

Titre : Extrait du catalogue de la maison Charrière, fabricant d'instruments de chirurgie, d'instruments de chirurgie vétérinaire, de coutellerie, fournisseur titulaire de la Faculté de médecine de Paris, des hopitaux civils et militaires, des ministères de la guerre, de la marine et de l'intérieur, de plusieurs universités étrangères, etc.

Auteur : Charrière

Mots-clés : Chirurgie*Appareils et matériel ; Médecine*Appareils et matériel ; Matériel médical ; France*19e siècle

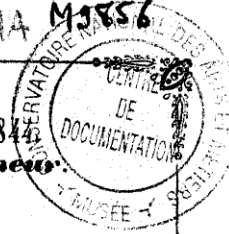
Description : 110 p.: ill.; 20 cm.

Adresse : Paris : Chez Charrière, 1849

Cote de l'exemplaire : CNAM-MUSEE IS0.4-CHA

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redirect?M9856>

150.4-CHA MJKS6



EXPOSITION NATIONALE DE L'INDUSTRIE DE 1844
Décoration de la Légion d'honneur.

EXPOSITION DE 1839.

MÉDAILLE D'OR.

EXPOSITION DE 1834. EXPOSITION DE TOULOUSE.

MÉDAILLE D'ARGENT.

MÉDAILLE D'OR.

ATHÉNÉE DES ARTS.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

CHARRIÈRE,

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE, DE COUPELLERIE,
FOURNISSEUR TITULAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES,
DES MINISTÈRES DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DE L'INTÉRIEUR,
DE PLUSIEURS UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES, ETC., ETC.
BANDAGISTE-FOURNISSEUR DES HÔPITAUX MILITAIRES.

Fait la Commission pour tout ce qui se rattache à la Chirurgie,
à la Médecine et aux Sciences.

ÉCRIRE FRANCO.

Extrait du Catalogue de la maison Charrière.

PARIS,

CHEZ CHARRIÈRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 6,

Entre la rue de La Harpe et la rue Hautefeuille, et non place de l'École-de-Médecine.

1849.

Cette brochure est extraite d'un catalogue général auquel je travaille depuis assez longtemps. Ceux qui savent combien est long et pénible un travail de ce genre, ceux qui comprennent toute la prudence qu'exige une pareille publication, ceux enfin qui connaissent le peu de temps que me laisse une clientèle de plus en plus nombreuse, ne seront point étonnés que je n'aie pas encore répondu d'une manière définitive à l'appel général qui m'a été fait sur ce point depuis plusieurs années. Cet appel m'honore, et j'en remercie bien sincèrement ceux qui m'ont jugé capable d'y répondre avec fruit.

Depuis longtemps j'ai compris moi-même, d'après mes nombreuses relations avec les jeunes chirurgiens et médecins qui quittent les écoles pour se livrer à la pratique, toute l'utilité qu'il y aurait à avoir un catalogue des instruments et des appareils le plus généralement usités. Je n'ai pas la prétention, comme l'a *généreusement* insinué un *modeste* confrère, de donner un catalogue *complet* dans toute l'acception de ce mot. Je sais qu'une pareille publication m'entraînerait au delà du but que je dois me proposer, et qu'en satisfaisant la curiosité d'un petit nombre, je compliquerais mon travail, et je lui ferais perdre tout ce qu'il lui faut de clarté et de précision pour être réellement utile.

L'extrait que je publie aujourd'hui renferme particulièrement des objets qui sont d'un usage général; aussi s'adresse-t-il plus spécialement aux gens du monde qu'aux médecins.

Je n'ai pas apporté une très-grande précision dans les prix que j'ai mentionnés à la suite de chaque objet, ne pouvant donner à cet égard que des indications approximatives.

Pour cause d'agrandissement mes ateliers et magasins ont été transférés dans la maison n° 6. Là j'ai pu réunir des ateliers pour chaque genre d'article, et notamment pour la fabrication des bandages, et de tout ce qui se rattache à la mécanique d'orthopédie. Je puis en outre donner à la fabrication des instruments, des appareils et de la coutellerie, une plus grande extension que je n'ai pu le faire jusqu'à ce jour.

EXPOSITION NATIONALE DE L'INDUSTRIE.

Exposition de 1844.

Extrait du rapport du Jury central sur les Instruments de Chirurgie, par M. GUSTAVE GOLDENBERG (t. I, Considérations générales, page 834).

Les instruments de chirurgie forment, sans aucun doute, la partie la plus intéressante de la coutellerie; nul autre instrument ne peut recevoir une destination aussi noble et aussi utile, et ne demande un travail plus rigoureusement soigné; sur nul autre ne pèse une aussi grave responsabilité.

C'est en effet une haute mission que celle de fournir à la chirurgie des auxiliaires aussi puissants et aussi indispensables, et nous devons reconnaître avec une vive satisfaction que nos fabricants français l'ont dignement comprise.

Les perfectionnements très-importants qu'ils ont apportés dans cette fabrication, sont les résultats, non-seulement d'un travail manuel, mais encore de conceptions scientifiques.

Certes la partie matérielle ou pratique de cette fabrication offre déjà une tâche assez compliquée, elle exige des soins aussi intelligents que minutieux pour donner à ces instruments cette grande précision de formes, et cette qualité à toute épreuve, qu'ils doivent réunir au plus haut point, puisque quelques grammes d'acier mal travaillés ou mal façonnés peuvent souvent compromettre le succès d'une opération chirurgicale.

Cependant il s'est trouvé des hommes guidés par des intentions généreuses qui, non contents d'exécuter habilement les modèles qu'on leur présentait, ont voulu créer à leur tour, et concourir à perfectionner l'art de l'opérateur par celui du fabricant.

Pour atteindre ce but, c'est dans la science même qu'ils devaient puiser leurs inspirations; car ce n'est qu'en visitant les hôpitaux, qu'en assistant aux diverses opérations, qu'ils ont pu étudier l'usage de chaque instrument, et qu'ils ont appris à connaître toute l'importance de leur travail.

Nulle ville comme Paris ne pouvait du reste offrir plus de facilité à leurs nobles efforts, par cette concentration de sciences et de lumières, et par cette réunion de professeurs distingués, dont le nom et l'art

sont devenus européens, et dont les conseils éclairés ont pu les aider puissamment.

C'est ainsi que tout se réunissait pour favoriser leur zèle dans la voie de perfectionnement qu'ils s'étaient tracée; et de là résulte que la fabrication des instruments opératoires a secondé avec intelligence et souvent avec bonheur les efforts de la chirurgie, et qu'elle a pris part, quoique d'une manière indirecte et secondaire, aux progrès d'un art dont le but est de servir l'humanité.

Récompenser une telle industrie est donc non-seulement faire acte de justice, mais encore faire une chose utile, en attirant des hommes instruits et supérieurs dans cette carrière.

Aujourd'hui que la supériorité de nos instruments de chirurgie est incontestable, que nous en exportons dans tous les pays, nous recommandons à nos fabricants de contrôler et d'essayer *très-sévèrement* tous leurs produits, afin de maintenir la bonne réputation dont ils jouissent. Il serait même à désirer qu'on pût appliquer des épreuves générales auxquelles on soumettrait *chaque pièce* avant de l'offrir à l'acheteur; car il nous semblerait fâcheux que des objets propres à une tout autre destination fussent soumis à des expériences plus sévères par nos manufactures d'armes, que ceux qui touchent aux intérêts les plus précieux de l'humanité (1).

Exposition de 1834.

MÉDAILLE D'ARGENT.

M. CHARRIÈRE, à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 6.

De simple ouvrier coutelier, M. Charrière est devenu chef de la plus grande et de la plus importante fabrique d'instruments de chirurgie. Il emploie avec le même succès, et concurremment, les aciers français et les aciers anglais. Ses instruments jouissent d'une réputation d'excellence, et même de supériorité déclarée par plusieurs des premiers

(1) Nous ne voyons pas sans un vif plaisir un manufacturier aussi expérimenté dans tout ce qui concerne la métallurgie, tel que M. G. Goldenterg, préconiser des épreuves qui ne sauraient être plus indispensables que pour les instruments de chirurgie. Du reste, plusieurs années avant ce rapport, nous avions tellement senti leur importance, que pas une pièce si minime qu'elle fut n'est sortie de nos ateliers avant d'avoir été préalablement éprouvée; même beaucoup au delà des efforts auxquels on devait la soumettre. Ceci s'applique plus particulièrement encore aux instruments destinés à agir par pression.

Nous nous sommes fait la même loi à l'égard de tous nos instruments tran-

chirurgiens de nos hôpitaux. Le jury s'estime heureux d'offrir à M. Chagnière, ancien ouvrier, une médaille d'argent.

(Extrait du rapport du Jury central sur les produits de l'industrie française exposés en 1834, t. III, 2^e partie, p. 1291.)



Texte du rapport du Jury central pour l'exposition des produits de l'industrie française en 1839.

(Tome III, pages 455 et suivantes.)

M. LABORDE (LÉON DE), RAPPORTEUR.

PARAGRAPHE PREMIER.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La fabrication des instruments de chirurgie eût été peut-être accueillie moins favorablement par le jury de l'industrie, si à son perfectionnement dans l'exécution, et aux services qu'elle rend à l'humanité, elle n'avait pas joint un titre de plus, celui de l'exploitation commerciale en grand, et de la réduction du prix dans le détail.

Aujourd'hui, de grands ateliers sont ouverts, de nombreux ouvriers ont été formés, et une exploitation importante, qui lutte favorablement contre l'Angleterre, permet à la coutellerie chirurgicale de réclamer plus que des éloges de l'Académie de médecine; elle a encore droit à l'attention du jury de l'industrie et à ses récompenses.

Le résultat le plus sensible de cette extension donnée à la fabrication des instruments de chirurgie est la multiplication des ouvriers et des chantiers. Ces derniers, comme tous les autres, sont estampés à notre nom, ce qui malheureusement n'est pas toujours une preuve assurée qu'ils ont été confectionnés par nous.

Notre marque est là pour répondre de la fabrication de nos instruments; mais si rares que soient sous ce rapport certains abus, nous devons dire néanmoins qu'ils ne sont pas sans exemple; c'est pourquoi il est bon que cette marque soit encore confirmée par notre signature. Quant aux prétendus commis voyageurs qui, soit en province, soit à l'étranger, ont pu se présenter en notre nom, nous affirmons que nous n'en avons jamais eu aucun.

a été la perfection apportée dans l'exécution, la rapidité mise dans l'adoption des modèles étrangers, et enfin la facilité offerte aux chirurgiens par la modicité du prix et la simplicité du mécanisme, de se procurer et d'employer la variété des instruments si nécessaires dans les opérations compliquées de la chirurgie (1).

MÉDAILLE D'OR.

M. CHARRIÈRE, à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 6.

Afin d'apprécier les titres que M. Charrière peut avoir à la bienveillance du jury, il est nécessaire d'examiner les instruments qu'il a exposés sous le double rapport de *l'application de l'industrie à la science, et de l'industrie au commerce.*

Relativement au premier point, le jury a pensé qu'on doit mettre en première ligne le désintéressement digne d'éloge avec lequel cet artiste s'est toujours prêté à exécuter toutes les idées des chirurgiens, soit pour le perfectionnement des instruments anciens, soit pour les inventions nouvelles.

La méthode suivie par ce fabricant pour le perfectionnement de son industrie mérite d'être signalée. M. Charrière a pensé avec raison que, s'il était des modifications heureuses à apporter à la partie mécanique de l'art chirurgical, c'était seulement en étudiant l'usage des instruments, en cherchant à apprécier leur jeu pendant les opérations; depuis lors on le voit constamment dans nos hôpitaux, assistant aux opérations, suivant avec soin l'action des instruments sur les tissus, les défauts qu'ils présentent dans la pratique et les meilleurs moyens d'y remédier.

Quoique nous soyons, pour la fabrication des instruments de chirurgie, supérieurs aux étrangers, cependant M. Charrière a compris combien il était important d'être au courant de leurs productions, et, le premier peut-être, il s'est procuré tous les atlas, tous les catalogues et tous les modèles de coutellerie étrangère, afin de reproduire ce qui pourrait enrichir notre arsenal.

Un voyage fait en Angleterre en 1836 par cet artiste l'a initié à

(1) M. Léon de Laborde, chargé de l'examen des instruments de chirurgie, demanda dans la séance générale du 22 juillet l'autorisation de s'adjoindre M. le professeur J. Cloquet. Cette autorisation ayant été accordée, cet habile praticien, sur l'invitation de M. Thénard, président, se mit à la disposition de la commission des beaux-arts, et le rapport qui suit a été rédigé d'après ses conseils et sur les notes qu'il a bien voulu communiquer au rapporteur. Dans sa séance du 30 juillet, le Jury a prié son président de se faire l'interprète de ses remerciements.
(Note du rapporteur.)

tous les secrets de la fabrique anglaise ; il est résulté de ce voyage quelques modifications dans le manuel de fabrication en général : par exemple, une simplicité plus grande dans la trempe des ciseaux, modification qu'il a indiquée aux ouvriers de Nogent, et qui est mise en usage dans tous les ateliers de cette ville.

Parmi les instruments nouveaux exposés par ce fabricant, le jury croit devoir mentionner : 1° la collection d'instruments de lithotritie déjà présentée à l'Académie des sciences ; 2° la scie à molette et trépan, s'engrenant par la circonférence des lames ; 3° l'appareil à extraire les corps étrangers, qui fut en quelque sorte improvisé pour extraire une baguette de fusil implantée dans l'omoplate d'un lieutenant, et fut modifié depuis de manière à être appliqué à l'extraction de tous les corps étrangers implantés dans les os ; 4° l'appareil à fracture du bras, construit pour monseigneur le duc de Nemours ; 5° une caisse magnétique d'instruments de chirurgie, commandée par la reine ; 6° un assortiment complet d'instruments d'ophtalmologie exécuté avec une précision remarquable ; 7° une nouvelle espèce de pompe qui a l'avantage de fournir, sans réservoir d'air, un courant régulier, et remplacera avantagusement les seringues à injections dans l'économie domestique et dans les hôpitaux.

Le jury doit signaler encore l'importante application faite par M. Charrière, de l'ivoire ramolli à différents appareils, et surtout aux biberons et aux bouts de sein qui offrent maintenant pour la mère et pour l'enfant des conditions hygiéniques meilleures, et, sous le point de vue économique, une durée plus grande, un nettoyage plus facile et un prix moindre.

Il serait inutile de citer les tubes flexibles sous le rapport acoustique et toutes les applications ingénieuses qu'en a faites M. Charrière depuis qu'il les a importés en France ; mais sous le point de vue chirurgical, depuis longtemps déjà ce fabricant a remplacé par ses tubes la sonde œsophagienne, les conduits des appareils à irrigation, de la sonde à double courant, du siphon, et enfin on rappellera les recherches auxquelles s'est livré M. Charrière pour remplacer l'argent par le maillechort, et pour obtenir dans l'emploi des aciers français et anglais la trempe nécessaire aux instruments de chirurgie.

Sous le rapport de l'application de l'industrie au commerce, le jury placera en première ligne la diminution de prix qu'ont produite depuis quelques années les perfectionnements apportés dans la fabrication, et surtout les exportations nombreuses de nos instruments à l'étranger.

Ainsi les forceps qui se vendaient 35 fr. il y a douze ans se vendent 20 fr. aujourd'hui, et 17 seulement dans le commerce. Les instruments de lithotritie, qui coûtaient il y a neuf ans 1.000 fr. et 500 fr., furent perfectionnés et réduits graduellement par M. Charrière, qui fournit aujourd'hui pour 70 fr. l'appareil indispensable. Les bistouris en écaille, à ressort, vendus il y a dix ans 8 fr., coûtent aujourd'hui 4 fr. ; les bistouris en corne, vendus autrefois 2 fr., furent mis par M. Charrière le premier à 1 fr., etc., etc.

Les spéculums brisés, que M. Charrière a été le premier à exécuter, coûtaient il y a cinq ans 25 fr. ; aujourd'hui il les livre à 10 fr. dans le commerce.

Le jury pourrait citer encore la *scie à chaînons*, dont l'invention

appartient aux Anglais, et qui est livrée par M. Charrière à un prix tel, que les Anglais eux-mêmes l'achètent chez nous.

Il y a douze ans, il n'y avait pas, à Paris, plus de trente à quarante ouvriers en coutellerie chirurgicale, M. Charrière en occupe lui seul plus de cent cinquante, dont soixante dans l'atelier attenant à son magasin; et comme chaque ouvrier peut se livrer à une fabrication spéciale, ils gagnent 3, 4 et 7 fr. par jour.

M. Charrière a donné à la vente des instruments de chirurgie une extension qui doit être profitable à la science et au commerce en général. La vente est chez lui, terme moyen, de 400,000 fr. par an, dont moitié au moins est payée par l'étranger; l'Égypte seule en a pris pour 83,000 fr. en cinq ans, et, si l'on en excepte celles de l'Angleterre, presque toutes les grandes universités du monde ont commandé chez ce fabricant des collections pour leur musée.

La plupart des grandes villes de province qui étaient autrefois privées de toutes ressources pour la coutellerie chirurgicale, ont reçu d'habiles ouvriers sortant des ateliers de M. Charrière, chez lequel le gouvernement égyptien a placé plusieurs jeunes gens qui ont rapporté dans leur pays le progrès et la prééminence de notre industrie dans ce genre de fabrication.

En résumé, M. Charrière a exécuté avec beaucoup d'habileté, d'après les idées des chirurgiens, plusieurs inventions et modifications d'un haut intérêt; il a lui-même importé ou créé plusieurs instruments très-utiles; il a donné au commerce d'exportation d'instruments de chirurgie une immense extension; enfin il a contribué puissamment à la grande diminution qui existe aujourd'hui dans le prix de ces instruments. Les éloges que le jury donne aujourd'hui à M. Charrière sont confirmés par les témoignages des hommes les plus distingués dans l'exercice de la chirurgie, et parmi lesquels il nous suffira de citer MM. Jules Cloquet, Marjolin, Roux, Bérard, Velpeau, Sanson, Guersent, Amussat, etc., etc., etc.

Le Jury lui décerne une médaille d'or (1).

Exposition de 1844.

RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR (2).

M. CHARRIÈRE, à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 6.

Le rapport du jury de l'exposition de 1839, qui accordait à M. Charrière une médaille d'or, se terminait ainsi: « En résumé M. Charrière

(1) C'est la première fois que, pour ce genre d'industrie, le jury a décerné une médaille d'or.

(2) Et, sur les conclusions du même rapport, décoration de la Légion d'honneur.

» a exécuté avec beaucoup d'habileté, d'après les idées des chirurgiens, » plusieurs innovations ou modifications d'un haut intérêt; il a lui-même importé ou créé plusieurs instruments utiles; il a donné au commerce d'exportation d'instruments de chirurgie une immense extension; enfin il a contribué puissamment à la grande diminution qui existe aujourd'hui dans le prix de ces instruments. »

Nous avons à rechercher : 1° si, depuis cette époque, le fabricant s'était présenté à l'exposition de 1844 avec des inventions nouvelles ou des modifications intéressantes, si sa fabrique avait suivi une voie d'accroissement et de progrès; 2° si son commerce d'exportation s'était agrandi, si en un mot son industrie avait acquis une importance graduelle et évidente.

La fabrication des instruments de chirurgie suit nécessairement les progrès de la science. Ainsi, depuis 1839 une opération nouvelle a été introduite en chirurgie, c'est celle qui a pour but de guérir le strabisme. A cette opération nouvelle, il a fallu de nouveaux instruments, et la collection exposée par M. Charrière est remarquable. Elle comprend les instruments propres à toutes les méthodes et à tous les procédés.

M. Charrière a modifié d'une manière avantageuse le scarificateur, en le rendant plus léger et plus facile à armer.

Nous avons examiné avec intérêt les instruments de sauvetage, imaginés par M. Charrière, et surtout les appareils destinés à donner des secours aux asphyxiés et aux noyés.

M. Charrière a exposé les divers modèles de gibernes-trosses, de caisses d'instruments, qui lui ont été commandés pour le service de l'armée et de la marine; tous ces objets nous ont paru fabriqués avec des soins extrêmes.

Énumérer seulement les instruments nouveaux fabriqués, inventés ou modifiés par M. Charrière, nous entraînerait au delà des justes limites; nous ne ferons que signaler un porte-ligature de l'arrière-bouche; différents compresseurs de tumeurs érectiles, plus de 20 instruments nouveaux destinés aux opérations qui se pratiquent sur les yeux, d'autres pour les maladies de l'oreille et de la bouche; 23 instruments nouveaux ou avantageusement modifiés pour les maladies des voies génito-urinaires de l'homme et de la femme.

Pour la pratique des accouchements, des forceps, des céphalotribes, des compas pelvimètres d'un nouveau modèle. Les modifications apportées aux forceps résultent surtout des procédés employés dans la trempé, qui ont heureusement perfectionné les instruments à pression.

Nous avons aussi remarqué avec intérêt un nouveau système de pompes à ventouses exposé par M. Charrière; l'innovation de ce fabricant consiste dans l'application d'un piston à double parachute, qui donne à l'instrument une liberté et une facilité d'action qui le préserve de toute chance de dérangements possibles.

En envisageant les produits exposés par M. Charrière sous le point de vue commercial et industriel, nous reconnaissons d'abord que la fabrication des instruments de chirurgie est devenue, par les soins de M. Charrière, une fabrication fort importante. Si, dès 1839, l'Angleterre, tant vantée pour ce genre d'industrie, ne possédait pas, ce dont

nous nous sommes assurés, des ateliers comparables à ceux de M. Charrière, l'extension qu'il a donnée depuis enlève toute chance à la concurrence étrangère.

M. Charrière a fait construire depuis peu dans un vaste local tous ses ateliers dans lesquels il n'emploie pas moins de 80 à 90 ouvriers, gagnant depuis 3 jusqu'à 9 fr. par jour. Au dehors, et principalement à Nogent, 150 à 200 ouvriers sont encore occupés par M. Charrière.

A la fabrication des instruments de chirurgie, dont les ateliers, pour ce genre d'industrie, n'ont rien de comparable en Europe, M. Charrière a réuni, depuis peu de temps, des ateliers pour la fabrication des appareils et machines d'orthopédie et de bandages herniaires. C'est aussi dans son établissement que se fabriquent aujourd'hui la plupart des instruments destinés à la médecine vétérinaire, parmi lesquels nous avons remarqué avec intérêt un nouvel instrument, imaginé par M. Derissieu, pour fixer la bouche des chevaux lors des opérations qui se pratiquent dans cette cavité.

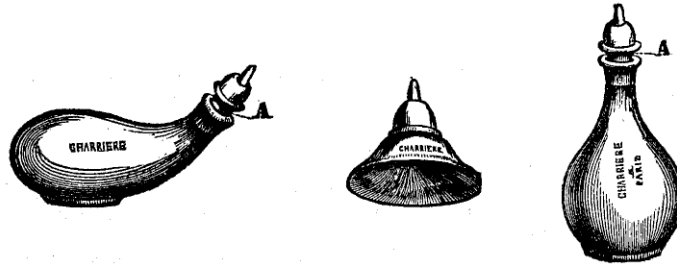
M. Charrière évalue à 500,000 fr. par an le produit des ventes faites par lui, dont les deux tiers pour l'exportation.

Le jury vote à M. Charrière le rappel de la médaille d'or dont il le regarde comme de plus en plus digne.

(Extrait du rapport du Jury central de l'exposition des produits de l'industrie française, en 1844, t. I, p. 836.)

L'Académie royale des sciences a accordé à M. Charrière, fabricant d'instruments de chirurgie, un encouragement de *dix-huit cents francs* pour perfectionnements apportés à un grand nombre d'instruments.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 18 juillet 1836.)



Par brevet d'invention sans garantie
du gouvernement.

BOUTS DE SEIN ET BIBERONS EN IVOIRE FLEXIBLE.

EXTRAIT

DES RÉGLEMENTS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS.

« Art. 33. *Les copies et les extraits des rapports peuvent être délivrés aux parties intéressées, lorsque l'Académie le juge convenable, mais sous la condition expresse qu'il n'y sera fait d'addition, altération ou changement d'aucun genre.* »

Le Secrétaire perpétuel, E. PARISSET.

L'Académie royale de médecine, dans sa séance du 19 août 1840, a voté le rapport suivant, lu par M. Capuron :

MESSIEURS,

Nous avons été nommés, MM. Paul Dubois, Villeneuve et moi, pour examiner des *biberons* et des *bouts de sein* inventés par M. CHARRIÈRE, coutelier à Paris.

Voici le résultat de notre examen :

Pour vous mettre à même d'apprécier et de juger ces sortes d'instruments, il suffit de vous en faire connaître la composition et la structure; car c'est de là que dépendent leurs propriétés et leurs avantages.

M. Charrière, dans la fabrication de ses mamelons ou bouts de sein, a imaginé d'employer l'ivoire, auquel, par un procédé connu depuis longtemps, il donne la mollesse et la flexibilité de la gélatine. Il en résulte qu'ils sont plus solides et moins fragiles, plus incorruptibles et plus durables. Par là, ils offrent aussi à la bouche de l'enfant une substance assez élastique pour n'être point aplatie, et assez dure pour n'être presque point entamée ni brisée pendant l'allaitement, qualités qui les rapprochent beaucoup du mamelon ou bout de sein maternel.

Ces appareils, ainsi composés, sont remarquables par leur simplicité et par l'élégance de leur forme; il est facile de les nettoyer sans les dé-

monter, en les agitant seulement dans un peu d'eau froide, ce qui suffit pour en conserver la propreté, et les empêcher de contracter et de communiquer au lait ni goût ni odeur nuisibles ou désagréables. Ils s'adaptent par leur embout à toutes sortes de biberons, de carafes, de bouteilles ou de fioles; et ces vases, chauffés au bain-marie, n'ont point l'inconvénient de laisser s'échapper le lait qu'ils contiennent, ni de laisser entrer l'eau qui les environne, parce que leurs corps n'offrent aucune ouverture.

Pour entretenir la flexibilité de l'ivoire, il suffit de le préserver du contact de l'air, soit en plaçant le mamelon sous un verre, ou en l'entourant d'un linge humide, soit en mettant un morceau d'éponge ou de linge mouillé dans l'intérieur du cône mamelonné.

Lorsque l'enfant tette à l'aide de ce bout de sein artificiel, si l'on craint que le lait n'afflue avec trop d'abondance dans sa bouche, on n'a qu'à placer le doigt sur un petit trou que M. Charrière a eu la précaution de pratiquer au côté du bouchon : ce trou sert à régulariser, à diminuer, ou à suspendre l'écoulement du liquide, en permettant, empêchant ou modérant l'action de l'air.

Telles sont, Messieurs, la composition et les propriétés des nouveaux biberons et bouts de sein que nous avons examinés, et que l'auteur soumet au jugement de l'Académie. Nous ajouterons que, dans un but d'économie et d'utilité générale, il construit encore des bouts de sein montés sur bois : mais il prépare ce bois pour en prévenir le changement de densité, la dilatation et le resserrement; de sorte que le bouchon qui s'adapte au biberon, conservant toujours le même volume, en remplit exactement le goulot, quel que soit le degré de température et d'humidité auquel il est exposé.

Enfin, l'expérience, juge infailible et sans appel de tout ce que l'art invente et perfectionne, a déjà prononcé sur le mérite de ces nouveaux appareils d'allaitement. L'usage en a été introduit et adopté dans les établissements publics consacrés au secours des mères et des enfants, ainsi que dans beaucoup de familles de la capitale et de la province, et même chez les étrangers.

D'après toutes ces considérations, Messieurs, nous pensons que les mamelons et les biberons de M. Charrière méritent l'attention et les suffrages de l'Académie. Nous avons donc l'honneur de vous proposer de lui adresser une lettre pleine de bienveillance et d'encouragement.

Signé : VILLENEUVE, PAUL DUBOIS,
CAPURON, rapporteur.

Ces biberons et bouts de sein ont encore été l'objet d'une mention spéciale de la part des membres du Jury de l'Exposition nationale de l'Industrie pour 1839. Voici ce qui est dit à ce sujet :

« Le jury doit signaler encore l'importante application faite par M. Charrière de l'ivoire ramolli à différents appareils, et surtout aux biberons et aux bouts de sein, qui offrent maintenant pour la mère et pour l'enfant des conditions hygiéniques meilleures, et, sous le point de vue économique, une durée plus grande, un nettoyage plus facile, et un prix moindre. »

(Rapport du Jury central, tome III, page 458.)

D'après plusieurs observations qui m'ont été faites sur les biberons servant à l'allaitement artificiel, j'ai imaginé un moyen très-simple, et à la portée de tout le monde, pour empêcher le lait d'affluer avec trop d'abondance dans la bouche des enfants. Ce moyen consiste à coiffer d'un linge la partie inférieure du bouchon, avant de l'introduire dans la carafe. Suivant que les fils de ce linge seront plus ou moins serrés, le lait, filtrant à travers, sortira avec plus ou moins d'abondance; on aura ainsi une espèce de régulateur de la plus grande simplicité: de plus, ce linge, représentant en quelque sorte un *crible*, ne laissera arriver dans la bouche de l'enfant qu'un lait pur et dégagé de toute espèce de corps étranger.

Lorsque le mamelon est sec, il suffit, pour lui donner toute la souplesse désirable, de le laisser tremper dans l'eau froide pendant une demi-heure.

Les mamelons en ivoire flexible peuvent être garnis avec plus ou moins de luxe, et être adaptés aux biberons de différentes manières. J'en ai confectionné plusieurs qui, par la qualité de la matière employée et par le fini du travail, ont coûté 60 fr. et au delà:

PRIX COURANT

des Biberons et Bouts de sein en ivoire flexible.

BIBERONS.

Flacon en cristal, mamelon en ivoire flexible, monté sur bois. 6 fr.
Flacon de rechange en cristal. 1 fr. 50 c.

BOUTS DE SEIN.

Mamelon en ivoire flexible monté sur bois. 4 fr.
Mamelon d'une seule pièce tout en ivoire. 7 fr.
Bouts d'ivoire de rechange, de trois grosseurs. Chacun. . . 1 fr. 30 c.

Mes biberons et bouts de sein en ivoire flexible sont mentionnés d'une manière tout à fait favorable dans le *Dictionnaire des dictionnaires de médecine et de chirurgie*, publié par M. le docteur Fabre, rédacteur en chef de la *Gazette des Hôpitaux* (Lancette française): 8 forts volumes in-8° sur deux colonnes, 50 fr.

Dans le courant de l'année 1841, j'ai reçu pour les bouts de sein et biberons en ivoire flexible une médaille d'argent

de l'*Académie d'industrie*, et une médaille d'honneur de l'*Athénée des arts*. Ces nouveaux appareils d'allaitement ont été en outre l'objet d'un rapport très-favorable fait à la *Société nationale d'encouragement*.

Nota. Afin d'éviter la contrefaçon, les nouveaux biberons et bouts de sein portent tous pour estampille : « *Par brevet d'invention, sans garantie du gouvernement. CHARRIÈRE, 6, rue de l'École-de-Médecine. Ivoire flexible.* »

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| Protecteurs du sein, en gomme. | 2 | à 5 |
| Bouts de sein en gomme pour former le mamelon. | 1 | à 2 |
| Id. en buis. | » | à 1 |

GARDE-LAIT.

| | | |
|------------------------------|------|-----|
| Garde-lait en gomme. | 2 | à 4 |
| Id. en buis. | 1 50 | à 2 |
| Id. en ivoire. | 7 | à 9 |
| Id. en cristal. | » 75 | à 1 |

POMPES-VENTOUSES A SEIN (1).

| | | |
|--|------|------|
| N° 1. Une pompe à sein, en cuivre. | » | à 10 |
| 1 bis. La même avec un tuyau intermédiaire. | » | à 13 |
| 2. Une pompe à sein en maillechort. | » | à 14 |
| 2 bis. La même avec un tuyau intermédiaire garni de soie. | » | à 18 |
| 3. Verres à sein, à robinet, avec garniture en cuivre; chaque. | » | à 3 |
| 4. Verres à sein, à robinet, avec garniture en maillechort; chaque. | » | à 4 |
| 5. Verres à sein, à robinet, avec garniture en cuivre et soupape latérale; chaque. | » | à 4 |
| 6. Verres à sein, à robinet, avec garniture en maillechort à soupape latérale; chaque. | » | à 5 |
| 7. Verres à sein, avec un tuyau élastique garni d'une embouchure en corne, pour pouvoir aspirer le lait avec la bouche, sans le secours de la pompe. | 3 50 | à 6 |
| 8. Le même appareil avec l'embouchure en ivoire, et garnitures. | 5 | à 8 |
| Ces pièces sont renfermées dans des boîtes du prix de. | 5 | à 10 |

Tous les verres à sein que nous venons de mentionner servent pour former le mamelon et pour tirer le lait. L'ouverture ou soupape latérale des verres est destinée à régulariser, à l'aide du doigt, la sortie du lait.

(1) Voyez l'article spécial *Ventouses à pompe*, page 23.

CORNETS ACOUSTIQUES.

Il existe un grand nombre de modèles de cornets acoustiques. Si je voulais en donner une énumération complète, la liste en serait beaucoup trop longue, et il serait d'ailleurs difficile, d'après une simple indication, de se faire une idée exacte de la forme de chaque pièce. Je crois donc devoir me borner à mentionner ici les cornets acoustiques d'une manière tout à fait générale, me réservant de donner les renseignements nécessaires aux personnes qui m'en feront la demande.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| N° 1. Cornets acoustiques en gomme, de tous modèles. | 4 | à 20 |
| 2. Id. en corne, Id. | 7 | à 18 |
| 3. Id. en fer-blanc, Id. | 4 | à 12 |
| 4. Id. en maillechort, Id. | 15 | à 80 |
| 5. Id. avec tuyau élastique, embouchures variées. | 7 | à 30 |
| 6. Oreillons de tous modèles (1), la paire. | 10 | à 80 |

On peut aussi faire des cornets acoustiques avec d'autres métaux que ceux que je viens d'indiquer; le prix est alors proportionné à la valeur de la matière employée.

CORDONS PORTE-VOIX

POUR VOITURES.

DISPOSITIONS ACOUSTIQUES

[*permettant de communiquer de vive voix et sans dérangement de l'intérieur d'une voiture avec le cocher ou avec les personnes placées derrière.*

A l'aide d'un procédé de la plus grande simplicité, j'ai fait disparaître les inconvénients, je dirai même les dangers qui résultaient de la difficulté qu'éprouvent les personnes placées dans une voiture à transmettre leurs ordres au conducteur ou bien au domestique placé derrière; par ce moyen on peut,

(1) Ces oreillons sont le plus ordinairement en argent. Voir pour le moulage la page 75.

sans se déranger de sa place, parler au cocher assis sur son siège ou bien au jockey, de manière à n'être entendu que d'eux seuls ; et cela même pendant la course la plus rapide. Depuis quelques années les voitures de la cour, ainsi qu'un grand nombre d'équipages appartenant aux premières maisons de Paris, sont garnis de ces cordons porte-voix, et chacun en a apprécié l'utilité.

Quoique de la plus grande simplicité, ces cordons porte-voix se prêtent néanmoins aux exigences du luxe. Leur prix n'est que peu au-dessus de celui des cordons ordinaires (de 12 à 32 fr.).

Pour quelques personnes, j'ai placé des tubes solides, qui, sous forme d'ornement, sont fixés derrière le cocher, et s'élèvent jusqu'à une hauteur convenable.

Seringues, Pompes, Clyso-Pompes, Clysoirs, Clystériennes, Fluiducs, etc.

Depuis quelque temps les nouveaux modèles de pompes ont remplacé les seringues proprement dites ; et personne, que je sache du moins, ne s'est occupé, d'une manière efficace, de faire disparaître les inconvénients qui ont motivé cette substitution. Cependant, si l'on examine la différence qui existe entre le prix des seringues et celui des appareils modernes destinés aux mêmes usages, et dont je donne plus loin un exposé détaillé ; si d'un autre côté on réfléchit à l'habitude qu'ont une foule de personnes de se servir des seringues, on se convaincra facilement qu'il était d'une certaine utilité de donner à ces instruments un degré de perfection tel qu'ils soient désormais aptes à fonctionner d'une manière tout à fait régulière.

C'est dans ce but que je me suis occupé à chercher quels étaient les motifs qui faisaient abandonner presque généralement les seringues. Or je n'ai pas tardé à me convaincre que tout dépendait ici de l'*inexactitude* et de la *difficulté* du jeu du piston.

Les pistons ordinaires offrent des inconvénients qu'il suffit de mentionner pour en faire apprécier toute la valeur. Ces pis-

tons, la plupart garnis avec de la filasse, remplissent ordinairement mal le corps de pompe, et alors, au lieu de refouler le liquide, ils le laissent s'échapper en arrière; d'un autre côté, si l'on veut par une augmentation de volume obtenir une application plus exacte contre les parois du cylindre, il devient assez souvent presque impossible de faire exécuter les mouvements de *va-et-vient*. De plus, si on laisse ces pistons seulement quelques jours sans en faire usage, ils se séchent, se détériorent et doivent être réparés.

Je ne prétends pas être le premier à m'être aperçu de ces inconvénients. Je sais que, soit avec le cuir, soit avec le feutre, le liège, etc., on a déjà tenté d'obtenir sous ce rapport des résultats plus ou moins satisfaisants. Mais je crois pouvoir dire qu'on était loin d'être arrivé à un degré de perfection désirable.

Quant à moi, je le déclare hautement, car aujourd'hui l'expérience a prononcé d'une manière irrévocable, j'ai la conviction intime d'avoir atteint le but.

Voici, du reste, en quoi consiste la modification que j'ai apportée dans la confection des pistons.

Mes pistons sont garnis de deux rondelles en cuir placées dos à dos et rabattues sur des garnitures élastiques qui s'ouvrent d'autant plus que l'aspiration ou la pression est plus grande. Par ce procédé, plus le piston est poussé avec force pour aspirer et refouler le liquide ou l'air, plus il empêche leur retour en s'appliquant de toutes parts contre les parois du cylindre par un développement que l'on peut comparer à celui du parachute; de là le nom de *pistons à double parachute* (1). On comprend que, même avec les corps de pompe les plus mal calibrés, les mouvements du piston doivent être très-faciles et d'une précision complètement exacte. De plus, cette disposition empêche entièrement l'introduction des bulles d'air que laissaient passer les pistons ordinaires dans une aspiration ra-

(1) Si l'on s'aperçoit qu'avec ces nouveaux pistons quelques gouttes d'eau s'échappent par la partie supérieure de la pompe (ce qui arrive toutefois très-rarement), il suffira, pour rendre à l'appareil toute sa régularité, de retirer le piston du corps de pompe et de soulever les rondelles en cuir. Si, malgré cette précaution, la pompe ne fonctionnait pas encore très-bien, cela ne pourrait provenir que de l'usure d'une des billes qui constituent les soupapes; on changerait alors celle-ci en dévissant la partie de la pompe qui la contient. C'est pourquoi je livre toujours deux billes de rechange, qu'on pourrait d'ailleurs facilement se procurer.

Ces remarques s'appliquent du reste à toutes les espèces de pompes et seringues avec les nouveaux pistons en parachute.

pide du liquide, inconvénient qui pouvait offrir quelques dangers (1).

En modifiant ainsi les pistons des pompes et seringues, j'ai rendu ces appareils très-avantageux par les applications qu'on peut en faire aux piqûres vénéneuses, etc. Déjà plusieurs médecins les ont employés dans ce but et m'ont dit s'en être bien trouvés.

Je dois faire connaître une particularité relative aux seringues proprement dites. Depuis un temps que je ne saurais déterminer, toutes les seringues ont été confectionnées sur des moules analogues, et je ne sache pas qu'aucun fabricant de l'époque actuelle se soit occupé d'apporter quelque modification à cet égard. Cependant j'ai pensé qu'il serait utile, sous certains rapports, de perfectionner les modèles qu'on trouve dans le commerce. C'est ainsi que les moules que j'ai fait confectionner sont non-seulement plus élégants, mais encore qu'ils empêchent la seringue de rouler. Mais je n'attache qu'une importance très-secondaire à ce changement.

L'Académie royale de médecine, dans sa séance du 28 septembre 1841, a voté le rapport suivant, fait par M. Thillaye :

EXTRAIT

DES RÉGLEMENTS DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS.

« Art. 33. *Les copies et les extraits des rapports peuvent être délivrés aux parties intéressées, lorsque l'Académie le juge convenable, mais sous la condition expresse qu'il n'y sera fait d'addition, altération ou changement d'aucun genre.* »

Le Secrétaire perpétuel, E. PARISSET.

RAPPORT

SUR DIVERSES SERINGUES PRÉSENTÉES A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PAR
M. CHARRIÈRE.

M. Charrière, avantageusement connu de la plupart des membres de l'Académie, a présenté diverses seringues applicables à plusieurs usages thérapeutiques. Dans toutes, il a fait subir à la garniture des pistons une modification d'une utilité incontestable, puisque, d'une part, elle remédie aux inconvénients qui résultent de l'irrégularité du calibre des corps de pompes, et que, de l'autre, elle empêche, lors d'une forte pression, le liquide de rétrograder en passant entre les surfaces contiguës de l'enveloppe cylindrique et de son piston: diffi-

(1) Je me charge d'appliquer cette modification à tous les pistons des anciennes pompes et seringues qu'on voudra me confier.

culté que longtemps on a essayé de surmonter en augmentant le volume de celui-ci, ce qui, ajoutant au frottement, le rendait rude à mouvoir lorsqu'il était nouvellement ajusté, et le fixait pour ainsi dire invariablement, si pendant quelque temps on le laissait immobile. Rien de tout cela n'arrive dans le perfectionnement dont j'ai à vous rendre compte; et pour vous le faire connaître, je pense ne pouvoir mieux faire que de citer textuellement l'auteur de la notice qui, avant tout, établit le principe suivant: « Plus le piston est appuyé avec force pour refouler le liquide, plus il empêche son retour en arrière en s'appliquant de toutes parts contre le tube par un développement analogue à celui du parachute; en sorte qu'avec le corps de pompe le plus mal calibré les mouvements du piston sont précis et faciles, car dans le mouvement de trait il est seulement appliqué par une légère réaction élastique, tandis que dans le mouvement en avant son développement est toujours proportionné à l'effet qu'il doit produire.

» Pour obtenir ces résultats, le disque métallique qui forme la portion supérieure du piston est fixé à vis sur la tige, et reçoit en dessous de lui une rondelle de cuir convenablement préparée pour lui conserver de la souplesse. Cette rondelle, plus large que le piston, offre circulairement une collerette que l'on rabat dans le sens suivant lequel la pression doit être exercée sur la garniture du piston, qui est en laine imprégnée de graisse.»

Cette description justifie complètement le principe avancé, et, indépendamment de toute expérience, on conçoit que ce procédé non-seulement est ingénieux, mais encore qu'il est susceptible d'applications d'une haute importance. Et pour vous convaincre que dans ce jugement il n'y a rien d'exagéré, j'ajouterai un seul mot: ce procédé est celui qui a été imaginé par Bramah dans la construction de la presse hydraulique. M. Charrière a su en faire une heureuse application; nous l'en félicitons. Est-il le premier auquel cette idée soit venue? C'est une question de priorité que nous ne chercherons pas à résoudre.

Parmi les seringues que M. Charrière a présentées à l'Académie, il en est une qu'il nomme *pompe simple à courant régulier*, et que l'on peut, en faisant varier ses dimensions, appliquer à une foule d'usages divers. Cette pompe n'a pas moins de deux soupapes, l'une à l'origine du tuyau d'aspiration et l'autre dans l'intérieur du piston, à travers lequel passe, lors de sa descente, le liquide aspiré pendant son élévation. La course de ce piston est de deux centimètres, en sorte que pour soulever et faire jaillir une médiocre quantité de liquide, il faut le faire jouer un grand nombre de fois. A l'égard du réservoir d'air destiné à rendre le jet continu, il est placé au-dessus du cylindre dans lequel s'élève l'eau et communique immédiatement avec lui. Quant à la compression de l'air, elle est produite par les mouvements d'élévation et d'abaissement d'un second piston, plus petit que le premier, qui se meut simultanément avec lui et dans le même sens. C'est sur l'inégale capacité des deux corps de pompe superposés que s'est fondé l'auteur pour obtenir l'accroissement du ressort de l'air. Il serait facile de prouver que cette disposition satisfait aux conditions exigées rigoureusement de la même manière que beaucoup d'autres constructions

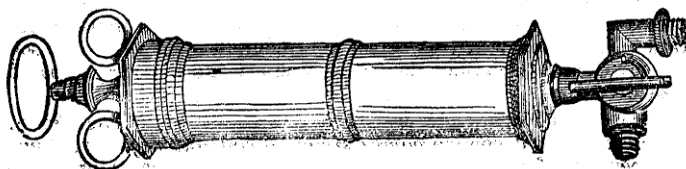
analogues, en sorte qu'en cela il n'y a pas invention; mais nous devons nous empresser d'ajouter que les appareils soumis à notre examen sont tous construits avec ce degré de perfection que l'on remarque dans tous les appareils qui sortent des ateliers de M. Charrière.

En résumant les motifs exposés dans ce rapport, nous proposons de regarder la présentation faite par M. Charrière comme une communication pour laquelle il lui sera adressé des remerciements.

Je crois devoir dire que la présentation des instruments qui sont l'objet de ce rapport a été faite par moi à l'Académie de médecine le 19 novembre 1839, et que, depuis cette époque, j'y ai ajouté de nouveaux perfectionnements.

ROBINETS A DOUBLE EFFET. — On trouvera mentionnés plus loin des robinets à double effet que j'ai préconisés depuis quelques années, et qui trouvent une si fréquente et si heureuse application dans une foule de cas. Ces robinets, dont j'ai fait ressentir ailleurs (1) les avantages, sont d'une utilité incontestable, soit qu'on veuille vider une cavité remplie de liquide ou de gaz, soit qu'on veuille faire des injections abondantes dans une cavité, etc., etc., car tout cela s'opère sans qu'il soit nécessaire de retirer la pompe; il suffit de tourner la clef du robinet. Ajoutons qu'en dévissant ce robinet on peut adapter immédiatement sur le corps de pompe tout modèle de canule.

La figure suivante donnera une idée de ce robinet.



SERINGUES.

On désigne généralement les diverses grandeurs de seringues en disant : Seringues à lavement entier, à trois quarts de lavement, à un demi-lavement, à un quart de lavement. J'ai pensé qu'il serait plus rationnel, et en même temps plus exact, d'indiquer d'une manière positive la quantité et le poids de l'eau que

(1) Dragues de sauvetage et nouveaux instruments pour donner des secours aux noyés et aux asphyxiés. (Broch. in-8°. Juin 1840.)

chacune d'elles contient. Il sera facile de faire cette substitution, en se rappelant qu'un lavement entier est représenté par environ cinq cents grammes d'eau en poids et un demi-litre en capacité. A côté des poids nouveaux j'ai placé les poids anciens.

En tête de chaque désignation de seringue, j'ai placé un numéro qui correspond exactement avec un même chiffre qui se trouve plaqué sur la seringue correspondante. Par ce moyen, dans les demandes qui me seront adressées, il suffira de mentionner le numéro qu'on désirera, ainsi que les canules qui sont notées à part.

SERINGUES EN ÉTAIN.

| | | | |
|--------|--|--------|--------|
| N° 1. | Seringue, nouveau modèle (1). (Capacité, 3 centilitres 1/2. Poids de l'eau contenue, 1 once 3 gros, ou 35 grammes.). | fr. c. | fr. c. |
| | | 3 » | à 4 » |
| 1 bis. | La même, avec la canule adhérente. | 2 50 | à 3 » |
| 2. | Seringue, modèle ordinaire. (Capacité, 6 centilitres. Poids, 2 onces 1/2 gros, ou 63 grammes.). | 3 50 | à 4 » |
| 2 bis. | La même, nouveau modèle. (Même capacité, même poids.). | 4 » | à 5 » |
| 3. | Seringue, modèle ordinaire. (Capacité, 1 décilitre. Poids, 3 onces 1 gros, ou 97 gram.), | 4 » | à 5 » |
| 3 bis. | La même, nouveau modèle. (Même capacité, même poids.). | 4 50 | à 6 50 |
| 4. | Seringue avec un seul anneau rond. (Capacité, 1 décilitre 9 centilitres. Poids, 6 onces 1/2 gros, ou 188 grammes (pour un quart de lavement.). | 5 » | à 6 » |
| 4 bis. | Seringue avec un seul anneau ovale et tige graduée. (Même capacité, même poids.). | 6 » | à 7 » |
| 4 ter. | Seringue avec trois anneaux et tige graduée. (Même capacité, même poids.). | 7 » | à 8 » |
| 5. | Seringue avec un seul anneau ovale et tige graduée. (Même capacité, même poids.). | 7 » | à 8 » |
| 5 bis. | Seringue avec trois anneaux et tige graduée. (Même capacité, même poids.) (2). | 8 » | à 12 » |

Toutes les seringues mentionnées précédemment sont cotées sans leurs canules ; elles ont, ainsi que le robinet à double effet,

(1) J'entends par seringues *nouveau modèle* celles que j'ai fait confectionner sur de nouveaux modèles. (Voir la page 18.)

(2) Les seringues n° 4 et 5 ont, comme on le voit, la même capacité. La différence entre ces deux modèles consiste en ce que les seringues n° 5 sont plus longues et que celles n° 4 sont plus renflées.

toutes le même pas-de-vis et la même ouverture intérieure pour recevoir les canules suivantes (1) :

CANULES EN ÉTAIN (2).

| | fr. c. | fr. c. |
|---|----------|----------|
| 1. Une canule droite ordinaire. | » 60 à » | 75 |
| 2. La même, plus longue. | » 75 à 1 | » |
| 3. Une canule droite, l'extrémité en maillechort et terminée en cône. | 1 75 à 2 | » |
| 4. Une canule droite, terminée en olive, en arrosoir ou à jet unique. | » 75 à 1 | 25 |
| 5. Une canule courbe, terminée en olive, en arrosoir ou à jet unique. | 1 | » à 1 50 |
| 6. Une canule droite, courte, à vis extérieure, dite à échelle. | » 75 à 1 | » |

La vis extérieure de cette dernière canule est destinée à recevoir les canules élastiques suivantes :

CANULES ÉLASTIQUES.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|----------|----------|
| 1. Une canule droite, ordinaire. | » » à » | 50 |
| 2. id. longue. | 1 | » à 1 50 |
| 3. Une canule courbe. | 1 25 à 1 | 50 |
| 4. Une canule droite, ordinaire, terminée en olive, à jet unique. | » » à » | 60 |
| 5. Une canule droite, longue, terminée en olive, à jet unique. | 1 | » à 1 50 |
| 6. Une canule courbe, longue, terminée en olive, à jet unique. | 1 25 à 1 | 50 |
| 7. Une canule droite, ordinaire, terminée en arrosoir. | » 75 à 1 | » |
| 8. id. longue, id. | 1 25 à 1 | 40 |
| 9. Une canule droite, longue, id. | 1 50 à 1 | 75 |
| N° 4. Seringue à cataplasmes. (Même capacité que les seringues n° 4 mentionnées précédemment). | 6 à 7 | » |

Sur cette seringue on peut monter les canules suivantes :

| | fr. c. | fr. c. |
|---|----------|----------|
| 1. Une canule en étain, droite. | 1 25 à 2 | » |
| 2. id. courbe. | 2 25 à 3 | » |
| 3. id. droite, courte, à vis extérieure, dite en échelle. | 2 | » à 2 50 |
| Sur la vis de cette dernière canule, on adapte une grosse canule élastique du prix de. | 3 | » à 4 |
| N° 6. Seringue avec bâton en bois ordinaire. (Capacité, 1/4 de litre 5 centilitres. Poids, 9 onces 5 gros 1/2, ou 301 grammes, pour un demi-lavement.). | 5 | » à 6 |

(1) Cette disposition offre, sous le point de vue de l'économie, des avantages que je n'ai pas besoin de faire ressortir.

(2) Toutes les canules en étain, et celles en cuivre et en maillechort, ont deux oreilles pour faciliter le montage et le démontage de l'instrument.

| | | |
|-----------|---|-----------|
| N° 6 bis. | Seringue avec bâton en étain et pomme à vis pour recevoir une canule. (Même capacité, même poids.) | 7 à 8 fr. |
| 6 ter. | Seringue avec bâton en ébène ou en palissandre. (Même capacité, même poids.) | 8 à 12 |
| 7. | Seringue avec bâton en bois ordinaire. (Capacité, 1/4 de litre 16 centil. Poids, 13 onces 3 gros, ou 410 gram., pour trois quarts de lavement.) | 6 à 7 |
| 7 bis. | Seringue avec bâton en étain et pomme à vis pour recevoir une canule. (Même capacité, même poids.) | 8 à 12 |
| 7 ter. | Seringue avec bâton en ébène ou en palissandre. (Même capacité, même poids.) | 10 à 13 |
| 8. | Seringue avec bâton en bois ordinaire. (Capacité, 1/2 litre 3 centil. Poids, 1 livre 1 once 1/2 gros, ou 532 grammes, pour un lavement entier.) | 6 à 8 |
| 8 bis. | Seringue avec bâton en étain et pomme à vis pour renfermer une canule. (Même capacité, même poids.) | 9 à 12 |
| 8 ter. | Seringue avec bâton en ébène ou en palissandre. (Même capacité, même poids.) | 10 à 14 |

Les seringues de vétérinaire sont mentionnées dans le catalogue spécial des instruments de chirurgie vétérinaire.

Les seringues n^{os} 6, 7, 8, et la seringue à cataplasme, ont le même pas-de-vis pour recevoir les canules suivantes :

| | fr. c. | fr. c. |
|--|-------------|--------|
| 1. Une canule en étain, droite. | » 75 à 1 » | |
| 2. Id. Id. courbe. | 1 » à 1 50 | |
| 3. Id. Id. courte, à vis extérieure pour recevoir les canules élastiques énumérées précédemment. | » 90 à 1 25 | |
| 4. Une canule droite à olive en arrosoir. | » 80 à 1 25 | |
| 5. Une canule courbe à olive en arrosoir. | » 90 à 1 25 | |
| 6. Une canule à fractures (1). | 1 » à 3 » | |
| 7. Une canule en étain à platine, avec sa pirouette, sans planchette. | 2 » à 3 » | |
| 8. La même avec la planchette. | 3 » à 4 » | |
| Sur les seringues en étain n ^{os} 3, 4, 5, on peut monter des robinets à double effet (modèle Charrière) en cuivre étamé, du prix de. | 10 » à 12 » | |

Les deux extrémités de ces robinets sont disposées de telle sorte, comme je l'ai déjà dit, qu'elles peuvent recevoir toute espèce de canules. J'ai assez insisté ailleurs sur les avantages

(1) Cette canule est ordinairement en gomme.

qu'offrent ces robinets dans une foule de cas, pour que je me dispense d'y revenir.

SERINGUES EN CUIVRE ET EN MAILLECHORT (1).

| | | |
|--------|---|------------|
| N° 1. | Seringue en cuivre, étamée à l'intérieur. (Capacité, 3 cent., poids, 1 once ou 30 gram.). | 8 à 10 fr. |
| 1 bis. | Seringue en maillechort, étamée à l'intérieur. (Même capacité et même poids que la précédente.). | 12 à 15 |
| 2. | Seringue en cuivre, étamée à l'intérieur. (Capacité, 5 centil.; poids, 2 onc. ou 60 gram.). | 10 à 12 |
| 2 bis. | Seringue en maillechort, étamée à l'intérieur. (Même capacité, même poids.). | 13 à 20 |
| 3. | Seringue en cuivre, étamée à l'intérieur, avec trois anneaux. (Capacité, 1 décil.; poids, 3 onces 2 gros, ou 104 gramm.). | 15 à 22 |
| 3 bis. | Seringue en maillechort, étamée à l'intérieur, à trois anneaux. (Même cap., même poids.). | 22 à 27 |
| 4. | Seringue en cuivre, étamée à l'intérieur, à trois anneaux. (Capacité, 15 centil.; poids, 5 onces ou 150 gramm.). | 18 à 25 |
| 4 bis. | Seringue en maillechort, étamée à l'intérieur, à trois anneaux. (Même capac., même poids.). | 28 à 35 |
| 5. | Seringue en bois verni, pour les injections iodées. | 10 à 12 |

Sur les seringues en cuivre et en maillechort n°s 2, 3 et 4, on peut monter des robinets à double effet (modèle Charrière). Ces robinets sont en cuivre étamé à l'intérieur et poli à l'extérieur pour les seringues en cuivre; ils sont en maillechort pour les seringues faites avec ce métal. Voici leur prix :

| | | |
|----|--|-------------|
| 1. | Un robinet à double effet en cuivre, étamé à l'intérieur et poli à l'extérieur (modèle Charrière). | 12 à 14 fr. |
| 2. | Un robinet à double effet en maillechort (même modèle). | 18 à 20 |

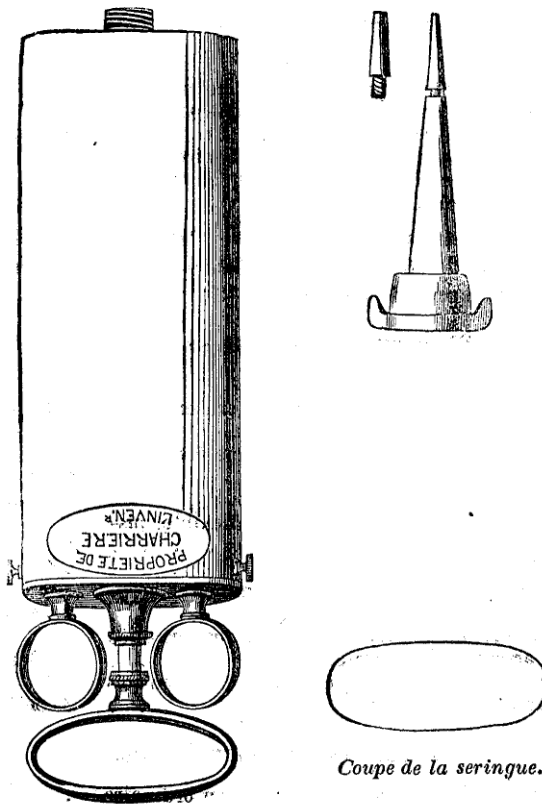
Je ne mentionne ici que quatre numéros de seringues en cuivre et en maillechort, parce que ce sont celles qui sont le plus généralement demandées. Il est évident que si l'on désirait des numéros variés, le prix serait alors proportionné au volume et à la force des pièces.

Je ne parlerai point ici des seringues en argent ou en autre métal. Leur prix, variant nécessairement suivant la grandeur et le poids de ces pièces, ne peut être indiqué d'une manière précise dans un catalogue. Je m'entendrai sur ce point avec les personnes qui m'en feront la demande.

(1) Chacune de ces seringues est accompagnée de deux canules assorties.

SERINGUE OVALE EN MAILLECHORT,

NOUVEAU MODÈLE.



Ce nouveau modèle de seringue étant d'un volume moindre et pouvant se caser facilement dans une boîte avec d'autres instruments de chirurgie, a l'avantage d'être plus portatif.

PETITES SERINGUES

en étain, en verre, en os et en ivoire,
servant à injecter

DE PETITES QUANTITÉS DE LIQUIDE A TRAVERS DES OUVERTURES ÉTROITES.

1° PETITES SERINGUES EN ÉTAÏN.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| 1. Seringue, canule longue, piston ordinaire. | » 50 à | » 75 |
| 2. La même avec nouveau piston à double parachute (modèle Charrière). | 2 » à | 2 50 |
| 3. Seringue, canule courte, piston ordinaire. | » 50 à | » 75 |
| La même avec un nouveau piston à double para- chute (modèle Charrière). | 2 » à | 2 50 |

On peut monter sur ces seringues : 1° de petites canules élas-
tiques du prix de 50 cent. à 2 fr.; 2° de petites canules en argent
à bout d'or du prix de 3 fr. 50 c. à 4 fr.

2° PETITES SERINGUES EN VERRE.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| 1. Une seringue toute en verre, piston ordinaire. | » 50 à | » 75 |
| 2. La même avec nouveau piston. | 2 50 à | 3 » |
| 3. Seringue en verre, le bout en gomme élastique, piston ordinaire. | 1 50 à | 2 » |
| 4. La même avec un nouveau piston. | 1 50 à | 4 » |
| 5. Seringue en verre, le bout en ivoire flexible, pis- ton ordinaire. | 2 » à | 3 » |
| 6. La même avec un nouveau piston. | 4 50 à | 5 50 |
| 7. Grande seringue toute en verre, terminée en arro- soir. | 2 » à | 2 50 |
| 8. Seringue en verre, avec canule élastique terminée en arrosoir, piston ordinaire. | 2 50 à | 3 » |
| 9. La même avec un nouveau piston, bâton en bois ou en ivoire. | 5 » à | 8 » |

3° PETITES SERINGUES EN OS.

| | |
|---|-----------|
| 1° Seringue en os, bien calibrée, piston ordinaire. | 2 à 3 fr. |
| 2° La même avec un nouveau piston. | 4 à 5 |

4° PETITES SERINGUES EN IVOIRE.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| 1° Seringue en ivoire, piston ordinaire. | 4 » à | 4 50 |
| 2° La même avec un nouveau piston. | 6 » à | 7 » |

Sur toutes les petites seringues, soit en verre, soit en os,

soit en ivoire, on peut adapter toute espèce de garnitures métalliques; mais alors le prix serait évidemment augmenté.
Seringues en argent avec boîte. 22 à 30 fr.
Les mêmes, plus grandes. 30 à 60

Je dois mentionner, avant de passer outre, les bouteilles en gomme élastique qui servent pour quelques injections spéciales.

1. Bouteille à injection en gomme élastique, garnie en corne noire, canule en ivoire. 3 à 6 fr.
2. La même, garnie en maillechort, avec un robinet et deux canules. 12 à 15
3. La même, avec deux volants en ébène (modèle de M. Deleau). 25 à 30
4. La même, avec deux volants en ivoire (même modèle). 28 à 33

Je me charge de renfermer toute espèce de seringue dans des boîtes plus ou moins élégantes, d'un prix plus ou moins élevé.

Par brevet d'invention, sans garantie du gouvernement.

POMPE SIMPLE

à courant régulier, sans réservoir d'air.

(MODÈLE CHARRIÈRE.)

Voir le rapport fait sur ces pompes à courant régulier par M. Thillaye à l'Académie royale de Médecine (page 8).

La nouvelle pompe à courant régulier pour les différentes espèces d'injections et de lavements a été construite de manière à éviter les inconvénients signalés dans la plupart des appareils de ce genre dits à jet continu, inconvénients dont les moindres sont la presque impossibilité d'un nettoyage exact, et pour quelques-uns de ces instruments, la possibilité d'introduire de l'air dans les intestins.

Nous pensons qu'il suffit de signaler ces faits, car, à part la question de propreté, on comprend qu'après certaines injections médicamenteuses il pourrait être quelquefois dangereux de se servir d'une pompe qui n'aurait pas été parfaitement nettoyée.

La nouvelle pompe que nous avons imaginée offre d'une manière parfaite toutes les conditions désirables. Du reste, l'expérience a déjà prononcé d'une manière tout à fait favorable; c'est pourquoi nous nous dispenserons de faire ressortir ici tous les avantages de cet appareil. Disons seulement que la simplicité de la nouvelle pompe à courant régulier est telle, que le petit nombre de pièces qui la composent peuvent être montées et démontées avec la plus grande facilité, et que de plus elles sont à l'abri de ces fréquents dérangements dont les autres appareils du même genre sont susceptibles.

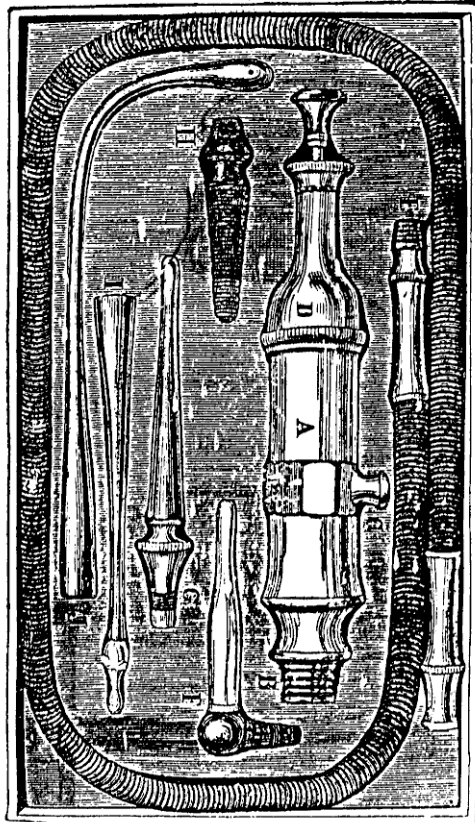
Prix des pièces qui composent l'appareil.

| | |
|---|--------|
| 1 ^o Le corps de pompe, le tuyau flexible intermédiaire, et une canule en ivoire. | 12 fr. |
| 2 ^o Les mêmes pièces, plus une échelle en corne et une canule élastique courbe, olivaire, à arrosoir. | 14 fr. |
| 3 ^o Les mêmes pièces, plus une échelle en étain et une canule élastique droite. | 15 fr. |
| 4 ^o <i>Appareil au grand complet.</i> Le corps de pompe, le tuyau intermédiaire, une canule à lavement en ivoire, deux échelles, dont une en corne et l'autre en étain, trois canules élastiques, dont une courbe, olivaire, à arrosoir, une droite, et l'autre terminée par un bout d'ivoire; enfin un pied en plomb. | 21 fr. |
| Ces différentes pièces sont renfermées dans des boîtes de étouffoir ou en fer-blanc, du prix de. | 3 fr. |

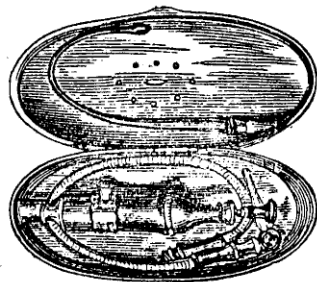
Les boîtes en fer-blanc servent aussi de réservoir, et sont en conséquence graduées à l'intérieur pour qu'on ne puisse injecter qu'une quantité déterminée de liquide. Dans ces boîtes, chaque pièce de l'appareil est disposée de manière à ne pouvoir être endommagée pendant les mouvements de transport, inconvénient qu'on n'a pas cherché à éviter dans la plupart des autres boîtes métalliques.

Je dois ajouter que toutes les pièces qui composent la pompe à courant régulier, ainsi que les boîtes qui les renferment, peuvent être confectionnées avec plus ou moins de luxe.

Le pied en plomb est destiné à être vissé, soit sur le corps de pompe, soit sous la boîte métallique, pour assujettir l'appareil pendant qu'on fait agir le piston.



Parfumeur complet démonté dans une boîte de citronnier.



Pompe démontée dans sa boîte-cuvette.

Figure 1.

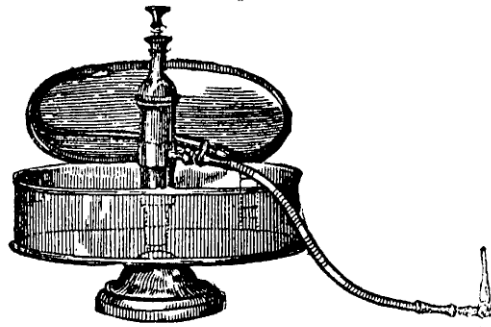
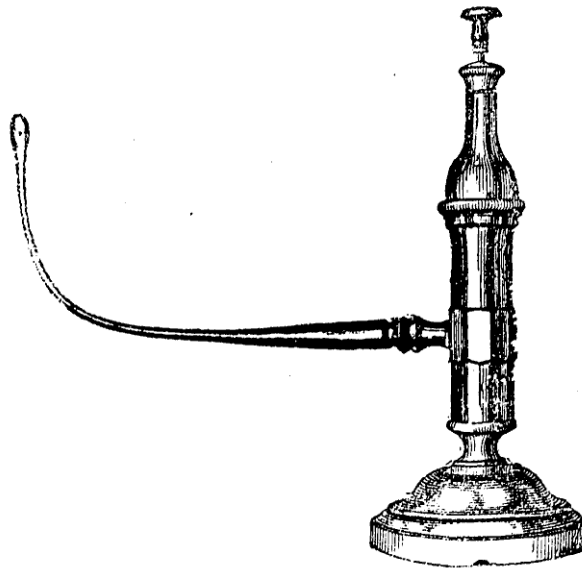


Figure 2.



Manière de se servir de la pompe à courant régulier.

On commence par fixer le corps de pompe au fond de la cuvette qui doit contenir le liquide, comme dans la figure 1, ou bien on l'adapte directement au pied en plomb, comme dans la

figure 2 ; on place alors sur l'ouverture latérale de la pompe le tuyau flexible, à l'extrémité duquel on adapte une canule, comme on le voit fig. 1^{re} ; ou bien, comme dans la figure 2, on fixe une canule en gomme élastique immédiatement sur le corps de pompe. Cela fait, si l'on se sert de la boîte métallique, on verse le liquide dans cette boîte ; dans le cas contraire, on place la pompe et son pied en plomb dans un vase quelconque. Dès lors, faisant partir le premier jet de liquide par deux ou trois coups de piston pour chasser l'air, on introduit immédiatement la canule, que l'on maintient avec la main gauche, tandis que de la main droite on fait mouvoir le piston qui chasse le liquide avec d'autant plus de force qu'on le fait agir avec plus de rapidité.

FORTE POMPE

A COURANT RÉGULIER.

(Même modèle que la précédente.)

| | |
|---|---------------------|
| 1 ^o Corps de pompe en cuivre (1), piston à double parachute. | 25 à 30 fr. |
| 2 ^o Tuyau élastique intermédiaire. | 2 fr. à 3 fr. 50 c. |
| 3 ^o Canule en corne et en ivoire. | 1 fr. à 1 fr. 50 c. |
| 4 ^o Pied en plomb, proportionné. | 6 à 7 fr. |

Je confectionne aussi des pompes du même modèle pour l'arrosage des jardins, pour douches, etc. Leur prix est évidemment proportionné à la grandeur des pièces, et ne peut être indiqué d'une manière précise.

Pour éviter la contrefaçon, les nouvelles pompes à courant régulier portent toutes pour inscription : *Par brevet d'invention, sans garantie du gouvernement. CHARRIÈRE, 6, rue de l'École-de-Médecine, pompes simples à courant régulier.* »

(1) Je fais ce modèle également en étain.

POMPES.

1° CLYSO-POMPES.

- | | |
|---|----------|
| N° 1. Le corps de pompe, un tuyau élastique intermédiaire (1), une canule à lavement en ivoire, sans boîte. | 4 à 6 f. |
| 2. Les mêmes pièces renfermées dans une boîte en bois ou en métal fermant à crochet ou à serrure. | 6 à 9 |
| 3. Les pièces précédentes, plus une canule courte en étain à vis extérieure, dite <i>en échelle</i> , et une canule droite élastique, avec boîte. | 8 à 10 |
| 4. Les mêmes pièces, l'échelle est en corne au lieu d'être en étain, et la canule élastique est courbe et terminée en arrosoir, avec boîte. | 9 à 11 |
| 5. <i>Appareil au grand complet.</i> Le corps de pompe, le tuyau élastique intermédiaire, une canule à lavement, en ivoire, deux échelles, dont une en étain et l'autre en corne, trois canules élastiques, dont une droite, une courbe terminée à olive en arrosoir, et l'autre terminée par un bout d'ivoire, avec boîte en bois ou en métal. | 12 à 15 |
| Tuyau de rechange avec ses garnitures, pouvant s'adapter à toute espèce de clyso-pompes. | 2 à 4 |

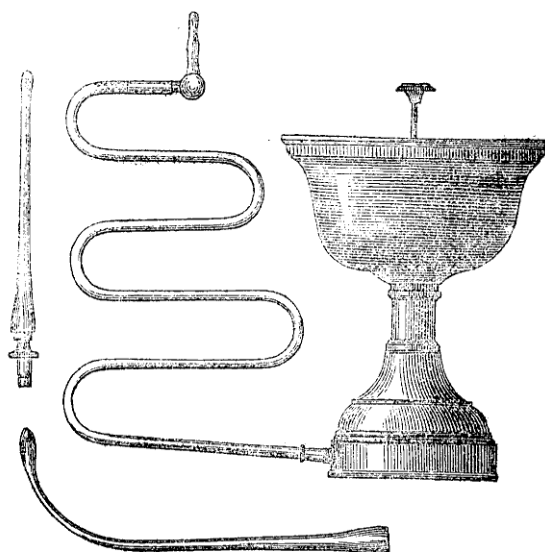
Je confectionne aussi plusieurs autres modèles de clyso-pompes, soit en cuivre, soit en maillechort, à des prix variés.

En adaptant à ces pompes mes pistons à *double parachute*, on obtiendrait une modification très-avantageuse; car alors non-seulement l'appareil agirait avec plus de régularité, mais encore, eu égard à la souplesse du jeu de ces nouveaux pistons, à l'aide du pied en plomb que nous avons indiqué précédemment, une seule main suffirait pour faire manœuvrer l'instrument avec la plus grande facilité. Ajoutons que ce changement du piston ne donnerait qu'une augmentation de 1 fr. 50 c.

(1) Les tuyaux élastiques pourraient être remplacés par des tuyaux en étain ou en tout autre métal, avec ou sans articulation.

2° POMPES CLYSTÉRIENNES.

- N° 1. Pompe clystérienne à jet continu. 20 à 28 f.
- 2. La même, avec réservoir en cuivre étamé. 23 à 30
- 3. La même, plaquée en argent. $\frac{15}{16}$ 38 à 45



APPAREIL FLUIDUC.

Cet appareil est composé d'un réservoir, soit en verre, soit en cuivre, soit en tout autre métal, et d'une pompe convenablement disposée. Voici la manière de s'en servir : on place d'abord le liquide dans le réservoir, puis on tourne le robinet de la pompe, de manière que l'air ne puisse pas s'échapper ; on fait ensuite agir le corps de pompe pour introduire dans le réservoir une quantité d'air suffisante pour refouler le liquide. Cela fait, il suffit de tourner le robinet pour que l'injection s'opère d'elle-même.

Cet appareil peut également servir pour faire des injections d'air ; j'en ai confectionné plusieurs pour cet usage.

Cet appareil se compose des pièces suivantes :

| | fr. c. | fr. c. |
|---|--------|----------|
| 1° Le corps de pompe en cuivre ou en maillechort (1). | 12 | » à 18 » |
| 2° Un tuyau plongeant. | | 3 » |
| 3° Id. conducteur du liquide. | | 3 50 |
| 4° Canule courbe, élastique, terminée en arrosoir, une échelle étamée. | | 2 » |
| 5° Canule droite élastique pour lavement. | | » 50 |
| 6° Canule en ivoire. | | 1 » |
| 7° Une sonde œsophagienne (voyez page 55). | | 3 » |
| 8° Réservoir en verre muni de sa garniture en cuivre. | | 10 » |
| 9° Réservoir en étain. | | 10 » |
| 10° Boîte en noyer pour contenir ces pièces à l'exception des réservoirs. | 8 | » à 15 » |

CLYSOIRS.

| | |
|--|-----------|
| 1° Clysoir en tissu imperméable. | 4 à 8 fr. |
| 2° Clysoir en peau. | 5 à 10 |
| 3° Injecteur, ou nouvelle seringue très-portative. | 15 à 18 |

SIPHON

POUR

FAIRE DES IRRIGATIONS SUR UNE PARTIE SPÉCIALE
DU CORPS OU DANS LES ORGANES.

Cet instrument, généralement recommandé par MM. les médecins et chirurgiens, présente encore quelques difficultés pratiques à la plupart des personnes qui veulent s'en servir.

Ayant reçu des auteurs de ce siphon les indications nécessaires à sa construction et à ses divers usages, je suis le premier qui l'ait confectionné pour ses auteurs, et j'ai eu souvent à regretter de n'y avoir pas joint une notice explicative qui en rendit l'emploi facile pour tout le monde.

(1) Ce corps de pompe peut être confectionné avec tout autre métal.

Il faut pour se servir du siphon :

- 1° Ouvrir le robinet B, en le tournant en travers ;
- 2° Emplir le tuyau (1), soit en versant dans l'entonnoir A, soit en puisant avec l'entonnoir lui-même jusqu'à ce que le liquide sorte par la partie C, qui doit toujours être maintenue un peu plus bas que l'entonnoir, comme on le voit *fig. 1* ;
- 3° Fermer le robinet ;
- 4° Placer l'entonnoir A dans un vase quelconque, comme dans la *fig. 2*.

Figure 1.

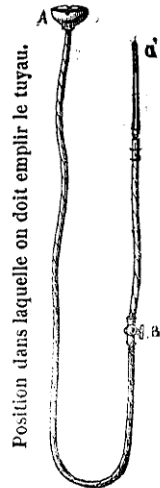
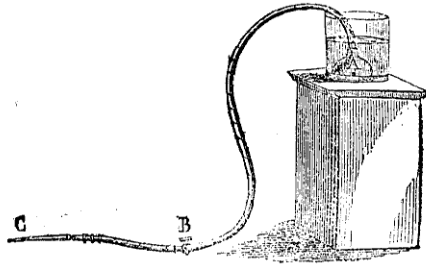


Figure 2.



Le vase doit être placé de manière que la partie C du tuyau, parvenue au point où doit se faire l'irrigation, conserve à peu près la pente indiquée dans la figure 2. Cela fait, on ouvre le robinet B au degré proportionné à la force du jet que l'on veut obtenir.

Pour conserver le tuyau en bon état, il serait convenable de le retirer de l'eau, et de le suspendre, le robinet étant ouvert, pour le faire égoutter.

(1) Le liquide dont on veut faire usage doit être bien passé, afin qu'il ne puisse occasionner l'obstruction du tuyau.

Pour recommencer une nouvelle irrigation, on devra emplir de nouveau le tuyau, comme il est dit dans les articles 1 et 2 (1).

J'ai disposé ce siphon de manière à pouvoir être appliqué à la sonde à double courant en métal ou en gomme de M. le professeur Cloquet; pour la sonde métallique, sur un bout qui se monte à vis et s'ajuste à frottement sur elle; pour la sonde en gomme, de la même manière que sur les canules élastiques. Dans ces deux cas, un second bout de tuyau s'adapte sur le second entonnoir de la sonde; il est terminé par une boule en plomb, qui sert à le maintenir dans le vase destiné à recevoir le trop-plein du liquide.

BIDETS DE VOYAGE

POUR LES INJECTIONS.

| | |
|--|-------------|
| Bidet de voyage, très-portatif, et servant de boîte, en noyer. | 18 à 23 fr. |
| Le même, en acajou. | 25 à 50 |

VENTOUSES A POMPE

MODIFIÉES PAR CHARRIÈRE.

Les ventouses à pompe offraient, à leur origine, plusieurs inconvénients qui en faisaient généralement négliger l'emploi, et qu'on s'est appliqué à faire disparaître, surtout depuis quelques années. Ces inconvénients consistaient principalement dans le dérangement continu de ces appareils, dérangement produit par un vice de confection des soupapes, et par la complète inexactitude du jeu du piston.

Autrefois les soupapes étaient faites avec un morceau de

(1) Ce siphon peut être mis en activité en aspirant avec la bouche pour l'amorcer, comme on fait pour les anciens siphons; mais on préfère généralement amorcer celui-ci en l'emplissant comme il est dit plus haut. Il est bien entendu que si on laisse vider entièrement le vase, il faudra amorcer de nouveau, soit en emplissant le tuyau, soit en aspirant.

baudruche appliqué sur une large surface, et sur lequel on pratiquait trois incisions à travers lesquelles s'opérait l'introduction et la sortie de l'air. Mais d'un côté la baudruche se putréfiait bientôt par son contact avec les corps gras, ou bien les incisions en détruisaient promptement le tissu; et de l'autre côté la large surface sur laquelle elle était appliquée était le réceptacle de toutes les malpropretés que la pompe pouvait aspirer, malpropretés qui ne pouvaient d'ailleurs être enlevées sans détruire la soupape.

En 1831, M. Russel, professeur de physique à Édimbourg, me communiqua ses idées sur les soupapes, et me proposa de les confectionner de la manière suivante : La baudruche est remplacée par un ruban de soie gommée, très-étroit, appliqué sur une petite surface légèrement arrondie sur ses bords, et disposé de manière à conserver parfaitement libres les parties latérales par où s'introduit l'air. Cette disposition dispense de pratiquer des incisions, et conserve par là au tissu toute son intégrité (1). Ainsi confectionnées, les soupapes ne se détériorent plus, les malpropretés y séjournent beaucoup moins, et d'ailleurs rien n'est plus facile que de les enlever sans détruire le ruban de soie.

Ces avantages, qui ont maintenant été sanctionnés par une expérience de plusieurs années, seront facilement appréciés.

Les pompes ont fixé mon attention d'une manière toute particulière. Ici, en effet, les inconvénients des pistons ordinaires étaient trop évidents pour ne pas être reconnus par tout le monde. L'expérience me permet d'affirmer aujourd'hui que j'ai fait disparaître ces inconvénients d'une manière tout à fait satisfaisante, et cela à l'aide d'un mécanisme très-simple que j'ai appliqué, du reste, à toutes les espèces de pompes et seringues, comme je l'ai exposé dans une note détaillée sur ce sujet, adressée à l'Académie royale de médecine de Paris, le 19 novembre 1839 (2). Voici en quoi consiste la modification que j'ai apportée dans la confection des pistons :

Mes pistons sont garnis d'une rondelle en cuir, rabattue sur

(1) Si l'on voulait se dispenser de la pompe, et aspirer l'air avec la bouche, au moyen d'une embouchure en ivoire munie d'un tuyau flexible, on pourrait appliquer cette soupape immédiatement sur le verre, comme M. le docteur Bossu l'a déjà proposé.

(2) C'est sur cette note que M. Thillaye a fait le rapport que nous avons mentionné précédemment. (Voyez page 20.)

une garniture élastique qui s'ouvre d'autant plus que l'aspiration est plus grande. Par ce procédé, plus le piston est attiré avec force pour aspirer l'air, plus il s'applique de toutes parts contre le corps de pompe par un développement que l'on peut comparer à celui du parachute. Ces simples détails suffisent pour faire comprendre que, même avec les corps de pompe le plus irrégulièrement calibrés, les mouvements du piston doivent être très-faciles et d'une précision remarquable. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, l'expérience est venue confirmer d'une manière absolue la supériorité de ces pistons.

Il y a peu de temps encore, on éprouvait une certaine difficulté pour démonter le piston qui n'offrait pas de prise. Pour faire disparaître cette difficulté, j'ai placé sur la tige de mes pistons une traverse qui sert de point d'appui, et j'ai pratiqué sur la plaque une rainure qui facilite le démontage, à l'aide d'une simple lame de couteau, de ciseaux ou autres. La même disposition se trouve à l'extrémité de la pompe.

Pour donner aux appareils à ventouses un ensemble de perfection désirable, j'ai fait quelques autres modifications beaucoup moins importantes, sans doute, que les précédentes, mais qui cependant me paraissent assez utiles pour être mentionnées ici.

Avec les appareils anciens, il fallait prendre les plus grandes précautions pour ne pas communiquer au malade les mouvements du jeu du piston. M. Russel avait tâché d'obvier à cet inconvénient, en proposant un récipient dans lequel on faisait le vide pour le transmettre ensuite aux verres de ventouses, sans être obligé de pomper chaque fois sur le malade lui-même. Pendant quelque temps on a fait usage de ce procédé que j'avais appliqué d'après l'idée du professeur d'Édimbourg. Mais outre que ces récipients étaient plus ou moins volumineux, et par cela même embarrassants, ils compliquaient encore l'appareil. J'ai pensé qu'on obtiendrait, avec plus de simplicité, le résultat recherché par M. Russel, en interposant entre le verre et la pompe un tuyau flexible qui permet de plus d'agir à une certaine distance, circonstance qui peut trouver une application utile dans plusieurs cas.

Les verres à ventouses étaient adaptés au robinet au moyen d'un montage à vis. J'ai rendu ces deux pièces adhérentes. D'un autre côté le robinet s'unissait à la pompe à l'aide d'un second montage à vis. J'ai fait disparaître ce mode d'union

qui offre quelques difficultés et certains inconvénients qu'il est facile de prévoir ; je lui ai substitué un montage à frottement qui est sans contredit plus simple et tout aussi sûr, puisque je fais confectionner les extrémités des deux pièces d'une égale grosseur. Il suffirait d'ailleurs d'ajouter ou de retrancher quelques fils cirés pour augmenter ou diminuer le frottement.

Si, à ces divers avantages, on joint la réduction que j'ai faite sur le prix de ces appareils, on ne sera point étonné que mon système de ventouses à pompe, qui n'est d'ailleurs qu'une application de celui que j'ai adopté pour les pompes et seringues en général, ait reçu l'approbation de tous les hommes compétents en pareille matière.

Le prix des anciennes ventouses à pompe avec un seul verre était de 25 à 30 fr.

Celles que je confectionne depuis 1840, et dont je viens de mentionner les avantages, avec le tuyau élastique et un verre muni de son robinet, ne coûtent que 16 fr.

Voici, du reste, le prix courant de chacune des pièces de l'appareil :

| | | |
|---|--------|--------|
| 1° Le corps de pompe en cuivre, avec nouveau piston en parachute (modèle Charrière). | fr. c. | fr. c. |
| | 9 » | à 10 » |
| 2° Le même, en maillechort. | 13 » | à 14 » |
| 3° Le tuyau élastique, avec les garnitures en cuivre. | 2 50 | à 3 » |
| Id. avec les garnitures en maillechort. | 3 50 | à 4 » |
| 4° Verres de différentes formes et de différentes grandeurs, avec le robinet en cuivre. La pièce. | 2 50 | à 3 » |
| 5° Les mêmes, avec le robinet en maillechort. | 4 » | à 4 50 |

Les pompes peuvent être faites en argent ou en tout autre métal.

L'appareil est ordinairement renfermé dans une boîte compartimentée à l'intérieur, du prix de 6 à 15 fr. et au delà.

Les prix que je viens d'indiquer subiront une modification si l'on voulait des appareils d'un fini moins parfait.

Tel est l'appareil moderne. Il me reste à mentionner le prix des pièces qui composent l'appareil ancien.

Ancien Appareil de Ventouses.

| | | |
|---|-------------|-----------|
| 1° Verres simples de différentes grandeurs. | 40 à 60 c. | la pièce. |
| 2° Lampe à alcool, en cuivre. | 3 fr. 50 c. | à 4 fr. |
| 3° Id. en maillechort. | 6 à 15 | |
| 4° Flacon rempli d'alcool. | 2 fr. | 50 |

Ces pièces sont ordinairement renfermées dans une boîte compartimentée à l'intérieur, du prix de 6 à 15 fr. et au delà, suivant le luxe et la quantité de verres. Dans ces boîtes, comme dans les précédentes, on place un ou plusieurs scarificateurs.

Pour empêcher le contact du feu avec la surface de la peau, M. le docteur Rousseau a placé dans le verre une espèce de grille qui se trouve suspendue dans son milieu.

Quelques médecins m'ont commandé un modèle de ventouses pour le col de l'utérus. Prix. 7 à 9 fr.

GRANDES VENTOUSES JUNOD.

Appareil n° 1, pour un membre inférieur.

- 1 Cylindre en cuivre terminé en forme de *botte*, dans lequel on peut placer le pied et la jambe, jusqu'au-dessus du genou, et pouvant servir à toutes les tailles.
Le prix d'une botte est de. 30 fr.

Le sommet de cette botte est disposé pour recevoir un manchon en gomme. Cette botte a subi de nombreuses modifications; un certain degré de force a été ménagé dans quelques-unes de ses parties, sans en augmenter le poids, tout en donnant à la botte une solidité que la pratique avait fait reconnaître indispensable.

Si l'on devait se servir de la botte pour un sujet de petite taille, on placerait au fond un tampon qui en diminuerait la profondeur.

- 1 Manchon en gomme, que l'on monte au sommet de la botte. 14 fr.

Les manchons sont de trois numéros, pour les différentes grosseurs des membres; le n° 1 est le plus petit; le n° 2, le moyen; le n° 3, le plus gros. Ces trois grosseurs sont disposées pour aller sur la même botte; l'intérieur est un tissu élastique recouvert de gomme sur toutes les faces, ce qui permet la dilatation, sans nuire à la solidité; ceux en gomme sans tissu se dilatent, mais inégalement, et crèvent souvent sous une pression peu considérable, ce qui est un grave inconvénient, surtout lorsqu'on est éloigné du fabricant.

- 1 Bracelet métallique, servant à maintenir fixé sur la botte, à l'aide d'une vis, le manchon en gomme. . . 8 fr

L'emploi de ce bracelet métallique rend l'application du manchon très-facile; du reste tout, dans cet appareil, a été disposé pour en rendre l'emploi accessible à toutes les personnes qui n'en font pas un usage fréquent.

A reporter. 52 fr.

| | |
|--|--------|
| Report. | 52 fr. |
| 1 Robinet que l'on monte à vis sur la botte. | 4 |
| 1 Pompe avec piston en parachute de Charrière. | 33 |
| 1 Tuyau élastique, garni en cuivre à chaque bout, pour assembler la pompe avec la botte. | 5 |
| <hr/> | |
| Prix de l'appareil n° 1. | 94 |

Appareil n° 2, servant pour un membre inférieur et un membre supérieur.

Il se compose des mêmes pièces que le n° 1, et en plus, des pièces suivantes :

| | | |
|---|--------|----------|
| 1 Cylindre pour bras. | 14 fr. | } 53 fr. |
| 1 Manchon pour le cylindre. | 12 | |
| 1 Bracelet métallique. | 8 | |
| 1 Robinet. | 4 | |
| 1 Tuyau élastique. | 5 | |
| Disposition de la pompe, pour recevoir un robinet, afin de pouvoir agir simultanément sur la botte et sur le cylindre, en plus. | 10 | |

Prix de l'appareil n° 2. 147 fr.

NOTA. Le cylindre pour bras pourrait tenir lieu de botte, si l'on opérât sur de jeunes enfants.

Appareil n° 3, servant pour les deux membres inférieurs.

Il se compose des mêmes pièces que le n° 1, et en plus :

| | | |
|--------------------------------|--------|----------|
| 1 Botte. | 30 fr. | } 61 fr. |
| 1 Manchon. | 14 | |
| 1 Bracelet métallique. | 8 | |
| 1 Robinet. | 4 | |
| 1 Tuyau élastique. | 5 | |

Prix de l'appareil n° 3. 155 fr.

Appareil n° 4, servant pour les deux membres inférieurs, et pour un membre supérieur.

Il se compose des appareils nos 1, 2 et 3 ; prix. 208 fr.

Appareil n° 5, servant pour les quatre membres à la fois.

Il se compose des appareils nos 1, 2 et 3, et en plus :

| | | |
|---|--------|----------|
| 1 Cylindre pour bras. | 14 fr. | } 58 fr. |
| 1 Manchon. | 12 | |
| 1 Bracelet métallique. | 8 | |
| 1 Robinet. | 4 | |
| 1 Tuyau élastique. | 5 | |
| 1 Manomètre et son robinet, monté sur la pompe (1). | 15 | |

Total de l'appareil n° 5. 266 fr.

(1) Lorsque les quatre appareils sont appliqués, on emploie ordinairement le manomètre.

Au lieu d'un seul manchon pour botte ou cylindre, on prend souvent les trois numéros, afin de pouvoir les changer suivant la grosseur des membres.

SCARIFICATEURS A RESSORT

MODIFIÉS PAR CHARRIÈRE.

L'avantage des scarificateurs dans les émissions sanguines est devenu incontestable, puisqu'on peut, en un grand nombre de cas, substituer leur usage à celui des sangsues dont le prix est toujours très-élevé et la qualité douteuse.

Depuis quelques années, les scarificateurs à ressort ont acquis un degré de perfectionnement qu'ils étaient loin d'avoir à leur naissance.

Le scarificateur est originaire de l'Allemagne; il s'y fabriquait exclusivement et était de structure grossière, d'un démontage et surtout d'un nettoyage difficiles, ce qui contribuait beaucoup à en restreindre l'emploi.

C'est de Londres que partent les premières modifications vraiment sérieuses : les lames divergentes furent substituées aux anciennes, mais la disposition du ressort était encore très-défectueuse.

Il y a vingt ans environ, M. Deleuil, balancier de la Monnaie de Paris, sur la demande et les indications de M. le docteur Gondret, apporta quelques modifications aux scarificateurs anglais.

Mais le perfectionnement le plus important fut l'application du ressort en barillet de pendule introduit par moi, ainsi que s'en exprime M. Laugier, dans un rapport fait à l'Académie royale de médecine, dans sa séance du 28 octobre 1845, à propos d'un autre scarificateur.

« . . . M. Charrière a avantageusement modifié le mécanisme en y introduisant le ressort roulé de pendule. » . . .

Aujourd'hui je crois être parvenu, à l'aide d'un mécanisme très-simple, à donner au ressort des scarificateurs un degré de solidité et de souplesse qui les rend d'une supériorité incontestable. J'ai remplacé les deux ressorts ordinaires par deux lames d'acier de la longueur de 10 à 11 centimètres, roulées sur elles-mêmes à la

manière d'un ressort de pendule ; de telle sorte que ces deux ressorts occupent un très-petit espace, et qu'on peut leur donner tout le degré d'élasticité désirable. A l'aide de ce mécanisme, il n'est plus nécessaire d'employer de l'huile pour faire fonctionner l'appareil ; le ressort a une force *constante*, et les scarificateurs sont très-faciles à armer. J'ajouterai que les nouveaux ressorts ne portant plus directement, comme les anciens, sur les engrenages, ne peuvent plus les détruire. La course des lames est très-rapide, et leur action est aussi puissante à la fin de la course qu'au point de départ.

Depuis que je confectionne ainsi les scarificateurs, je n'ai jamais reçu aucune plainte de MM. les médecins.

Avant de faire connaître le prix des nouveaux scarificateurs à ressort, je crois devoir indiquer le moyen de les *démonter* et de les *nettoyer* facilement.

Pour enlever le couvercle de la caisse, il faut dévisser deux vis d'acier qui se trouvent sur ses côtés ; ces deux vis sont maintenues par un point d'arrêt qui les empêche de se détacher complètement. Cela fait, on arme à moitié course les lames, et l'on ouvre une petite porte située sur une des parois de la caisse de l'instrument, et dès lors on peut retirer librement les deux arbres sur lesquels les lames sont placées.

Pour nettoyer les lames, on passe à plusieurs reprises sur elles un morceau de moelle de sureau (1) qui a la propriété d'enlever tout le sang sans endommager leur tranchant. On pourrait, à la rigueur, faire ce nettoyage sans retirer les lames de la caisse ; il suffirait alors de les faire saillir au plus haut degré en tournant un bouton placé sur la paroi inférieure de la caisse, à côté de la détente, et qui est destiné à graduer leur élévation. En pareil cas, il faudrait avoir soin d'incliner un peu le scarificateur pour que les débris de la moelle ne s'introduisissent pas dans la caisse de l'instrument. Il existe quelques autres moyens de nettoyage ; mais celui-ci, je crois, doit être préféré.

Les scarificateurs à ressort se vendent encore en Angleterre 50 fr.

Je suis parvenu à pouvoir diminuer considérablement le prix de ces instruments, comme on va le voir dans la liste suivante :

(1) Cette moelle est très-commune. On en trouve chez tous les quincailliers et chez tous les horlogers.

PRIX COURANT

DES SCARIFICATEURS A RESSORT.

| | | | |
|-------|---|-----------|-----------|
| N° 1. | Scarificateur simple, à 8 lames, caisse en cuivre. | | 6 à 7 fr. |
| 2. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 9 à 11 |
| 3. | Id. à 8 lames, caisse en cuivre. | | 9 à 11 |
| 4. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 12 à 14 |
| 5. | Id. à 12 lames, caisse en cuivre. | | 11 à 13 |
| 6. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 14 à 16 |
| 7. | Id. à 16 lames, caisse en cuivre. | | 13 à 15 |
| 8. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 17 à 19 |
| 9. | Scarificateur à lames divergentes (modèle Charrière), à 8 lames, caisse en cuivre. | | 12 |
| 10. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 14 |
| 11. | Id. à 12 lames, caisse en cuivre. | | 15 |
| 12. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 17 |
| 13. | Id. à 16 lames, caisse en cuivre. | | 18 |
| 14. | Id. Id. caisse en maillechort. | | 20 |

Lames de rechange servant également pour les scarificateurs simples, et pour ceux à lames divergentes.

| | | | | |
|--------------------------------------|-----------|--|--------|--------|
| | | | fr. c. | fr. c. |
| Une rangée de 8 lames, avec l'arbre. | | | 4 | » |
| Id. de 8 lames. Id. | | | 4 | 50 |
| Id. de 12 lames. Id. | | | 5 | 50 |
| Id. de 16 lames. Id. | | | 6 | 50 |

Autres modèles de Scarificateurs.

| | |
|---|-------------|
| Scarificateur de M. le bar. Larrey, châsse en corne noire. | 4 50 à 5 » |
| Id. châsse en ivoire. | 4 50 à 5 50 |
| Id. châsse en écaille. | 5 50 à 6 50 |
| Scarificateur de M. A. Pasquier, à 8 lames, caisse en maillechort. | 35 » à 40 » |
| Id. à 12 lames, Id. | 40 » à 45 » |
| Scarificateur en maillechort (mod. Charrière) à 8 lames. | 20 » à 25 » |
| Id. à 12 lames. | 25 » à 30 » |

Lames de rechange pour ces deux derniers modèles.

| | | |
|--|-------------|-------------|
| Une rangée de 8 lames. | | 7 » à 10 » |
| Id. de 12 lames. | | 11 » à 13 » |
| Scarificateur pour les gencives, châsse en corne noire. | 2 50 à 3 50 | |
| Id. châsse en ivoire. | 3 » à 4 » | |
| Id. châsse en écaille. | 4 » à 5 » | |
| Scarificateur (modèle de M. Gilgencrantz), avec son étui. | 15 » à 18 » | |

Les scarificateurs sont ordinairement placés dans les boîtes

à ventouses qui offrent pour eux une case spéciale. Cependant, lorsqu'on les demande séparément, je les renferme dans des étuis du prix de 2 à 5 fr.

Le prix de tous les scarificateurs que je viens d'indiquer pourrait subir une réduction, si, tout en conservant à ces instruments leur perfection sous le rapport opératoire, on se contentait de moins de fini dans leur fabrication.

ÉMISSIONS SANGUINES.

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|----------|
| Porte-sangsues ordinaire, en verre. | » 50 | à 1 » |
| Le même, à piston (1). | 2 | » à 4 » |
| Couvre-sangsues de différentes qualités. | 1 | » à 8 » |
| Palette à saignée, en étain. | 2 | » à 7 » |
| Id. en cuivre. | 5 | » à 8 » |
| Bandes pour saignée. | » 50 | à 1 50 |
| Tourniquet à saignée de tous modèles. | 5 | » à 12 » |
| Pinces à sangsues, de tous modèles. | 3 | » à 6 » |

DRAGUES DE SAUVETAGE

ET NOUVEAUX INSTRUMENTS

POUR DONNER DES SECOURS AUX ASPHYXIÉS.

C'est en juin 1840 que j'ai publié une brochure sur ce sujet. L'étendue de ce travail ne me permet pas de le reproduire ici dans son entier ; je me bornerai à mentionner ce qui se rapporte aux boîtes de secours ; mais auparavant je crois devoir exposer le jugement qu'ont porté sur ce travail les journaux de médecine. Voici l'analyse qu'en a donnée le journal *l'Esculape* du 29 novembre 1840 :

« Louis disait, en parlant des instruments de chirurgie : « Ils sont » aux opérations qui forment la partie brillante de notre art ce que les » médicaments sont au traitement des maladies proprement dites. » Celui donc qui confectionne bien ces instruments, celui qui se rend l'interprète fidèle des idées des chirurgiens, celui surtout qui, à force de veilles et de sacrifices, est parvenu à créer quelques améliorations qui n'ont pas été toutes perdues pour l'humanité et pour la science, a sans contredit des droits aux encouragements de la presse. Nous ne croyons donc pas servir une industrie mercantile en donnant à nos lecteurs un court aperçu de cette brochure.

(1) On peut garnir les porte-sangsues avec toute espèce de métal.

» Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les pièces qui composent l'arsenal de la chirurgie pour montrer la part qui revient de droit à M. Charrière, soit dans leur mode de confection, soit dans l'invention de quelques-uns d'entre eux. Nous sommes persuadé que ce travail serait curieux à plus d'un titre; mais ces détails nous entraîneraient beaucoup au delà des limites que nous devons nous imposer. D'ailleurs nous serions forcé de nous occuper autant des personnes que des choses, et c'est là, à notre avis, une raison plus que suffisante pour y renoncer. Bornons-nous à constater d'une manière générale que M. Charrière ne doit plus être considéré comme un simple ouvrier-marchand, et que, sans lui faire une trop large part qu'il serait lui-même le premier à désavouer, on peut dire, sans crainte d'être démenti par aucun des chirurgiens qui ont quelques connaissances sur les nombreux instruments de la chirurgie, qu'il doit compter parmi les hommes qui joignent à une grande activité, à un vif désir de servir les intérêts de l'humanité et de la science, une intelligence favorablement disposée pour rendre d'une manière parfaite les idées des chirurgiens, et quelquefois aussi pour créer des améliorations utiles. Ajoutons que c'est dans la fréquentation des hôpitaux et des amphithéâtres que M. Charrière va puiser toutes ses inspirations.

» La première partie de la brochure que nous avons à faire connaître n'est pas, il est vrai, du domaine de la médecine; mais elle intéresse l'humanité à un si haut degré que nous croyons devoir en indiquer les points principaux.

» La question du sauvetage est une de celles qui doivent fixer d'une manière toute particulière l'attention des sociétés dites philanthropiques. Aussi voyons-nous que, depuis quelque temps surtout, des modifications ont été apportées aux instruments grossiers dont on se servait jadis pour porter des secours aux noyés. Cependant, M. Charrière a raison de le dire, il reste encore beaucoup à faire, et l'humanité a en quelque sorte le droit de réclamer de nouveaux perfectionnements. Il suffit, pour s'en convaincre, de savoir que les instruments dont on s'est servi jusqu'à ce jour, en France du moins, pour saisir les noyés au fond de l'eau, ne sont que des *gaffes* ou *crocs aigus* qui peuvent donner la mort aux malheureux que l'on cherche à sauver.

» Les dragues imaginées par M. Charrière, et dont on trouve des modèles dans sa brochure, mettent évidemment à l'abri de cet inconvénient majeur, et sont, sans contredit, préférables à tout ce qui a été fait dans le même but. Nous en avons vu faire l'essai sur la Seine; nous avons nous-même dirigé quelques-unes de ces manœuvres, et il nous a été facile de nous convaincre des avantages que ces instruments doivent offrir. Nous ne voulons pas dire par là que c'est là le *nec plus ultra*. M. Charrière nous en prévient lui-même: « Je n'ai pas la prétention, » dit-il, d'avoir atteint le degré de perfection désirable. Je me sentirai » très-heureux si mon travail peut provoquer de nouvelles améliorations. » Nous pensons donc que la direction donnée par M. Charrière à des recherches subséquentes sur ce sujet est très-heureuse, et que la nouvelle voie ouverte par lui sera fructueusement suivie par ceux qui ont mission de s'occuper d'une manière spéciale d'une question aussi importante.

» La seconde partie de cette brochure traite des instruments qui doivent entrer dans la composition des boîtes de secours pour les noyés et les asphyxiés. Nous ne pouvons point entrer ici dans des détails sur chacune de ces pièces. Bornons-nous à dire d'une manière générale que M. Charrière ne s'est pas contenté d'ajouter quelques instruments utiles qui ne figurent point dans les anciennes boîtes, il a encore modifié d'une manière très-avantageuse à plus d'un titre plusieurs appareils. Une seule citation mettra le lecteur à même de juger l'exactitude de notre appréciation : l'appareil à fumigation qui se trouve dans les anciennes boîtes est composé d'un soufflet ordinaire, d'une espèce de cafetière en fer-blanc et d'un tuyau, le tout confectionné, nous devons le dire, d'une manière médiocrement grotesque. — Celui de M. Charrière est composé d'une seringue à double piston en parachute, à laquelle on adapte un robinet à double effet, d'une boule métallique dans laquelle on place les aromates, et d'une canule en gomme élastique. L'aspect seul de ces deux appareils, nous pouvons le dire hardiment, ne saurait laisser l'homme le moins impartial dans l'embarras du choix. Ajoutons que les nouvelles boîtes de M. Charrière sont disposées avec tant d'art que, quoique plus petites que les anciennes, elles contiennent un plus grand nombre de pièces. C'est à tel point que tout nous porte à penser que ces nouvelles boîtes de secours seront favorablement accueillies par MM. les membres du conseil de salubrité, qui sont toujours disposés à accepter avec reconnaissance toutes les modifications utiles.

» Disons, en terminant, que les travaux de M. Charrière ne le conduiront pas seulement à la fortune ; ils lui donneront aussi une place parmi les hommes qui ont illustré leur profession. »

NOUVEAUX INSTRUMENTS

POUR DONNER

DES SECOURS AUX ASPHYXIÉS.

S'il est important de retirer les noyés le plus promptement et avec le plus de soin possible, il ne l'est pas moins sans doute d'avoir sous la main tout ce qui est nécessaire pour donner les secours que réclame leur état. De là l'usage généralement adopté des *boîtes de secours*.

Je n'ai pas l'intention de m'immiscer ici dans les indications thérapeutiques. Mon rôle, à moi, c'est d'étudier le mode d'action des instruments et de les modifier d'après les indications des hommes de l'art. C'est ainsi que j'ai mis à contribution les idées des auteurs qui se sont occupés de cette matière.

Plusieurs hommes spéciaux ayant manifesté le désir de remédier aux inconvénients des pistons, qui, le plus souvent, sont hors d'état de servir, comme chacun le sait, j'ai proposé à M. le préfet de police de modifier les pompes à air et les seringues qui se trouvent dans les boîtes de secours. Voici, du reste, la note que j'ai présentée à ce sujet à l'Académie royale de Médecine le 19 novembre 1839 :

« Un des inconvénients les plus marqués que l'on reprochait aux diverses espèces de pompes et seringues se trouvait dans l'inexactitude ou la difficulté du jeu du piston, qui, remplissant mal le corps de pompe, au lieu de refouler le liquide, le laissait s'échapper en arrière et passer au-dessus de lui ; si l'on voulait, par une augmentation de volume, obtenir une application plus exacte contre les parois du tube, il devenait quelquefois presque impossible d'exécuter les mouvements de *va-et-vient* ; enfin, si on le laissait seulement quelques jours sans s'en servir, le piston séchait, et, dans le premier cas, devait être réparé ou tout au moins démonté ; tandis que, dans le second, il contractait de telles adhérences qu'il fallait souvent employer, pour le détacher et le mettre en mouvement, une force capable de le briser, ou tout au moins de le détériorer d'une manière notable.

» Sans rappeler ici les différents efforts que l'on a tentés pour obtenir des résultats plus ou moins satisfaisants soit avec le cuir, le feutre, la filasse ou le liège, je crois pouvoir assurer que le perfectionnement que j'ai l'honneur de vous présenter, appuyé par la preuve irrécusable de l'expérience, paraît remplir toutes les conditions désirables. Son mécanisme ne consiste que dans l'addition de deux rondelles en cuir placées dos à dos et rabattues sur les garnitures élastiques, qui s'ouvrent d'autant plus que l'aspiration ou la pression est plus grande ; plus le piston est appliqué avec force pour aspirer ou refouler l'air ou le liquide, plus il empêche son retour en arrière, en s'appliquant de toutes parts contre le tube par un développement que nous pouvons comparer à celui du parachute. On comprend dès lors que, même avec les corps de pompes les plus mal calibrés, les mouvements du piston doivent être très-faciles et d'une précision absolue. Ces dispositions empêchent entièrement l'introduction des bulles d'air que laissaient passer les pistons des seringues ordinaires dans une aspiration rapide du liquide, et qui, pendant l'injection, occasionnaient des espèces de crachements désagréables, et souvent même dangereux. »

C'est sur cette note que M. Thillaye a fait un rapport à l'Académie royale de Médecine.

Ce piston deviendra, j'en ai la ferme conviction, d'un usage général. D'après la décision ministérielle du 8 mars 1840, chacun des sacs d'ambulance que je suis chargé, par M. le ministre de la guerre, de fournir à tous les bataillons de l'armée, devra être muni d'une seringue destinée aux asphyxiés. Je dois ajouter que ces seringues, auxquelles j'ai adapté le nouveau piston, ont été jugées nécessaires par le conseil de santé.

Ayant quelquefois fourni des *boîtes de secours* suivant l'instruction du conseil de salubrité, j'ai remarqué que ces caisses étaient très-volumineuses, difficiles à transporter, et surtout qu'elles contenaient quelques instruments qu'on pourrait remplacer utilement par d'autres moins compliqués, plus en harmonie avec notre époque, et dont l'action serait même plus exacte. Le volume (1) et le poids de ces boîtes seraient ainsi réduits de beaucoup; et, quoique les instruments fussent mieux faits, plus solides et d'un usage plus général, le prix n'en serait pas augmenté. On simplifierait ainsi ces boîtes, tout en augmentant les ressources. C'est ainsi qu'avec ma seringue à double piston en parachute, *fig. 1*, garnie du robinet à double effet, on peut, en y adaptant, suivant les cas, les pièces 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, représentées *planche 1*, remplir plusieurs indications sur lesquelles je vais dire quelques mots.

| (1) MESURE DES BOÎTES ANCIENNES. | MESURE DE MES BOÎTES. |
|----------------------------------|------------------------------|
| Longueur. 51 centim. | Longueur. 46 centim. |
| Largeur. 40 » | Largeur. 30 » |
| Hauteur. 33 » | Hauteur. 26 » |

PLANCHE 1.

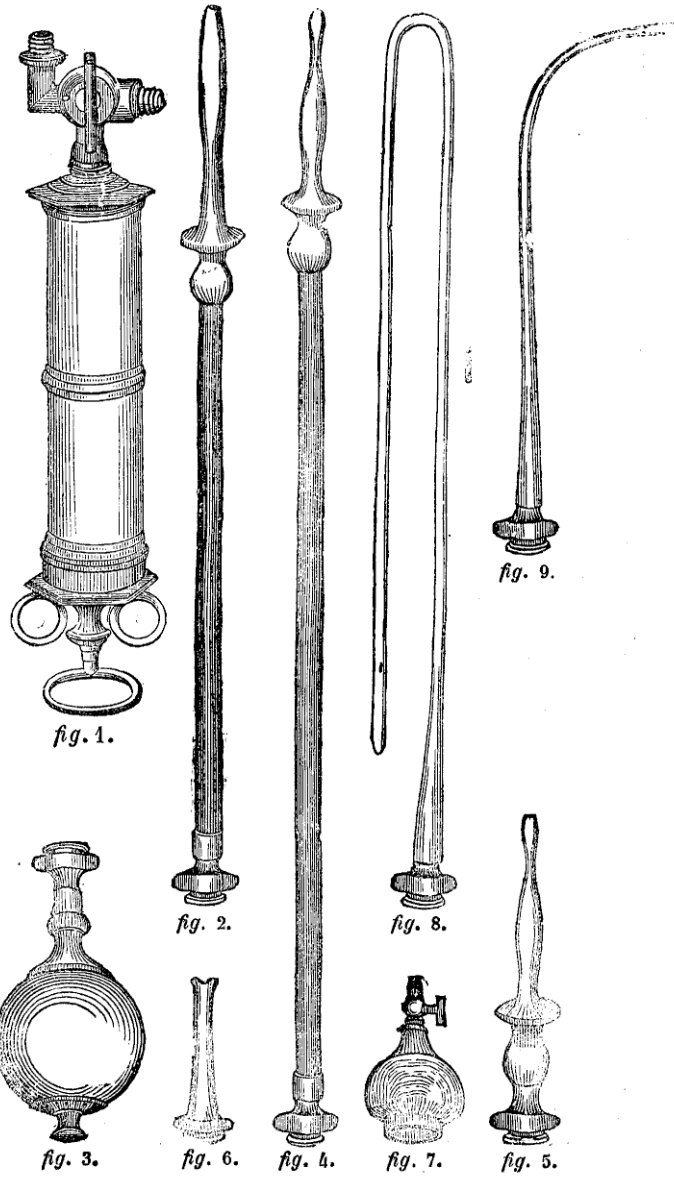
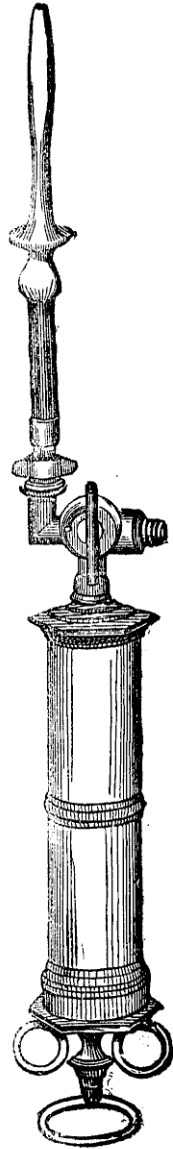


PLANCHE 2.



1° Pour pomper les mucosités des narines, on monte à vis la canule *fig. 2* sur la partie B du robinet de la seringue. V. *planche 2*. On aspire ces mucosités par les moyens ordinaires; ensuite on tourne la clef du robinet, et avec un coup de piston on refoule le liquide à travers la partie A du même robinet. Par ce moyen on peut opérer plusieurs aspirations sans qu'il soit nécessaire de retirer l'instrument.

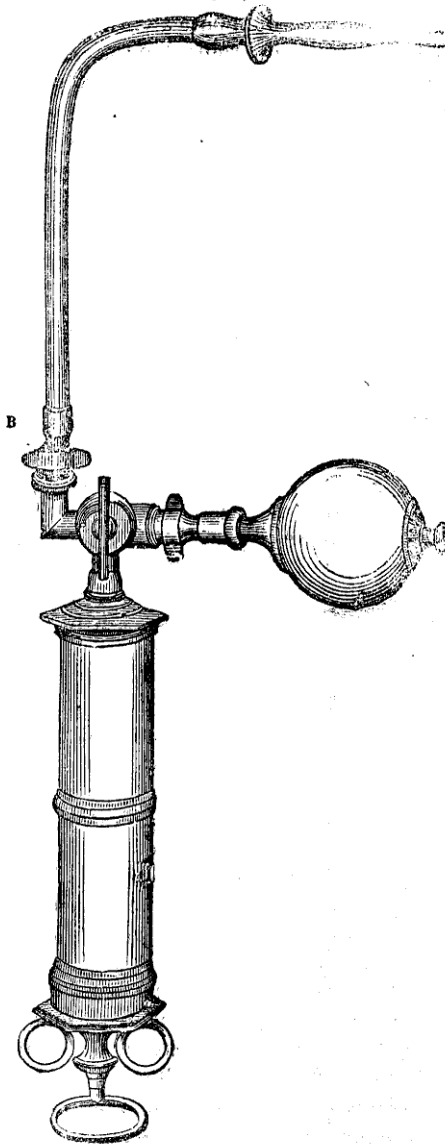
2° Pour faire des fumigations dans les intestins, on commence par charger d'aromates la pipe ou la boîte *fig. 3*, et on monte cette pièce sur la partie A du robinet de la seringue. (Comme la seringue qui sert aux fumigations doit toujours être bien nettoyée avant de l'employer pour un autre usage, et que cette précaution pourrait faire perdre un temps toujours très-précieux, j'ai jugé à propos de placer dans mes boîtes deux seringues. J'ai fait tracer sur celle qui doit servir à l'opération qui nous occupe, ces mots : *seringue à fumigations*. Par ce moyen, on est à l'abri de toute méprise. On comprend du reste que, à l'aide de ces deux seringues, on pourrait, pour ainsi dire, multiplier les secours.)

Pour mettre le feu, il suffit de placer sur les aromates un morceau d'amadou, de charbon ou de linge bien allumé, et d'effectuer quelques légers coups de piston pour donner de l'air, comme font les fumeurs. On adapte ensuite la canule *fig. 4* sur la partie B du même robinet. L'appareil se trouve alors constitué. V. *pl. 3*. Il est facile de voir que cet appareil est infiniment plus simple, moins volumineux, sans contredit plus convenable que la machine fumigatoire, le soufflet et le tuyau des autres appareils de ce genre. Rien n'est d'ailleurs plus facile que de le faire manœuvrer. J'ai fait en sorte que la clef du robinet de la seringue pût servir de guide. Tout

PLANCHE 3.

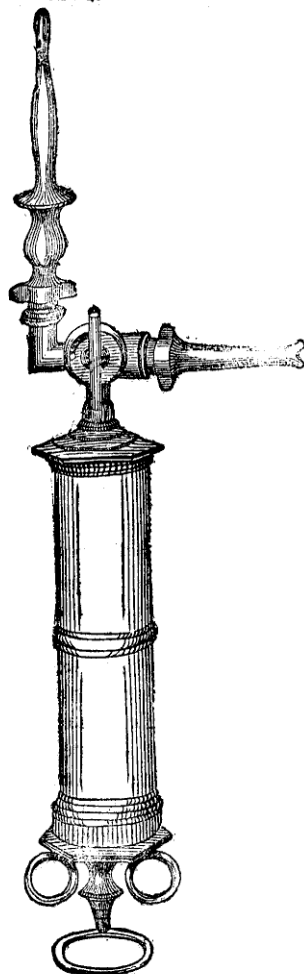
se réduit à savoir que l'injection ou l'aspiration se fait toujours suivant la direction donnée à l'axe de cette clef. Ainsi, pour remplir la seringue de la fumée produite par la combustion des aromates contenus dans la pipe, il faut que la clef du robinet soit dirigée transversalement à l'axe de la seringue. On aspire alors un coup de piston, et la seringue se trouve remplie. Cela fait, on tourne le robinet de manière que l'axe de sa clef devienne parallèle à l'axe de la seringue; et dès lors, en poussant le piston, la fumée sort par la canule. Il est facile de comprendre avec quelle rapidité on peut agir à l'aide de cet appareil. Je dois ajouter qu'on pourrait renouveler plusieurs fois la même opération sans changer l'instrument de place.

3° Pour donner un lavement, on adapte la canule *fig. 5*



à la partie B du robinet de la seringue, et la canule plongeante *fig. 6* à la partie A du même robinet. Cette seconde canule, qui sert en même temps de point d'appui, est plongée dans le vase qui contient le liquide médicamenteux; et, en procédant de la même manière que je l'ai indiqué dans le paragraphe précédent, l'injection se fait avec la plus grande rapidité. Cet appareil est représenté *planche 4*.

PLANCHE 4.



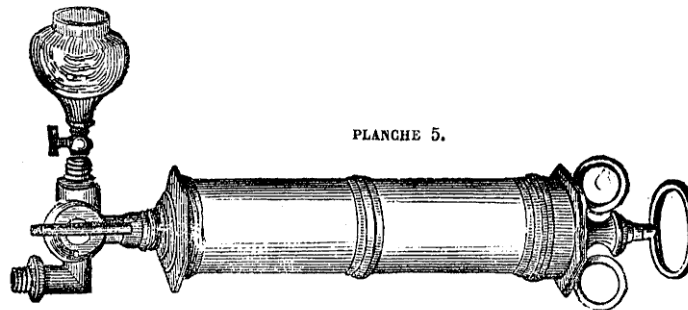
Cet appareil peut aussi servir à aspirer les gaz ou toute autre matière contenue dans les intestins, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une autre seringue, comme on le trouve indiqué ailleurs.

4° Les boîtes de secours, telles qu'on les a confectionnées jusqu'à ce jour, ne renferment point de ventouses. Cependant, il est reconnu par tous les hommes de l'art que ces verres sont utiles dans certains cas. J'en ai placé dans mes boîtes. Ma seringue sert encore pour les appliquer. Voici comment on procède : le verre à ventouses, *fig. 7*, est adapté à l'une des ouvertures du robinet de la seringue. V. *planche 5*. La clef de ce robinet étant dirigée comme je l'ai déjà indiqué, on fait le vide dans le verre en tirant le piston de la seringue; après quoi on tourne le petit robinet du verre, et l'opération est terminée. Pour

détacher le verre de la peau, il suffit de placer son robinet dans sa première direction.

5° On ne place pas ordinairement dans les boîtes de secours de sonde œsophagienne. Il est reconnu pourtant que cet instru-

ment, *fig. 8*, peut être utile dans quelques cas. Je lui ai donné une place dans mes caisses. Ces sondes avaient le grand inconvénient d'offrir trop peu de consistance et de se détruire dès qu'on les avait employées une seule fois. J'ai, en conséquence, senti le besoin de les confectionner de telle sorte qu'on puisse les introduire sans mandrin, et qu'elles ne puissent pas se couper sous les dents. Je dois dire toutefois que ce genre de sondes existait déjà en Angleterre; mais elles étaient vendues à un prix très-élevé.

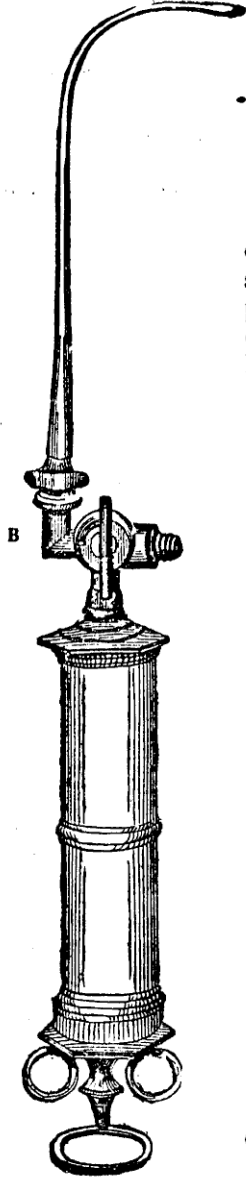


En adaptant une de ces sondes à l'ouverture B du robinet de la seringue, et la canule plongeante, *fig. 6*, à l'ouverture A du même robinet, on peut, par le même mécanisme mentionné plus haut, remplir les indications suivantes : 1° aspirer par la sonde des gaz, des matières vénéneuses, acres, indigestes ou autres, accumulés dans l'estomac, et les refouler au dehors à travers la canule; 2° injecter dans l'estomac des liquides délayants, adoucissants, narcotiques, des contre-poisons, enfin des médicaments de toute espèce, par le même procédé que j'ai indiqué en parlant des lavements, et cela avec la plus grande facilité et la plus grande promptitude, indépendamment de la volonté du malade, et sans jamais s'exposer à faire tomber une seule goutte de liquide dans la trachée.

En Angleterre, on a imaginé une seringue dont l'action s'opérait en tournant la tige du piston pour aspirer deux courants; mais sa complication et son prix élevé nous ont privés de son emploi.

6° La *figure 9* représente une canule courbe qui se monte sur la partie B du robinet de la seringue, et à l'aide de laquelle

PLANCHE 6.



on peut aspirer les mucosités de la trachée, toujours d'après le même mécanisme indiqué plus haut. V. pl. 6.

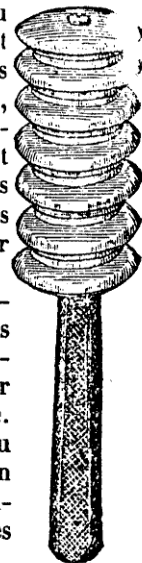
Lorsque, au lieu d'introduire les sondes par les narines, on les introduit par la bouche, le bâillon *fig. 10*, placé

Figure 10.



entre les dents, est très-utile. On s'en sert d'abord pour ouvrir la bouche. Ce petit instrument est percé d'un trou dans son milieu pour l'introduction de la sonde, de telle sorte que celle-ci est toujours libre dans ses mouvements.

La *figure 11* représente un instrument que j'appelle *strigille* ou *brosse à rouleau*. Elle est très-utile pour faire des frictions. Cet instrument, dont on se sert dans l'Amérique du Nord, produit tout autant d'effet que les brosses ordinaires, sans avoir l'inconvénient d'user l'épiderme.



Les tuyaux intermédiaires des canules et machines fumigatoires ont été confectionnés jusqu'à ce jour en peau roulée et collée. Cette confection m'a paru défectueuse sous plus d'un rapport; aussi j'ai remplacé ces tuyaux par des tubes de tissu quadruple, appliqués l'un sur l'autre, *Figure 11.* comme nos sondes œsophagiennes; ou autrement, en un cuir cousu et recouvert ensuite par une toile ou une nappe également cousue.

Les canules que l'on emploie sont tout simplement en bois ordinaire, et susceptible de se fendre par suite des variations de température; je les ai remplacées par d'autres faites avec un bois (1) préparé de manière à ne jamais se dilater ni se détériorer.

Toutes ces pièces sont montées d'une manière simple et solide à l'aide de vis, et sans aucune attache.

Tous ces instruments et ceux indiqués dans la liste suivante se trouvent méthodiquement casés dans mes boîtes, de telle sorte qu'on peut toujours reconnaître la place qu'ils doivent occuper dans les différents compartiments, et s'assurer à une première vue s'il y manque quelque chose. On trouve d'ailleurs sous le couvercle de mes boîtes les appareils montés tels qu'on doit s'en servir, et comme on les voit figurés dans cette brochure.

OBJETS

CONTENUS DANS MES BOÎTES DE SECOURS.

1. 1 paire de ciseaux de 16 centimètres de long, à pointes mousses pour couper les vêtements.
2. 1 peignoir en laine
3. 1 bonnet *idem* } réunis et formant burnous.
4. 2 seringues à double piston en parachute, de Charrière, ou pompes à air, munies du robinet à double effet. La seringue sur laquelle sont inscrits ces mots : *Seringue à fumigation*, est spécialement destinée pour cet usage. La seringue *fig. 1* sert à toutes les autres indications.
5. 1 canule à narines qui s'adapte à la seringue et qui sert à retirer les mucosités des fosses nasales.
6. 1 canule élastique pour retirer les mucosités de la trachée.
7. 1 flacon d'huile de pieds de bœuf pour graisser les frottements.
8. 1 bandage à six chefs croisés, pour faire exécuter à la poitrine et au ventre les mouvements qui ont lieu pendant la respiration.
9. 1 double levier en bois pour commencer à ouvrir la bouche.
10. 1 double levier à bascule pour tenir la bouche ouverte : les crans sont garnis d'étain au lieu d'être en fer comme dans les anciens instruments.
11. 1 bâillon terminé en pointe d'un côté, pour faire ouvrir la bouche. Il est destiné ensuite à être placé entre les dents, et alors l'ouverture du milieu peut donner un libre passage aux sondes.
12. 2 gants en crin pour frictionner.
13. 1 strigille ou brosse à rouleau pour frictionner ou masser la surface du corps, sans user l'épiderme.
14. 1 bassinoire et réservoir en cuivre.
15. 1 bouteille en fer-blanc pour l'esprit-de-vin.

(1) Ce bois est le même que celui que j'emploie dans la fabrication des bibecons et bouts de sein en ivoire flexible.

16. 1 tuyau et une canule fumigatoire que l'on monte aussi sur le robinet de la seringue.
17. 1 pipe ou boîte à fumigation que l'on visse sur le robinet de la seringue.
18. 1 boîte contenant 120 grammes d'espèces aromatiques (fleurs de lavande et feuilles de sauge, de chaque 60 grammes ; poudre de résine de benjoin, 13 grammes).
19. 1 sonde œsophagienne à triple tissu, suivant mon modèle.
20. 1 verre à ventouse que l'on applique directement au robinet de la seringue.
21. 1 canule pour lavements, que l'on monte sur le robinet de la seringue.
22. 1 canule plongeante que l'on monte sur le même robinet, et qui sert à remplir la seringue du liquide médicamenteux.
23. 1 aiguille pour dégorgier les canules, terminée par un bouton.
24. Des plumes pour chatouiller la gorge.
25. 1 cuiller étamée ; l'extrémité de son manche sert d'abaisse-langue et de conducteur pour engager la canule dans la glotte.
26. 1 gobelet d'étain.
27. 1 biberon *idem*.
28. 1 bouteille couverte d'osier contenant de l'eau-de-vie camphrée.
29. 1 flacon contenant de l'eau de mélisse spiritueuse.
30. 1 petite boîte contenant plusieurs paquets d'émétique de 2 grains chacun.
31. 2 bandes à saigner, des bandes roulées, des compresses et de la charpie. Ces objets se trouvent placés dans un sac à coussinet qui sert lui-même à garantir les autres instruments du ballottage.
32. 2 lancettes avec leur étui.
33. 1 sachet en toile contenant du soufre et du camphre, pour la conservation des objets en laine.
34. 1 Paquet d'amadou pour allumer les aromates placés dans la pipe.
35. 1 briquet à frottement avec des allumettes.

NOTA. — Sur chacune des pièces est gravé d'une manière très-visible le numéro correspondant à celui qui se trouve sur cette liste. Ainsi, la sonde œsophagienne porte le n° 19. — La canule à narines porte le n° 5. — La canule fumigatoire porte le n° 16, etc. Par ce moyen, les manœuvres se feront avec plus de promptitude, et toutes les personnes pourront, à la rigueur, préparer les différents appareils.

Mes boîtes sont en chêne, compartimentées, à fortes parois et à feuillures, avec équerres pour en maintenir l'ouverture ; elles ferment avec serrure et moraillon. A l'extérieur se trouvent deux poignées auxquelles on peut adapter une bande en cuir, qui, croisée sur les épaules du porteur, facilite le transport.

PRIX D'UNE BOÎTE DE SECOURS COMPLÈTE OU N° 1 : 160 FRANCS.

Telles sont les boîtes de secours que je fournis à la Société des naufrages de Paris et au ministère de la guerre, et sur lesquelles des rapports très-favorables ont été faits dans plusieurs Sociétés de Médecine (Amiens, Lille, etc.).

Pour mettre les prix de mes boîtes de secours à la portée de toutes les localités, je me suis appliqué à en composer une qui ne renfermât que les objets absolument indispensables ; en voici le contenu :

1. 1 paire de ciseaux de 16 centimètres de long, à pointes mousses, pour couper les vêtements.
 2. 1 peignoir en laine.
 3. 1 bonnet *idem*.
 4. 1 seringue à double piston en parachute, de Charrière, ou pompe à air, munie d'un robinet à double effet.
 5. 1 canule à narines qui s'adapte à la seringue, et qui sert à retirer les mucosités des fosses nasales.
 6. 1 flacon d'huile de pieds de bœuf pour graisser les frottements.
 7. 1 double levier en bois pour commencer à ouvrir la bouche.
 8. 1 bâillon terminé en pointe d'un côté, pour faire ouvrir la bouche. Il est destiné ensuite à être placé entre les dents, et alors l'ouverture du milieu peut donner un libre passage aux sondes.
 9. 2 gants en crin pour friction.
 10. 1 bassinoire et réservoir en cuivre.
 11. 1 bouteille en fer-blanc pour l'esprit-de-vin.
 12. 1 canule pour les lavements, que l'on monte sur le robinet de la seringue.
 13. 1 canule plongeante que l'on monte sur le même robinet, et qui sert à remplir la seringue du liquide médicamenteux.
 14. 1 aiguille pour dégorgier les canules, terminée par un bouton.
 15. Des plumes pour chatouiller la gorge.
 16. 1 cuiller étamée ; l'extrémité de son manche sert d'abaisse-langue et de conducteur pour engager la canule dans la glotte.
 17. 1 gobelet d'étain.
 18. 1 biberon *idem*.
 19. 1 bouteille couverte d'osier contenant de l'eau-de-vie camphrée.
 20. 1 flacon contenant de l'eau de mélisse spiritueuse.
 21. 1 petite boîte contenant plusieurs paquets d'émétique de 2 grains chacun.
 22. 2 bandes à saigner, des bandes roulées, des compresses et de la charpie. Ces objets se trouvent placés dans un sac à coussinet qui sert lui-même à garantir les autres instruments du ballottage.
 23. 2 lancettes avec leur étui.
 24. 1 sachet en toile contenant du soufre et du camphre, pour la conservation des objets en laine.
 25. 1 briquet à frottement avec des allumettes.
- Boîtes confectionnées comme celles de la précédente liste.

LE PRIX DE MES BOÎTES DE SECOURS N° 2 EST FIXÉ A 120 FRANCS.

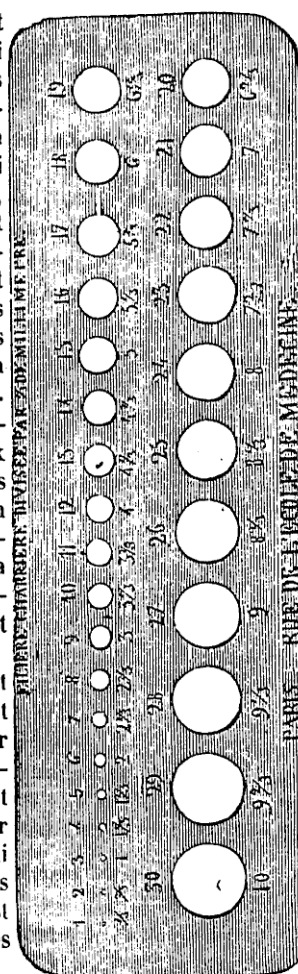
J'ai établi, pour le ministère de la marine et pour chacun des ports de la marine royale, d'après les indications de M. Kéraudren, inspecteur en chef de santé de la marine, des modèles de boîtes de secours.

Afin d'éviter la contrefaçon, tous ces nouveaux appareils et les pistons à double parachute portent pour estampille : « CHARRIÈRE, à Paris, 6, rue de l'École-de-Médecine. »
Le dépôt en a été fait conformément à la loi.

FILIÈRE-CHARRIÈRE.

Il est peu de médecins, surtout ceux qui habitent la province, qui n'aient souvent éprouvé les plus grandes difficultés pour se procurer des sondes et des bougies d'un volume parfaitement égal à celui qu'ils désiraient. Nous-même, nous étions le plus ordinairement dans l'embarras pour pouvoir satisfaire d'une manière tout à fait exacte aux demandes qui nous étaient faites ; de là des méprises incessantes qui contrariaient à la fois et le médecin et le fabricant. Ce que je dis ici de MM. les médecins s'applique encore mieux aux personnes du monde. Ces méprises provenaient sans doute de ce qu'on ne possédait pas une mesure générale, c'est-à-dire de ce que la filière du fabricant était loin de correspondre toujours parfaitement avec celle des demandeurs.

Pour faire disparaître cet état de choses, il fallait nécessairement confectionner une filière qui, par ses divisions et par la parfaite régularité de sa graduation, pût servir de guide sûr et certain. Pour cela, j'ai fabriqué une matrice qui donne sous ces rapports toutes les garanties désirables, puisque c'est sur elle que sont découpées toutes les filières qui sortent de mes ateliers.



Cette filière, dont je donne la figure à la page précédente, est percée de trente trous qui servent à prendre la mesure du volume des sondes ou des bougies. A chacun de ces trous correspondent deux numéros. Le numéro supérieur indique le numéro d'ordre, l'inférieur indique le diamètre de la sonde.

On voit, d'après la figure d'autre part, que j'ai divisé ma filière par tiers de millimètre. Cette division remplira, je pense, toutes les indications.

Dans les demandes qui me sont faites, soit de sondes, soit de bougies, il suffira d'indiquer le numéro que l'on désire pour être certain d'avoir les instruments de son choix.

Prix de la Filière-Charrière.

| | |
|---------------------------------|-------|
| Filière en maillechort. | 4 fr. |
| Filière en argent. | 10 |

Cette filière pourra trouver plusieurs autres applications : telle est, par exemple, la mesure des canules à trachéotomie pour les différents âges, etc. J'indiquerai ces applications à mesure qu'elles s'offriront à moi.

| | |
|---|------------|
| Canules à trachéotomie, assorties, en argent. | 4 à 15 fr. |
| Canules pour la grenouillette. | 2 à 12 |

Ces canules peuvent être faites en platine et en or.

| | |
|--|-------------|
| Pièces dilatatrices. | 8 » à 5 fr. |
| Goupillons avec porte-éponge. | 1 50 à 2 |
| Baleine à éponge avec bourrelet. | 1 » à 1 50 |

SONDES.

Ne pouvant pas mentionner ici tous les numéros de sondes et de bougies, j'ai pris un terme moyen à cet égard, c'est-à-dire le numéro 15 de ma filière. On trouvera chez moi des sondes de toute espèce de grosseur, et le prix en sera différent, suivant le métal, le volume et le poids de celles d'argent. On trouvera du reste tous les détails suffisants sur ce sujet dans mon catalogue de chirurgie.

SONDES EN MAILLECHORT ET EN ARGENT (1).

| | maillechort. | argent. |
|---|--------------|-----------|
| N° 1. Sondes ordinaires pour hommes | 2 à 4 fr. | 4 à 8 fr. |
| 2. Id. pour femmes. | 2 | 3 à 4 |

{1) Les sondes en argent sont à fortes parois.

| | | maillechort. | argent. |
|-------|---|--------------|-------------|
| N° 3. | Sondes à double courant pour hommes. | 10 à 12 fr. | 14 à 18 fr. |
| 4. | Id. pour femmes. | 8 à 10 | 12 à 15 |
| 5. | Sondes à robinet, de plusieurs modèles, | | |
| | pour hommes. | 5 à 8 | 10 à 15 |
| 6. | Id. Id. pour femmes. | 5 à 8 | 10 à 12 |
| 7. | Sondes à robinet, avec boîte à liège, | | |
| | pour hommes. | 8 à 10 | 15 à 17 |
| 8. | Id. Id. pour femmes. | 8 à 10 | 14 à 15 |

SONDES EN ÉTAİN, DE M. MAYOR (DE LAUSANNE).

Il y en a de sept grosseurs différentes; chacune 2 fr. à 2 fr. 50 c.
 Les mêmes en argent Id. 10 à 15 »

SONDES ÉLASTIQUES (1).

| | | fr. c. | fr. c. |
|-------|--|--------|----------|
| N° 1. | Sondes ordinaires, 1 ^{re} qualité, pour hommes. | 75 | à 1 50 |
| 2. | Id. pour femmes. | 75 | à 1 50 |
| 3. | Sondes à courbure fixe. | 2 | » à 3 » |
| 4. | Sondes coniques. | 1 50 | à 2 » |
| 5. | Sondes à double courant, pour hommes. | 4 | » à 7 » |
| 6. | Id. pour femmes. | 4 | » à 7 » |
| 7. | Sondes œsophagiennes ordinaires. | 1 50 | à 2 » |
| 8. | Id. à triple tissu (2). | 2 50 | à 4 » |
| 9. | Id. à olive. | 4 | » à 5 » |
| 10. | Id. en métal. | 6 | » à 8 » |
| 11. | Appareils à irrigations. | 25 | » à 30 » |

Je confectionne aussi des sondes de tous modèles en ivoire flexible, d'après le principe que j'ai adopté dans la fabrication des bouts de sein.

Ces sondes sont du prix de 6 à 8 fr.
 Petits appareils pour maintenir les sondes en place. 2 à 10
 Bouchons et robinets de plusieurs modèles. 1 à 10

MANDRINS.

| | | | |
|----|---|------|---------|
| 1° | Mandrin en baleine pour les sondes œsophagiennes. | 1 50 | à 2 fr. |
| 2° | Id. pour les sondes ordinaires. | 1 | » à 2 |
| 3° | Id. disposés de manière à obstruer les yeux des sondes métalliques. | 2 | » à 3 |
| 4° | Mandrin en maillechort avec pattes. | 2 | » |

Il existe plusieurs autres espèces de mandrins d'un prix varié.

(1) Ces sondes peuvent être graduées.

(2) Les sondes œsophagiennes ordinaires ont l'inconvénient de donner trop peu de consistance, et de se détériorer dès qu'on les a employées une seule fois. Celles à triple tissu, que je confectionne depuis quelques années, remplissent toutes les conditions désirables.

BOUGIES.

BOUGIES ÉLASTIQUES (1).

| | fr. c. | fr. c. |
|---|--------|--------|
| 1 ^o Bougies droites 1 ^{re} qualité. | » 75 | à 1 50 |
| 2 ^o Bougies courbes, id. | 2 » | à 3 » |
| 3 ^o Bougies coniques, id. | 1 50 | à 2 » |
| 4 ^o Bougies à ventre, id. | 2 » | à 5 » |
| 5 ^o Bougies graduées, id. | 1 50 | à 2 » |

BOUGIES EN BOYAU.

Bougies cylindriques. 75 c.

BOUGIES EN IVOIRE FLEXIBLE.

| | | |
|--|------|--------|
| 1 ^o Bougies cylindriques. | 2 50 | à 4 » |
| 2 ^o Bougies coniques. | 3 » | à 4 50 |
| 3 ^o Bougies à ventre. | 3 » | à 4 50 |

BOUGIES EN CIRE.

| | | |
|--|-------|---------|
| 1 ^o Bougies cylindriques, 1 ^{re} qualité | 75 c. | à 1 fr. |
| 2 ^o Bougies coniques, id. | 75 | à 1 |
| 3 ^o Bougies à ventre, id. | | 1 |

BOUGIES EN ÉTAÏN.

Bougies en étain, *de tous modèles*. 2 à 3 fr.

On fait aussi des bougies avec toute espèce de métaux, et de volumes variés, d'après la graduation de ma filière.

Compresseurs de l'urètre. 5 à 8 fr.

URINAUX.

- N^o 1. Urinaux élastiques, portatifs ou non portatifs, *de tous modèles*, pour hommes. 8 à 50 fr.
2. Urinaux élastiques, portatifs ou non portatifs, *de tous modèles*, pour femmes. 10 à 50
3. Urinaux en caoutchouc pur, couverts d'un filet, *de tous modèles*, pour hommes. 12 à 50
4. Urinaux en caoutchouc pur, couverts d'un filet, *de tous modèles*, pour femmes. 15 à 50
5. Urinaux en toile imperméable, *de tous modèles*. 10 à 25
6. Urinaux en maroquin, *de tous modèles*. 10 à 20
7. Nouveaux urinaux maintenus par un ressort de bandage. 50 à 80

Il importe de donner exactement les mesures dans les demandes qui nous seront faites. (V. l'article *Bandages herniaires*, p. 67.)

(1) Ces bougies ont un volume varié correspondant à chaque numéro de ma filière; celles que nous indiquons ici correspondent, comme les sondes, au numéro 15.

Tous ces urinaux peuvent être garnis en argent. On peut leur donner une longueur variable. On en fait aussi qui peuvent recevoir un robinet et un tuyau plus ou moins long. Il y en a en outre qui s'appliquent exactement sur la cuisse.

Quant aux urinaux métalliques et en faïence, le prix varie nécessairement suivant la matière dont on fait choix.

SUSPENSOIRS.

SUSPENSOIRS de tous modèles, avec poche en coton, en fil, en soie. 1 fr. 25 c. à 10 fr.

Plusieurs modèles de ces suspensoirs ont reçu des modifications avantageuses.

APPAREILS CONTRE L'ONANISME.

Appareils de tous modèles contre l'ONANISME, pour les deux sexes. 20 à 200 fr.

Pour les mesures, voir l'article *Bandages*, page 68, ainsi que la figure page 75.

SPÉCULUMS.

| | |
|--|----------|
| Spéculums de tous modèles, en gomme. | 3 à 6 fr |
| Id. Id. en ivoire flexible. | 15 à 25 |
| Id. Id. en étain. | 2 à 6 |
| Id. Id. en maillechort. | 15 à 20 |
| Id. Id. en argent. | 60 à 100 |
| Réservoirs pour bains locaux. | 3 à 4 |

On peut faire des spéculums avec d'autres métaux.

PESSAIRES.

On a donné aux pessaires des formes très-nombreuses et très-variées. Vouloir les énumérer toutes ici, ce serait porter la confusion dans l'esprit sans aucune utilité réelle; puisque, pour se

faire bien comprendre, il faudrait entrer dans des détails beaucoup trop longs, et le plus souvent inintelligibles pour les personnes qui ne sont point familiarisées avec les termes de médecine. Je vais en conséquence me borner à indiquer quelques-unes des formes de pessaires qui sont le plus généralement employées, me réservant de fournir tous les renseignements désirables aux personnes qui m'adresseront des demandes.

Les pessaires le plus généralement employés de nos jours sont ceux en gomme élastique. Il y en a pourtant en bois, en corne, en ivoire, en argent, etc., qui me sont quelquefois demandés; mais leur prix est trop varié pour que je puisse l'indiquer ici d'une manière précise. Je ne mentionnerai en conséquence que les pessaires élastiques.

PESSAIRES ÉLASTIQUES.

| | |
|--|-----------|
| 1. Pessaire en anneau rond, dit en gimblette. | 1 à 3 fr. |
| 2. Le même, à tiges. | 3 à 4 |
| 3. Pessaire en anneau ovale. | 1 à 3 |
| 4. Le même, à tiges. | 3 à 4 |
| 5. Pessaire à cuvette ou en entonnoir. | 3 à 4 |
| 6. Le même, à tiges. | 5 à 6 |
| 7. Pessaire en 8 de chiffre. | 3 à 6 |
| 8. Pessaire à double anneau. | 3 à 6 |
| 9. Pessaire cylindrique, dit en bondon. | 3 à 5 |
| 10. Pessaire en bilboquet. | 5 à 7 |
| 11. Pessaire de Desormeaux. | 6 à 8 |
| 12. Pessaire d'Amusat. | 4 à 12 |
| 13. Pessaire de M. Brouard. | 6 à 10 |
| 14. Pessaire de M. Cloquet, dit élytroïde. | 3 à 5 |
| 15. Le même, à tiges. | 6 à 8 |
| 16. Pessaire de M. Colombat (de l'Isère). | 4 à 7 |
| 17. Pessaire de M. Hervez de Chégoïn. | 5 à 8 |
| 18. Pessaire de M. Huguier. | 4 à 6 |
| 19. Pessaire de M. Hutin. | 4 à 7 |
| 20. Pessaire de M. Leroy d'Étioles. | 5 à 7 |
| 21. Pessaire de M. Malgaigne. | 6 à 8 |
| 22. Pessaire de M. Marjolin. | 4 à 6 |
| 23. Pessaire de M. Mayor (de Lausanne). | 4 à 6 |
| 24. Pessaire de M. Moreau. | 4 à 6 |
| 25. Pessaire de M. Piedagnel. | 4 à 5 |
| 26. Pessaire de M. Récamier. | 6 à 8 |
| 27. Pessaire de M. Rognetta. | 6 à 10 |
| 28. Pessaire de M. Tanchou. | 5 à 8 |
| 29. Pessaire de M. Velpeau. | 6 à 8 |
| 30. Pessaire de M. Villermé. | 7 à 10 |
| 31. Pessaires anglais. | 4 à 10 |
| 32. Pessaires à ressort de M. Kilian. | 5 à 8 |
| 33. Nouveau pessaire articulé de M. Leroy (de Grenoble). | 15 à 20 |

Pessaires de divers modèles montés et maintenus par des ceintures et ressorts de bandage pour prolapsus. 35 à 50 fr.
Ceinture avec tige à ressort pour maintenir une substance dilatatrice dans le col de l'utérus, sans tamponnement. 30 à 60

Dans les demandes qui nous seront faites, il est essentiel d'indiquer les mesures en tous sens; il serait utile d'en donner un tracé exact.

Pour les mesures, voir l'article *Bandages*, page 68, ainsi que la figure page 75.

CEINTURES HYPOGASTRIQUES.

Ceintures (dites hypogastriques) destinées à combattre les déplacements de l'utérus, de plusieurs modèles. 40 à 60 fr.
Les mêmes (modèle Charrière). 40 à 60

Pour les mesures, voir l'article *Bandages*, page 68, ainsi que la figure page 75.

SUPPOSITOIRES.

Les modèles de ces instruments sont nombreux. Je me bornerai à mentionner les principaux.

Suppositoire en gomme, de forme olivaire. . . 1 fr. 50 c. à 3 fr.
Id. en T. 2 " à 4
Id. en fuseau. 2 " à 3
Id. forme de sabot. 2 " à 3
Id. en ivoire flexible. 12 " à 25

Dans les demandes qui me seront faites, il est essentiel d'indiquer les différents diamètres de suppositoires.

Le plus ordinairement les suppositoires sont en gomme; on en fait cependant en étain, en maillechort, en argent ou en tout autre métal.

Dilateurs du rectum, de tous modèles. 3 à 15 fr.
Double canule de Bermond (de Bordeaux). 12 à 15
Appareil de M. Costalat. 20 à 40
Canules à rectum. 1 à 3
Curettes à rectum. 2 à 6
Appareils de tous modèles, contre les hémorroïdes. . . 2 à 5
Appareils pour recevoir les matières fécales dans les anus contre nature. 30 à 60
Canule à rectum en ivoire flexible. 12 à 20
Bandages pour maintenir les prolapsus du rectum. . . 30 à 80

BANDAGES HERNIAIRES.

Les bandages destinés à maintenir les hernies sont si nombreux et si variés, dans ces derniers temps surtout on a modifié ces appareils de tant de manières différentes, qu'il serait fastidieux d'en donner ici une liste complète. Je crois devoir me borner à mentionner les principaux modèles qui ont, pour ainsi dire, servi de point de départ dans la plupart des modifications; car, pour bien faire comprendre ces dernières, je serais obligé d'entrer dans des descriptions qui ne peuvent trouver place dans ce catalogue. Je fournirai tous les modèles dont on me donnera l'indication d'une manière exacte et précise.

| | | |
|-------|---|------------|
| N° 1. | Bandages inguinaux, simples, <i>de tous modèles.</i> | 5 à 30 fr. |
| 2. | Id. doubles, Id. | 6 à 40 |
| 3. | Id. doubles, brisés, Id. | 8 à 70 |
| 4. | Bandages inguinaux, en gomme, <i>de tous modèles.</i> | 7 à 20 |
| 5. | Bandages ombilicaux, Id. | 8 à 40 |
| | Nouveau bandage à brisure simple. | 15 à 25 |
| | Dito ditto double. | 30 à 60 |

RESSORTS.

| | | |
|-------|---|-----------|
| N° 1. | Ressorts simples, <i>de tous modèles.</i> | 1 à 4 fr. |
| 2. | Id. doubles, Id. | 2 à 4 |
| 3. | Id. brisés, Id. | 2 à 7 |

Chacun sait qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on n'est pas sur les lieux, de se procurer des bandages herniaires tout à fait appropriés. En se conformant ponctuellement aux renseignements suivants, je crois qu'on ne manquera pas d'être satisfait sur tous les points.

Il importe avant tout d'indiquer d'une manière claire et précise le modèle, la forme du bandage qu'on désire. On dira ensuite si la hernie est inguinale, crurale ou ombilicale; dans les deux premiers cas si elle existe à droite, à gauche, ou des deux côtés; si la hernie est petite ou volumineuse, si les ressorts (dans les cas où l'on demanderait un bandage à ressort) doivent être souples ou résistants. Enfin on donnera la circonférence du bassin s'il s'agit d'une hernie crurale ou inguinale, et la circonférence du ventre si la hernie est ombilicale.

Toutes ces mesures doivent être prises serrées, sans vêtements, avec le plus grand soin, et m'être communiquées avec précision (voir la figure page 75).

CEINTURES VENTRIÈRES.

- N° 1. Ceintures en toile byzonne, avec goussets en tissu élastique et deux boucles. 18 à 30 fr.
2. Les mêmes en coutil russe. 20 à 35
3. Ceinture en toile byzonne, avec goussets en élastique (cuivre) et deux boucles. 20 à 35
4. Les mêmes, en coutil. 22 à 40
5. Ceintures en peaux de chamois ou de daim. 30 à 50
6. Ceintures en soie. 40 à 60

Ces ceintures peuvent être confectionnées avec plus ou moins de luxe ; le prix varie alors d'une manière proportionnée.

Dans les demandes qui me seront faites, voici les mesures qu'on devra indiquer d'une manière précise : 1° la circonférence du ventre à la partie supérieure, à la partie moyenne et à la partie inférieure ; 2° la hauteur que doit avoir la ceinture à sa partie antérieure. Ces mesures doivent être prises bien serrées. En prenant ces précautions, on sera certain d'être complètement satisfait.

Sur ces ceintures on peut placer une pelote ombilicale.

Ceintures menstruelles de tous modèles et de toutes qualités. (Indiquer les mesures).. . . . 8 à 10 fr.

BAS LACÉS.

- N° 1. Bas lacés en peau de chien ou autre, chacun. 7 à 18 fr.
2. Id. en toile, chacun. 7 à 15
3. Id. en coutil, chacun. 6 à 12

Mesures nécessaires pour leur confection. — Indiquer exactement :

- 1° La longueur de la plante du pied au jarret.
- 2° La circonférence du genou.
- 3° Id. du dessous du genou.
- 4° Id. du mollet.
- 5° Id. du bas de la jambe.
- 6° Id. du cou-de-pied.
- 7° Id. du bout du pied, avant les orteils.
- 8° La longueur du pied.

Dire pour quelle jambe, de quel côté on désire que soit placé le lacet ; indiquer s'il existe sur le membre quelque point qui doit rester découvert.

GENOUILLÈRES.

| | | |
|-------|--|------------|
| N° 1. | Genouillères en peau de chien ou autre, chacune. | 5 à 15 fr. |
| 2. | Id. en toile, chacune. | 5 à 15 |
| 3. | Id. en coutil, chacune. | 4 à 12 |

Mesures nécessaires pour leur confection. — Indiquer exactement :

- 1° La circonférence de la partie moyenne du genou.
- 2° Id. de la partie supérieure du genou.
- 3° Id. de la partie inférieure du genou.
- 4° La hauteur du genou.

Indiquer si c'est le genou droit ou le genou gauche, de quel côté on veut placer le lacet, et s'il existe quelque point qui doit rester découvert.

Pour les mesures, voir la page 75.

APPAREILS A FRACTURES.

Ces appareils sont si nombreux et si variés, ils ont été modifiés de tant de manières diverses, qu'il serait trop long d'en donner ici une énumération complète. Je me charge de fournir non-seulement les principaux modèles imaginés pour toutes les espèces de fractures, mais encore d'en confectionner de nouveaux d'après les indications précises que MM. les chirurgiens voudront bien me communiquer. J'ajouterai que j'ai confectionné pour M. Mayor (de Lausanne), et en présence de ce chirurgien, les appareils en fil de fer auxquels il a donné une si grande extension, et que, d'après son avis, j'ai fait récemment galvaniser pour empêcher la rouille et en même temps pour pouvoir leur donner plus de régularité (voir les figures p. 72).

Le prix de chacun de ces appareils ne peut être indiqué que d'une manière approximative, eu égard à leur plus ou moins de complication, à leur plus ou moins de luxe.

Voici une liste abrégée des divers modèles d'appareils indiqués d'après les diverses régions.

| | | |
|-------|---|-------------|
| N° 1. | Appareils de tous modèles pour les fractures du maxillaire supérieur. | 15 à 30 fr. |
|-------|---|-------------|

| | | | |
|-------|---|----------------------------|-------------|
| N° 2. | Appareils de tous modèles pour les fractures du maxillaire inférieur. | | 15 à 60 fr. |
| 3. | Appareils de tous modèles pour les fractures de la clavicule. | | 12 à 15 |
| 4. | Id. | Id. de l'humérus. | 10 à 12 |
| 5. | Id. | Id. de l'olécrane. | 9 à 12 |
| 6. | Id. | Id. du radius. | 8 à 10 |
| 7. | Id. | Id. du cubitus. | 8 à 10 |
| 8. | Id. | Id. de la main. | 7 à 9 |
| 9. | Appareils de tous modèles pour les fractures des doigts. | | 2 à 4 |
| 10. | Id. | Id. des côtes. | 5 à 7 |
| 11. | Id. | Id. du bassin. | 8 à 9 |
| 12. | Id. | Id. du fémur. | 30 à 40 |
| 13. | Id. | Id. de la rotule. | 10 à 13 |
| 14. | Id. | Id. du tibia. | 18 à 25 |
| 15. | Id. | Id. du péroné. | 8 à 12 |
| 16. | Id. | Id. du pied. | 6 à 10 |
| 17. | Appareils à extension continue de Boyer, avec les modifications qu'on lui a fait subir. | | 70 à 90 |
| 18. | Appareil à dextre de M. F. d'Arcet. | | 15 |

APPAREIL CONTENTIF POUR LES FAUSSES ARTICULATIONS.

19. Appareil contentif pour maintenir et consolider les fausses articulations à la suite des fractures.

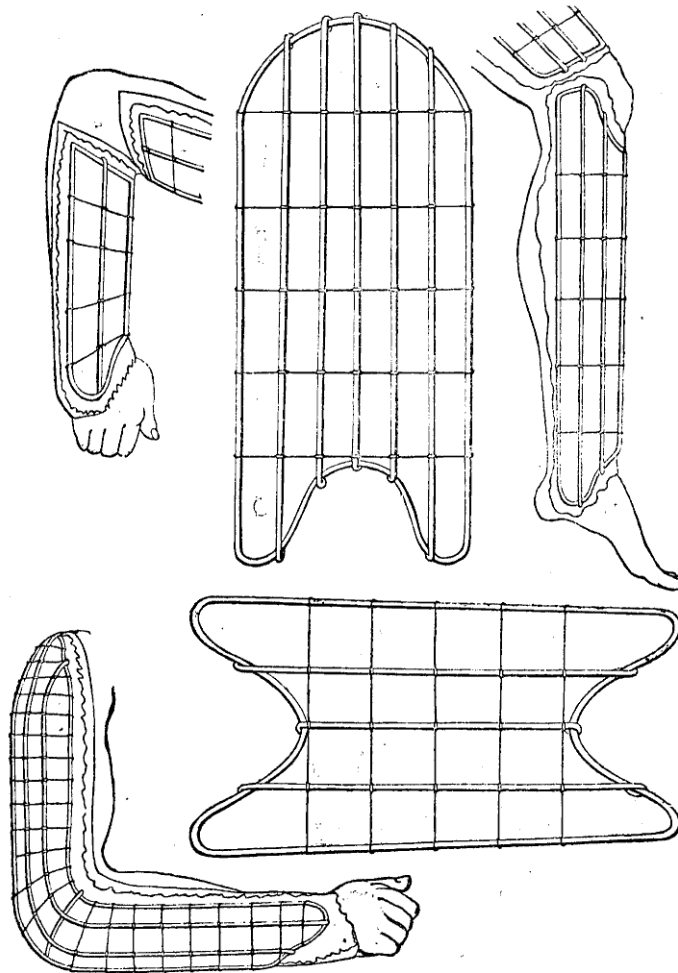
Deux malades chez lesquels l'humérus avait été fracturé et était devenu le siège d'une fausse articulation, m'ont été adressées par des chirurgiens des hôpitaux des Paris, et cet appareil contentif a obtenu un succès complet.

Dans les demandes qui me seront adressées, on devra indiquer d'une manière précise les mesures qu'on aura soin de prendre sur le malade lui-même. Sans cette précaution, les appareils pourraient être trop longs ou trop courts, trop larges ou trop étroits.

Pour les mesures, voir la figure page 75.

GOUTTIÈRES EN FIL DE FER

Du docteur **MAYOR**, de Lausanne.



Ces gouttières en fil de fer étamé, afin d'éviter l'oxyde, ont été adoptées pour les ambulances militaires (1) comme moyen

(1) J'ai fourni un très-grand nombre de ces gouttières pour le service des hôpitaux et des ambulances militaires.

très-prompt et très-facile à appliquer pour envelopper et maintenir les bras et les jambes blessés ou fracturés, et faciliter le transport des blessés. Elles peuvent être modifiées instantanément, suivant la forme et le volume du membre sur lequel on veut les appliquer. On peut les matelasser à l'intérieur avec du coton cardé, de la ouate, de la charpie ou du linge, et elles sont maintenues en place avec des bandes ou un mouchoir.

GOUTTIÈRES DIVERSES.

Je fais aussi des gouttières en carton et en cuir, rembourrées à l'intérieur, et recouvertes en castor, en peau d'agneau ou en soie. Elles sont disposées pour recevoir des courroies de suspension en cuir ou en soie, pour maintenir les membres supérieurs au degré d'élévation et de flexion.

J'ai un assortiment de modèles.

BÉQUILLES.

Il y en a qui sont tout à fait simples, composées d'un bois ordinaire; d'autres sont confectionnées avec plus ou moins de luxe. J'en ai fait plusieurs en bois de palissandre ou autres, garnies en argent. Ces remarques suffisent pour faire comprendre que le prix est proportionné dans chacun de ces cas, et que je ne puis l'indiquer que d'une manière approximative. Je me bornerai à mentionner ici les cinq modèles principaux.

| | |
|---|-------------|
| N° 1. Béquilles (modèle ordinaire) la paire | 18 à 35 fr. |
| 2. Béquilles à pompe, id. | 35 à 60 |
| 3. Béquilles à ressort sous les bras, id. | 30 à 35 |
| 4. Béquilles à rallonge avec pompe, id. | 45 à 70 |
| 5. Béquilles à rallonge sans pompe, id. | 30 à 55 |

Je me charge également d'en confectionner d'un prix moins élevé.

Dans les demandes qui me seront faites, on indiquera la longueur de l'aisselle à la paume de la main et celle de l'aisselle à la plante du pied.

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES.

Il existe un très-grand nombre de modèles de ces appareils. Leur prix varie considérablement, tant à cause de leur complication qu'à cause de leur élégance et de leur légèreté.

Je vais donner successivement un aperçu du prix de chacun d'eux, et des précautions à prendre pour rendre leur bonne exécution possible.

Les mesures exactes sont le point important pour l'établissement d'un appareil orthopédique. Elles se prennent de trois manières : 1° sur la personne elle-même; 2° sur le moulage; 3° sur indications. La première manière est la préférable sans doute, cependant le moulage peut y suppléer suffisamment. La manière la moins parfaite est celle des mesures indiquées; aussi ce mode peut-il être employé difficilement en de certains cas tels, pour l'appareil à torticolis et le corset *Alenson abbé*. Pour ces deux appareils la personne ou le moulage sont de beaucoup préférables.

Appareils orthopédiques *de tous modèles* pour le cou (torticolis). 60 à 400 fr.
Nouveau corset du D^r abbé Alenson, de Boston, breveté sans garantie du gouvernement. 120 à 150

Ce corset est destiné, dans les déviations de la colonne vertébrale, à soutenir le poids du corps en prenant le point d'appui sur le bassin. Il a l'avantage de permettre les mouvements latéraux, et, au moyen de ressorts élastiques, de rappeler sans cesse le tronc à la position verticale. — C'est l'auteur qui nous a chargé de la confection et de la vente de cet appareil dans toute la France exclusivement.

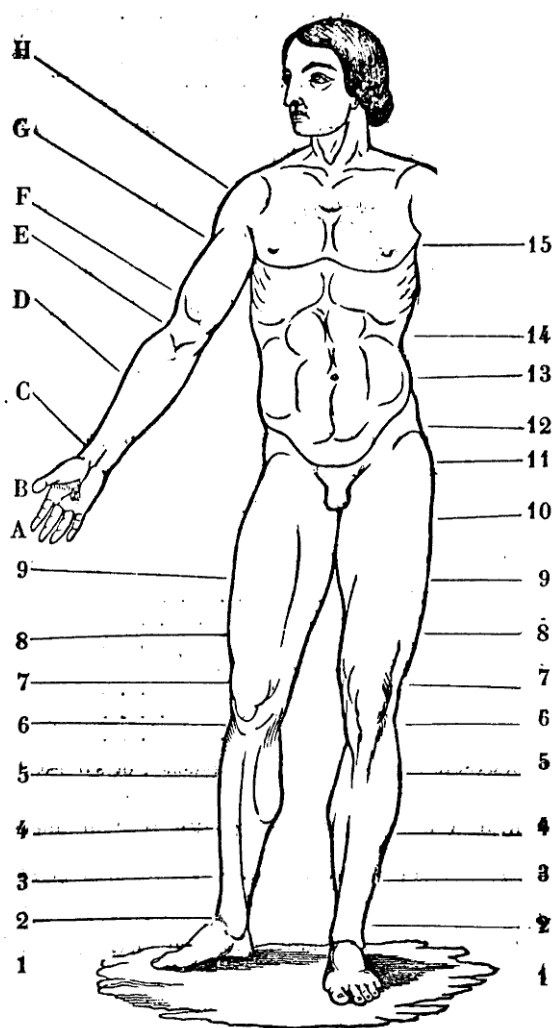
Opérations du Moulage.

Pour opérer le moulage, on commence par raser la partie, lorsque celle-ci est couverte de poils, on la graisse, soit avec de l'huile, soit avec un corps gras quelconque. Cela fait, on dépose le plâtre, que l'on divise en deux ou plusieurs coquilles, soit à l'aide d'un fil, soit par deux ou plusieurs opérations successives. Lorsque le plâtre est sec, la réunion des coquilles représente intérieurement le volume et la forme de la partie.

Cette première opération étant terminée, on graisse l'intérieur de la coquille de la même manière qu'on avait graissé la partie à mouler, et on la remplit de plâtre. Après quoi on brise la coquille, et l'on a le volume et la forme de la partie naturelle.

MESURES A INDIQUER POUR LES DIFFÉRENTS APPAREILS.

La figure ci-dessous est destinée à guider dans les mesures à prendre toutes les fois que l'on n'enverra pas le moulage.



**APPAREILS ORTHOPÉDIQUES DE TOUS MODÈLES POUR LE TRONC,
de 60 à 500 fr.**

**CORSET ORTHOPÉDIQUE
Avec bandes de rappel et tuteurs.**

| | |
|--|------------|
| Circonférence de la poitrine | n° 13 |
| — de la taille | 14 |
| — du bassin | 12 |
| Largeur de la poitrine | 13 |
| Hauteur de la crête iliaque à l'aisselle | de 13 à 15 |
| — du corset ou du bas-ventre à la poitrine | de 12 à 15 |

Indiquer le sexe et le sens de la déviation.

**CEINTURE CONTRE LA DÉVIATION DE LA COLONNE
VERTÉBRALE.**

| | |
|--|------------|
| Circonférence de la taille | n° 14 |
| — du bassin | 13 |
| Hauteur de la crête iliaque à l'aisselle | de 13 à 15 |

Indiquer le sexe et le sens de la déviation.

**APPAREILS ORTHOPÉDIQUES DE TOUS MODÈLES POUR
LES MEMBRES SUPÉRIEURS,
de 20 à 150 fr.**

APPAREIL A EXTENSION OU A FLEXION DES BRAS.

| | |
|--|-----------|
| Longueur du poignet au coude | de C à E. |
| — du coude à l'aisselle | de E à G. |
| Circonférence à l'aisselle | G. |
| — au-dessus du coude | F. |
| — au coude | E |
| — au-dessous du coude | D |
| — au poignet | C. |

Indiquer si c'est le membre droit ou le gauche, et s'il est droit ou fléchi.

APPAREIL A FRACTURE NON CONSOLIDÉE DU BRAS

A l'aide duquel on maintient fixes et rapprochés les fragments de l'os, et qui facilite les mouvements et permet de se servir du membre fracturé.

(Voir pour les mesures à prendre, l'appareil à extension et flexion du bras.)

**APPAREILS DE TOUS MODÈLES POUR LES MEMBRES INFÉRIEURS,
de 70 à 200 fr.**

APPAREIL A EXTENSION DES JAMBES.

| | |
|--|-----------|
| Longueur des malléoles à l'articulation tibio-fémorale | de 2 à 7 |
| — de l'articulation tibio-fémorale au pli de l'aîne | de 7 à 10 |
| Circonférence au pli de l'aîne | 10 |
| — au-dessus du genou | 8 |
| — du genou | 7 |
| — du mollet | 5 |
| — au-dessus des malléoles | 3 |

Indiquer si c'est le membre droit ou le gauche.

APPAREIL A COURBURE DES JAMBES.

| | |
|--|-------|
| Hauteur du sol à la malléole | 1 à 2 |
| — de la malléole à l'articulation tibio-fémorale | 2 à 7 |
| Circonférence du mollet | 5 |
| — au-dessus des malléoles | 3 |

La mesure du pied prise par un cordonnier. Indiquer le sens de la courbure et si c'est le membre droit ou le gauche.

APPAREIL A DÉVIATION DES GENOUX.

| | |
|---|-----------|
| Hauteur du sol aux malléoles | de 1 à 2 |
| — des malléoles à l'articulation tibio-fémorale | de 2 à 7 |
| — de l'articulation tibio-fémorale à l'articulation coxo-fémorale | de 7 à 11 |
| — de l'articulation tibio-fémorale au périnée | de 7 à 10 |
| Circonférence du bassin | 12 |
| — de la cuisse, partie supérieure | 10 |
| — — partie inférieure | 8 |
| — du mollet | 5 |
| — du bas de la jambe au dessus des malléoles | 3 |

La mesure du pied par un cordonnier. Indiquer si c'est le membre droit ou le gauche.

APPAREIL A PIED-BOT, ÉQUIN, VARUS ET PIED PLAT VALGUS.

| | |
|---|----------|
| Hauteur du sol à la malléole | de 1 à 2 |
| — de la malléole à l'articulation tibio-fémorale | de 2 à 7 |
| — de l'articulation tibio-fémorale à la partie moyenne de la cuisse | de 7 à 9 |
| Circonférence de la cuisse | 9 |
| — du mollet | 5 |
| — au-dessus des malléoles | 3 |

Longueur du pied. Indiquer si c'est le membre droit ou le gauche. Quelques détails sur la conformation

Mesures du pied.

- Circonférence des doigts.
- du cou-de-pied , par la plante.
- du cou-de-pied , par le talon.
- au-dessus des malléoles.
- Longueur du pied , et si c'est le droit ou le gauche.

APPAREIL JAMBE ARTIFICIELLE ,

Qui facilite la marche dans les cas de tumeurs blanches du genou , d'entorses , de luxations coxo-fémorales et de raccourcissement des membres , en prenant point d'appui sur les ischions. Plusieurs de ces appareils mis en usage nous donnent tous les résultats désirables et sont recommandés par MM. les docteurs.

(Les mesures sont les mêmes que pour jambes artificielles.)

APPAREILS

POUR MAINTENIR LES JAMBES DANS LES CAS DE FAIBLESSE OU DE PARALYSIE DES MUSCLES.

Se conformer aux mesures indiquées pour les appareils à courbures des jambes.

APPAREIL A SUSPENSION ,

Au moyen duquel on peut monter ou descendre le bras au degré d'élévation et d'inclinaison convenable et pouvant être adapté à toutes les gouttières.

MEMBRES ARTIFICIELS.

Il existe un assez grand nombre de machines plus ou moins compliquées , destinées à remplacer , soit une partie , soit la totalité d'un membre amputé. Depuis quelques années ces machines ont encore été modifiées de manières différentes , de telle sorte que , pour qu'une nomenclature complète pût être ici de quelque avantage , il faudrait donner des descriptions longues et minutieuses , et qui encore ne seraient pas toujours parfaitement intelligibles. Nous croyons donc pouvoir adopter la même marche que précédemment , c'est-à-dire que nous allons nous borner à donner quelques indications générales , nous réservant de fournir les renseignements nécessaires aux personnes qui nous en feront la demande.

AMPUTATION DU BRAS ET DE L'AVANT-BRAS.

Membres supérieurs mécaniques *de tous modèles*. 100 à 500 fr.

Couvre-moignons. 30 à 100.

Longueur totale du membre entier, de la naissance des
doigts à l'épaule. B à H.
— du coude à l'épaule. E à H.
— du coude à l'aisselle. E à G.
— du poignet au coude. C à E.
— de la naissance des doigts au
poignet. B à C.
— du doigt médius.
Largeur de la main au niveau de la naissance des doigts. B.
Circonférence de tous les doigts.
— du poignet. C.
— au-dessous du coude. D.
— au-dessus du coude. F.
— sous l'aisselle. G.
Diamètre transversal du coude.
Longueur du moignon à partir de la première articulation.
Circonférence du bout du moignon et de toutes les parties.
Indiquer le sexe, et si c'est le membre droit ou le gauche.

AMPUTATION DE LA CUISSE.

Cuissarts à pilon, *de tous modèles*. 30 à 150 fr.

Cuissarts articulés à pilon ou à pied, *de tous modèles*. 160 à 1,000

Longueur totale du membre entier, du pli de l'aîne au talon. de 1 à 10
— du pli de l'aîne au milieu
du genou. de 7 à 10
— du milieu du genou au
talon. de 1 à 7
Circonférence du genou. 7
— du dessous du genou. 6
— du mollet. 5
— du bas de la jambe. 3
— du corps. 12
— du haut de la cuisse. 10
— du milieu de la cuisse. 9
— de l'extrémité du moignon. 8

Longueur du moignon, de son extrémité au pli de l'aîne.

Indiquer le sexe, et si c'est le membre droit ou le gauche.

AMPUTATION DE LA JAMBE.

PILONS *de tous modèles*. 30 à 150 fr.

JAMBES ARTICULÉES A PILON OU A PIED, *de tous modèles*. 160 à 1,000

| | |
|---|------------------------|
| Longueur totale du membre entier, du pli de l'aîne à la plante du pied. | n ^{os} 1 à 10 |
| — du pli de l'aîne au milieu du genou. | 7 à 10 |
| — du milieu du genou au talon. | 1 à 7 |

JAMBE AMPUTÉE.

| | |
|---|--------------------|
| Circonférence du haut de la cuisse. | n ^{os} 10 |
| — du milieu de la cuisse. | 9 |
| — du bas de la cuisse. | 8 |
| Diamètre transversal du genou pris avec un compas d'épaisseur | 7 |
| Circonférence du dessous du genou. | 6 |
| — du mollet | 5 |
| — du bout du moignon. | |
| Longueur du moignon, du milieu du genou à son extrémité. | |

Envoyer une chaussure pour les mesures du pied. Indiquer le sexe, et si c'est le membre droit ou le gauche.

Cas d'amputation dit au lieu d'élection.

JAMBE POUR MARCHER SUR LE GENOU, AVEC OU SANS PIED.

(Pour prendre ces mesures, faire tenir la personne debout, le genou plié.)

| | |
|--|--------------------|
| Longueur du dessous du genou au sol. | |
| — du dessous du genou à l'épine de l'os des iles. | |
| — du dessous du genou au pli de l'aîne. | |
| — du dessous du genou à l'extrémité du moignon. | |
| Circonférence du bassin pour la ceinture. | n ^{os} 12 |
| — du haut de la cuisse | 10 |
| — du milieu de la cuisse | 9 |
| — du bas de la cuisse. | 8 |
| Diamètre transversal du genou pris avec un compas d'épaisseur. | 7 |
| Circonférence au-dessous du genou | 6 |
| — au bout du moignon. | |

Envoyer une chaussure pour faire le pied. Indiquer le sexe, et si c'est le membre droit ou le gauche.

AMPUTATION DU PIED.

Modèle de bottine prenant point d'appui sur les condyles internes et externes, communiqué par M. le docteur Gallo, chirurgien de l'hôpital Saint-Jean, à Turin . . . 45 à 300 fr.
PIEDS MÉCANIQUES de tous modèles 100 à 400

JAMBE BOTTINE.

Placer sous le pied une feuille de papier, la maintenir avec le talon et tracer la circonférence du moignon.

| | | |
|----------------------------------|----|---|
| Circonférence du mollet. | n° | 5 |
| — du dessous du mollet. | | 4 |
| — du bas de la jambe. | | 3 |

BONNE JAMBE.

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Longueur du mollet au talon. | 5 à 1 |
| — du talon à l'extrémité des doigts. | |
| — des doigts. | |

Circonférence du cou-de-pied. Indiquer si c'est le membre droit ou le gauche.

NEZ ARTIFICIELS.

Il est nécessaire de présenter ici quelques considérations générales pour mettre tout le monde à même de nous fournir des indications précises dans les demandes qui nous seront faites.

Pour qu'un nez artificiel puisse être confectionné d'une manière convenable, il est nécessaire de donner un moule exact des parties de la face qu'il doit recouvrir. Ce modèle variera donc suivant les cas; il est impossible de l'indiquer ici avec précision. Nous dirons cependant d'une manière générale que ce modèle doit être pris depuis la partie moyenne du front jusqu'au bord libre de la lèvre supérieure, et être étendu en largeur suivant la surface de la perte de substance qu'il s'agit de mettre à couvert.

Le moyen le plus simple pour donner ce modèle consiste à mouler les parties, voici comment on procède dans ce moulage : On doit se procurer une plaque de carton suffisamment longue et large, que l'on dispose de telle sorte que, réunie par deux de ces extrémités à l'aide de quelques points de suture ou de tout autre moyen, elle puisse recouvrir exactement depuis la partie moyenne ou inférieure du front jusqu'au bord inférieur de la lèvre supérieure, en emboitant d'une manière exacte toutes les inégalités naturelles ou accidentelles de la partie moyenne de la face que le nez artificiel doit couvrir. Cela fait, on tamponne les narines du sujet avec du coton que l'on couvre

d'un morceau de taffetas d'Angleterre. Les yeux doivent être protégés par un moyen analogue. On fait alors pencher la tête du sujet en arrière, de telle sorte que la surface de la face soit à peu près horizontale; on dépose ensuite une légère couche d'huile sur les parties qui doivent se trouver en contact avec le plâtre; et, après avoir appliqué le carton préalablement posé comme il est dit plus haut, on coule le plâtre.

Le moule qu'on retire de cette opération indique alors la base sur laquelle devra être confectionné le nez. Quant à la longueur, à la forme et au volume qui devront être donnés à l'organe artificiel, on les indiquera à part.

Si l'on désire que le nez soit maintenu en place par un ressort qui se fixe à la nuque, on indiquera l'étendue du milieu du front à l'occiput. Si l'on veut au contraire maintenir l'organe avec des lunettes, on indiquera l'étendue du contour de la tête.

Il est important aussi d'indiquer la couleur qu'il faut donner à l'appareil. Voici le procédé que j'emploie dans cette coloration : Je ne me sers que de trois sortes de couleurs que je mélange ensemble à l'aide d'une petite quantité d'huile grasse et dont je varie les proportions suivant la teinte que je veux obtenir. Ces couleurs sont le blanc d'argent, l'ocre jaune et la laque fine.

Le prix des nez artificiels varie beaucoup. J'en ai confectionné depuis 50 fr. jusqu'à 500 fr.

Je confectionne aussi des espèces de petits cornets acoustiques qui peuvent, jusqu'à un certain point, remplacer les oreilles. Pour donner le modèle de ces instruments, il faut prendre le moule des anfractuosités de la partie d'après le même procédé que j'ai indiqué plus haut.

Quant aux autres pertes de substance, telles que menton, lèvres, parties des joues, etc., il est presque impossible de confectionner ces pièces artificielles pour masquer ces difformités sans avoir les malades sous les yeux.

Je suis chargé de fournir tous ces instruments aux hôpitaux de Paris; et je suis heureux de pouvoir dire que jusqu'à ce jour les pièces de ce genre que j'ai livrées ont rempli toutes les conditions désirables.

OBTURATEURS

POUR LA VOUTE PALATINE.

Il est difficile de pouvoir fournir à distance des instruments de ce genre qui remplissent d'une manière parfaite toutes les indications. On ne peut guère compter sur une réussite complète et constante qu'autant que nous avons les malades sous les yeux. Cependant nous sommes en mesure d'affirmer que sur des indications précises et bien combinées il nous est arrivé quelquefois d'obtenir des résultats tout à fait satisfaisants. Ce sont ces succès qui nous engagent à donner une courte explication sur la manière de nous fournir des indications qui puissent nous aider à confectionner ces instruments d'une manière convenable.

L'important ici consiste à donner exactement l'empreinte de l'ouverture qu'il s'agit de fermer. Un moyen simple et sûr d'obtenir cette empreinte consiste à se servir d'un morceau de cire à modeler, que l'on peut composer soi-même en mélangeant de la cire blanche avec une quantité proportionnée de térébenthine de Venise. Il faut avoir soin d'indiquer par une marque quelconque le bord de l'empreinte qui correspond à la lèvre antérieure de la perforation de la voûte palatine.

Il existe plusieurs modèles d'obturateurs qui varient suivant la forme et le mode d'union. Ce mode d'union devra être indiqué dans les demandes.

On emploie dans la fabrication de ces instruments l'argent, le platine et l'or. De ces trois métaux, le platine est le plus généralement employé.

Il est impossible d'indiquer, même d'une manière approximative, le prix de ces instruments. Ce prix ne dépend pas seulement de la matière que l'on emploie dans la fabrication, mais encore du plus ou moins de difficultés dans la confection. Tout ce que je puis dire à cet égard, c'est que j'en ai fait depuis 50 fr. jusqu'à 500 fr.

Je suis chargé de fournir ces instruments pour les hôpitaux de Paris, et, d'après des indications précises qui m'ont été fournies par MM. les chirurgiens de service, j'en ai confectionné plusieurs dont une foule de personnes ont été à même d'apprécier les heureuses applications.

Trousses ou Boîtes pour Naturaliste.

TROUSSE N° 1.

- N° 1. 1 Blaireau doux.
- 2. 1 Scalpel.

- N° 3. 1 Paire de ciseaux courbes sur le côté.
4. 1 Boite de fer-blanc contenant 250 grammes de savon arsenical.
5. 2 Brosses pour étendre le savon arsenical.
6. 1 Pince coupante sur le côté.
7. 1 Lime.
8. 2 Pinces plates.
9. 2 Pinces à long bec, dites *Brucelles*.
10. 3 Vrilles.

Boite en chêne compartimentée, fermant à crochet.

PRIX DE CETTE TROUSSE : 25 A 30 FR.

TROUSSE N° 2.

- N° 1. 2 Blaireaux assortis.
2. 2 Scalpels.
3. 1 Paire de ciseaux courbes sur le côté.
4. 1 Id. pointus, droits.
5. 1 Cure-crâne.
6. 1 Boite de fer-blanc contenant 250 grammes de savon arsenical.
7. 2 Brosses en crin pour étendre le savon arsenical.
8. 2 Pinces coupant l'une sur le côté, et l'autre sur le bout.
9. 1 Pince ronde.
10. 2 Pinces plates.
11. 1 Lime.
12. 1 Marteau.
13. 2 Pinces à long bec, dites *Brucelles*.
14. 1 Pince à anneaux.
15. 6 Vrilles.
16. 1 Etui de fer-blanc renfermant un petit cure-crâne d'ivoire,
des aiguilles à coudre et 2 épingles à tête d'émail.

Boite en chêne compartimentée comme la précédente.

PRIX DE CETTE TROUSSE : 45 A 50 FR.

TROUSSE N° 3, COMPLÈTE.

- N° 1. 2 Blaireaux assortis.
2. 3 Scalpels.
3. 1 Paire de ciseaux courbes sur le côté.
4. 1 Id. pointus.
5. 2 Cure-crâne.
6. 1 Boite de fer-blanc contenant 250 grammes de savon arsenical.
7. 2 Brosses en crin pour étendre le savon arsenical.
8. 3 Pinces à long bec, dites *Brucelles*, de diverses longueurs.
9. 1 Pince fort longue pour les oiseaux à long cou.
10. 2 Pinces coupant l'une sur le côté et l'autre sur le bout.
11. 1 Pince ronde.
12. 2 Pinces plates.
13. 1 Lime.
14. 1 Marteau.
15. 3 Poinçons de diverses grosseurs.

- N° 16. 1 Pince à anneaux.
17. 1 Plomb pour fixer les pattes des oiseaux.
18. 1 Etui de fer-blanc renfermant 2 épingles à tête d'émail, des aiguilles à coudre et un petit cure-crâne d'ivoire.
19. 1 Filière gradomètre.
20. 6 Vrilles.
Boîte en chêne en forme de *nécessaire*, fermant à serrure, poignée en cuivre, très-bien conditionnée.
PRIX DE CETTE TROUSSE : 70 A 80 FR.

La plupart des pièces qui composent les troussees de naturaliste que je viens de mentionner sortent de mes ateliers. On peut donner à ces divers instruments tout le luxe désirable.

APPAREIL COMPLET DE M. GANNAL

POUR LES EMBAUMEMENTS.

| | | |
|--|--------|----------|
| 2 Seringues en maillechort, piston en parachute. | fr. c. | fr. c. |
| (Voyez l'article <i>Seringues</i> , page 18). | 145 | » à 155 |
| 1 Boîte ronde. | 18 | » à 20 |
| 1 Boîte carrée compartimentée, en maillechort. | 14 | » à 16 |
| 1 Aiguille emmanchée pour ligatures. | 2 50 | à 3 |
| 1 Paire de ciseaux. | 2 | » à 3 |
| 2 Pinces à ressort. | 8 | » à 9 50 |
| 1 Erigne à chaîne. | 1 | » à 1 50 |
| 2 Petites pinces à pression continue. | 7 | » à 8 50 |
| 8 Scalpels. | 10 | » à 12 |
| 12 Aiguilles à suture, première qualité. | 6 | » à 7 50 |

Tel est l'appareil que je fournis à M. Gannal (1).

INSTRUMENTS

POUR LES FINES PRÉPARATIONS ANATOMIQUES

ET POUR L'HISTOIRE NATURELLE.

- N° 1. Tables de toutes grandeurs et de tous les modèles.
2. Petits et grands scalpels de tous modèles.
3. Petites et grandes pinces, id.
4. Ciseaux, id.
5. Erignes, id.
6. Aiguilles, id.
7. Porte-aiguilles, id.
8. Petites et grandes scies, id.
9. Petits et grands marteaux, id.

(1) Cet appareil peut être simplifié et porté à un prix moindre en remplaçant le maillechort par l'étain.

- N° 10. Gouges, id.
- 11. Ostéotomes, id.
- 12. Discotomes, id.
- 13. Costotomes de tous modèles et de toutes grandeurs.
- 14. Rugines de tous modèles et de toutes grandeurs.
- 15. Rachitomes, id. id.
- 16. Couteaux à cartilages, de tous modèles.
- 17. Hachettes pour le crâne, id.
- 18. Microtome de M. Strauss.
- 19. Tranchoir du même auteur.
- 20. Grandes et petites seringues, de tous modèles (voir l'article *Seringues*, page 18).
- 21. Clisettes de tous modèles.
- 22. Pompes de tous modèles (voir l'article *Pompes*, page 18).
- 23. Poires en gomme, de tous modèles, pour injections.
- 24. Chalumeaux et chalumettes, de tous modèles.
- 25. Tubes, id.
- 26. Porte-tubes, id.
- 27. Burins, id.
- 28. Appareils à injections mercurielles, id. (1)
- 29. Boîtes de diverses formes et de diverses grandeurs.
- 30. Point d'appui de tous modèles.

Voici deux compositions de boîtes pour fines dissections et travaux au microscope :

BOITE N° 1.

| | fr. c. | fr. c. |
|--------------------------------|--------|--------|
| N° 1. 1 Pince. | 2 » | à 3 » |
| 2. 1 Paire de ciseaux. | 2 50 | à 3 » |
| 3. 1 Érigne. | 5 » | à 10 » |
| 4. 4 Scalpels. | 3 » | à 8 » |

BOITE N° 2.

| | | |
|---|------|--------|
| N° 1. 2 Pincés. | 4 » | à 6 » |
| 2. 2 Paires de ciseaux. | 5 » | à 6 » |
| 3. 2 Érignes. | 4 » | à 5 » |
| 4. 6 Scalpels assortis. | 7 50 | à 15 » |
| 5. 1 Porte-aiguille. | 2 » | à 6 » |
| Boîte en maroquin ou en acajou. | 6 » | à 12 » |

Ces boîtes peuvent être composées de toute autre manière. Je me conformerai à cet égard aux désirs des personnes qui m'en feront la demande.

(1) Je crois devoir donner ici le composé d'un appareil de ce genre, avec sa boîte :

- N° 1. Tube divisé en trois parties, s'unissant à vis; l'un des deux bouts est muni d'un entonnoir, et l'autre d'un robinet, sur lequel se montent 6 fins tubes d'acier et 24 fins tubes de verre.
- 2. 3 fins scalpels assortis.
- 3. 1 paire de ciseaux.
- 4. 1 pince.

Boîte compartimentée à l'intérieur renfermant ces diverses pièces.

PRIX TOTAL : 60 A 80 FR.

**TROISSE DE PETITE CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE SERVANT
ÉGALEMENT POUR LES CHASSEURS.**

| | fr. c. | fr. c. |
|--|--------|--------|
| N° 1. 1 Paire de ciseaux. | 2 » | à 3 » |
| 2. 1 Bistouri. | 2 » | à 3 » |
| 3. 1 Pince à pansement. | 2 » | à 3 » |
| 4. 1 Lancette. | 2 » | à 3 » |
| 5. 1 Pince à trois usages. | 10 » | à 12 » |
| 6. 6 Aiguille à sêton. | 2 50 | à 10 » |
| 7. 1 Aiguilles à suture, première qualité. | 3 » | à » |
| 8. 1 Étui et 2 flammes, deux grandeurs. | 4 » | à 10 » |
| 9. 1 Porte-pierre. | 1 50 | à 12 » |
| Trousse appropriée, renfermant tous ces instruments. | 5 » | à 12 » |

INSTRUMENTS DE JARDINAGE,

| | | |
|--|------|--------|
| N° 1. Serpettes à une lame ordinaire, de plusieurs grandeurs. | 1 50 | à 5 » |
| 2. Serpettes à une lame fine, de plusieurs grandeurs. | 2 » | à 8 » |
| 3. Serpettes à deux pièces une lame de couteau et une serpette, de divers modèles. | 3 » | à 35 » |
| 4. Grelloirs à une, deux et trois pièces, de divers modèles. | 2 » | à 15 » |
| 5. Couteaux dits de <i>Jardinier</i> , à cinq pièces. | 8 » | à 35 » |
| 6. Scies à main. | 5 » | à 10 » |
| 7. Echenilloirs, de divers modèles. | 4 » | à 6 » |
| 8. Sécateurs pour hommes. | 4 » | à 12 » |
| 9. Id. pour dames. | 3 » | à 15 » |
| 10. Coupe-asperges. | 2 » | à 4 » |
| 11. Donne-roses. | 4 » | à 10 » |
| 12. Cisailles pour tondre les haies. | 15 » | à 24 » |

NÉCESSAIRES POUR LA TOILETTE DES DENTS.

| | | |
|--|------|--------|
| N° 1. Boîte contenant de 6 à 9 instruments assortis, avec un manche commun, de tous modèles. | 3 50 | à 6 » |
| 2. Boîte contenant de 6 à 12 pièces. | 8 » | à 20 » |

**NÉCESSAIRES POUR LA TOILETTE DES MAINS
ET DES ONGLES.**

| | | |
|---|------|-------|
| N° 1. Pince à couper les ongles, droite ou courbe, de tous modèles. | 1 50 | à 4 » |
| 2. Pince épilatoire. | 4 » | à 7 » |

| | fr. c. | fr. c. |
|---|--------|--------|
| N° 3. Paire de ciseaux droits et courbes. | 2 » | à 9 » |
| 4. Limes à ongles, à 1, 2, 4 pièces. | 1 » | à 18 » |
| 5. Spatule. | 1 50 | à 4 » |
| 6. Trousse ou boîte renfermant les instruments. | 6 » | à 20 » |

**NÉCESSAIRES POUR LES CORS AUX PIEDS, OEILS
DE PERDRIX, ETC.**

| | | |
|---|------|--------|
| N° 1. Coupe-cors de tous modèles, à 1, 2, 4 pièces. | 2 » | à 18 » |
| 2. Porte-pierre. | 1 50 | à 12 » |

APPAREIL DE M. LE DOCTEUR DONNÉ.

| | |
|--|-------|
| Boîte pour les cors, œils de perdrix, etc. | 8 fr. |
| Id. pour les cors seulement. | 5 fr. |

RASOIRS.

C'est un des articles les plus délicats de la coutellerie ; il est presque impossible de se prononcer, *à priori*, sur la valeur de ces instruments, quelque soin que l'on mette d'ailleurs dans leur confection. Je laisse à d'autres l'honneur de réussir *toujours* ; je me suis expliqué sur ce point dans l'article *Trempe* de l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*. L'expérience m'a convaincu qu'on ne peut se prononcer à cet égard d'une manière positive qu'après en avoir fait l'essai. Je sais bien que la plupart des barbes s'accoutument de toute espèce de rasoirs ; mais je sais aussi qu'il en est quelques-unes qui sont très-rebelles, et pour lesquelles l'usage seul peut guider le choix.

Il est plusieurs personnes qui croient encore à la supériorité des rasoirs anglais sur les nôtres ; c'est là un préjugé qui a, depuis quelques années, perdu de sa valeur, et qui aujourd'hui doit disparaître complètement. Sur ce point nous n'avons rien à envier à nos voisins d'outre-mer ; je m'en suis convaincu bien des fois, et surtout en visitant les fabriques d'Angleterre pendant mon voyage dans ce pays (*voir le rapport du jury de l'exposition nationale de l'industrie pour l'année 1839 (avant-propos, page 7)*).

Je ne puis pas mentionner ici toutes les formes, toutes les variétés de rasoirs. On peut donner à ces instruments plus ou

moins de luxe, suivant le désir des personnes qui en font la demande. Je n'ai mentionné dans la liste suivante que ceux qui sont d'une vente ordinaire.

| | |
|---|-------------|
| N° 1. Rasoirs, chässe en os, lame unie, poli ordinaire; chaque. | 1 50 à 2 50 |
| 2. Rasoirs, chässe en os, lame unie, poli fin; chaque. | 2 » à 3 50 |
| 3. Rasoirs, chässe en baleine, lame unie, poli ordinaire; chaque. | 1 75 à 3 » |
| 4. Rasoirs, chässe en baleine, lame unie, poli fin; chaque. | 2 25 à 4 » |
| 5. Rasoirs, chässe en buffle, lame à facettes, poli ordinaire; chaque. | 2 50 à 4 » |
| 6. Rasoirs, chässe en buffle, lame à facettes, poli fin; chaque. | 3 » à » » |
| 7. Rasoirs, chässe en ivoire blanc, lame à facettes, poli fin; chaque. | 4 » à 6 » |
| 8. Rasoirs, chässe en ivoire vert, lames de formes diverses et façonnées, poli fin; chaque. | 5 » à 8 » |
| 9. Les mêmes, avec bande d'argent incrustée. | 7 » à 10 » |
| 10. Rasoirs, chässe en écaille, lame de formes diverses et ornements, poli fin; chaque. | 5 » à 20 » |
| 11. Les mêmes, avec bande d'argent incrustée. | 6 » à 25 » |
| 12. Les mêmes garnis à cuvette en argent. | 7 » à 30 » |

RASOIRS RENFERMÉS DANS DES BOITES.

| | |
|--|-------------|
| N° 1. Sept lames de rasoirs, avec un manche d'ivoire ou d'écaille qui leur est commun, renfermés dans une boîte en acajou ou en maroquin, dit <i>semainier</i> | 35 » à 80 » |
| 2. Le même à quatre lames. | 20 » à 60 » |
| 3. Sept rasoirs complets renfermés dans une boîte en acajou ou en maroquin. | 35 » à 80 » |
| 4. La même avec quatre rasoirs. | 18 » à 60 » |
| 5. Boîte pour deux rasoirs de tous modèles, avec ou sans cuir. | 1 » à 10 » |

NOUVEAUX AFFILOIRS POUR RASOIRS, DE PLUSIEURS GRANDEURS (MODÈLE CHARRIÈRE).

| | |
|--|-------------|
| N° 1. Affiloirs simples. | 1 50 à 2 50 |
| 2. Id. couverts en peau. | 2 » à 3 » |
| 3. Id. couverts en maroquin. | 2 50 à 4 » |
| 4. Id. avec un étui à deux places. | 3 » à 10 » |

On peut donner à ces affiloirs tout le luxe désirable.

CRIBS A RASOIRS.

| | |
|---|------------|
| N° 1. Cuir ordinaire. | 1 50 à 2 » |
| 2. Id. couvert en peau. | 2 » à 3 » |
| 3. Id. couvert en maroquin. | 2 50 à 5 » |
| 4. Id. avec un étui à deux places. | 2 » à 10 » |
| Pierre à affiler les fins tranchants. | 2 » à 20 » |

CANIFS.

Dans la liste suivante, je ne mentionne que les canifs à une, deux, trois et quatre lames, abstraction faite de la disposition de chacune d'elles. Il existe sur ce point des variétés si nombreuses, qu'il serait difficile d'en présenter ici un tableau complet. On peut donner à ces instruments plus ou moins de luxe, des formes variées, et multiplier le nombre des lames. A cet égard, je me conformerai toujours au désir des personnes qui m'en feront la demande. Je n'ai voulu mentionner ici que les canifs qui sont d'une vente générale. Voici du reste quelques-unes des pièces qu'on peut faire entrer dans la composition d'un canif : un nombre de lames plus ou moins considérable, de différents modèles, un grattoir, un poinçon, une paire de ciseaux, une lime à ongles, une curette pour ongles, un coupe-cors, etc.

Les manches de ces instruments sont en corne, en bois de cerf, en ivoire, en écaille, en nacre, en argent, en vermeil, avec ornements, incrustations et diverses gravures.

| | |
|--|-------------|
| N° 1. Canifs à une seule lame. | 1 » à 6 » |
| 2. Id. à deux lames. | 1 50 à 15 » |
| 3. Id. à trois lames. | 2 » à 18 » |
| 4. Id. à quatre lames. | 2 » à 25 » |

COUTEAUX DE POCHE.

C'est encore là un de ces articles dont je ne puis mentionner toutes les variétés. On confectionne des couteaux qui se composent d'un nombre de pièces plus ou moins considérable. Ainsi il est de ces instruments qui portent une ou plusieurs

lames, un canif, une serpette, un grattoir, un poinçon, une scie, un cure-pipe, un bourre-pipe, un emporte-pièce, une vrille, un tire-bouchon, une paire de ciseaux, un briquet, un tourne-vis, une lancette, une flamme, une lime à ongles, un coupe-cors, un crochet à guêtres, une pince épilatoire, une aiguille à passe-lacet, une épinglette, un cure-dents, un cure-oreilles, etc., etc. Il serait fastidieux d'entrer ici dans tous ces détails, qui peuvent varier du reste suivant les désirs de chacun. Aussi ai-je jugé convenable de ne mentionner que les couteaux à une, deux, trois, quatre et cinq pièces.

Les manches de ces couteaux peuvent être, soit en corne, soit en bois de cerf, soit en ivoire, soit en écaille, en nacre, en argent, etc. Enfin on peut donner à ces pièces tout le luxe désirable.

Quant aux couteaux de table, j'en parlerai à l'article *Coutellerie de table*, page 87.

COUTEAUX A UNE SEULE PIÈCE.

| | | |
|-------|---|--------------|
| N° 1. | Couteaux d'enfant. | 75 à 4 » |
| 2. | Id. de femmes, ordinaires. | 1 » à 5 » |
| 3. | Id. fins et façonnés. | 5 » à 12 » |
| 4. | Les mêmes à lame d'argent et acier. | 12 » à 35 » |
| 5. | Couteaux pour hommes, ordinaires. | 1 50 à 6 » |
| 6. | Id. pour hommes, fins et façonnés. | 5 » à 30 » |
| 7. | Id. de chasse, lame fixe. | 15 » à 100 » |
| 8. | Id. catalans de tous modèles. | 3 » à 60 » |
| 9. | Id. dits <i>romains</i> | 8 » à 88 » |

COUTEAUX A DEUX PIÈCES.

| | | |
|-------|---|------------|
| N° 1. | Couteaux, dits <i>Jambettes</i> , ordinaires. | 2 » à 5 » |
| 2. | Id. fins et façonnés. | 3 » à 25 » |

COUTEAUX A TROIS PIÈCES.

| | | |
|-------|---|------------|
| N° 1. | Couteaux, dits <i>Jambettes</i> , ordinaires. | 3 » à 8 » |
| 2. | Id. fins et façonnés. | 4 » à 30 » |

COUTEAUX A QUATRE PIÈCES.

| | | |
|-------|---|------------|
| N° 1. | Couteaux, dits <i>Jambettes</i> , ordinaires. | 4 » à 10 » |
| 2. | Id. fins et façonnés. | » à 35 » |

COUTEAUX A CINQ PIÈCES.

| | | | | | | |
|-------|--|---|---|---|----|---|
| N° 1. | Couteaux, dits <i>briquets</i> , ordinaires. | 4 | » | à | 12 | » |
| 2. | Id. Id. fins et façonnés. | 8 | » | à | 50 | » |
| 3. | Id. de fumeurs. | 3 | » | à | 10 | » |

CISEAUX.

La forme et le luxe de ces instruments varient beaucoup. Ceux que je mentionne ici constituent la vente ordinaire. Si on indiquait quelques particularités, soit dans la forme, soit dans les ornements, soit dans les garnitures, telles que les armoiries, gravures, damasquinés, nous nous empresserions de nous y conformer; mais sur ce point il est impossible de donner ici des renseignements exacts, puisque tout dépend du désir de chacun.

Dans la liste suivante, nous avons désigné les ciseaux suivant les usages auxquels ils sont généralement destinés.

CISEAUX A BRODERIE (DITS A GUIPURE).

| | | | | | | |
|-------|---|---|----|---|----|---|
| N° 1. | Ciseaux ordinaires, de divers modèles; chaque. | 1 | 25 | à | 2 | » |
| 2. | Id. fins Id. chaque. | 2 | » | à | 4 | » |
| 3. | Id. façonnés, ordinaires, de divers modèles; chaque. | 3 | » | à | 6 | » |
| 4. | Id. façonnés, fins, de divers modèles; chaque. | 5 | » | à | 25 | » |
| 5. | Id. dits <i>monstres</i> , de divers modèles; chaque. | 1 | » | à | 4 | » |

CISEAUX POUR LINGÈRES.

| | | | | | | |
|-------|---|---|---|---|----|---|
| N° 1. | Ciseaux ordinaires, de divers modèles, 9 à 10 centimètres de longueur. | 1 | » | à | 3 | » |
| 2. | Id. fins, de divers modèles; chaque. | 2 | » | à | 6 | » |
| 3. | Id. ordinaires Id. de 13 $\frac{1}{2}$ à 16 centimètres de longueur. | 2 | » | à | 4 | » |
| 4. | Id. fins, de divers modèles, de 13 $\frac{1}{2}$ à 16 centimètres de longueur. | 3 | » | à | 8 | » |
| 5. | Id. façonnés, de divers modèles de 13 $\frac{1}{2}$ à 16 centimètres de longueur. | 5 | » | à | 18 | » |
| 6. | Id. dits de <i>couturières</i> , ordinaires, de 12 à 15 centimètres de longueur. | 1 | » | à | 2 | » |

- N° 7. Les mêmes, fins. 2 » à 4 »
8. Ciseaux ordinaires (même modèle), de 16 à 19 centimètres de longueur. 3 » à 6 »
9. Les mêmes, fins. 4 » à 8 »

CISEAUX POUR LA TOILETTE.

- N° 1. Ciseaux pour ongles, fins, de différents modèles et de différentes grandeurs, droits et courbes. 2 à 4 fr.
2. Les mêmes façonnés. 3 à 7
3. Ciseaux pour la barbe. 2 à 4
4. Id. pour le même usage, de 13 à 16 centimètres de longueur. 3 à 6
5. Id. à peigne. 4 à 8

CISEAUX DE POCHE (DITS DE MARCHANDS).

- N° 1. Ciseaux ordinaires de différents modèles et de différentes grandeurs. 1 à 3 fr.
2. Id. pour enfants; chaque. 75 c. à 2 fr. 50 c.

CISEAUX A PAPIER.

- N° 1. Ciseaux ordinaires de divers modèles 3 à 6 fr.
2. Les mêmes, fins. 6 à 20

CISEAUX DE TAILLEUR.

- N° 1. Ciseaux ordinaires de 21 à 49 centimètres de longueur. 10 à 25 fr.
2. Les mêmes, fins. 15 à 40
3. Ciseaux à boutonnières (de tous modèles). 2 à 5

Si l'on désirait des ciseaux d'une longueur plus grande que celle que nous indiquons, le prix augmenterait en proportion.

CISEAUX DE COIFFEUR.

- N° 1. Ciseaux ordinaires, de divers modèles. 3 à 4 fr.
2. Les mêmes, fins. 4 à 8

Ciseaux à lampe de deux modèles. 1 fr. 50 à 3 fr.

CISEAUX POUR LES CRINS.

| | |
|-------------------------------|-------------|
| N° 1. Ciseaux droits. | 1 50 à 2 50 |
| 2. Id. courbes. | 2 » à 3 » |

| | |
|---|-------------|
| Ciseaux pour tondre les moutons. | 1 50 à 2 50 |
| Forces pour tondre les moutons. | 4 » à 8 » |
| Gaines et boîtes de tous modèles, de toutes qualités, pour renfermer les ciseaux. | |

NOUVEAUX CISEAUX A LEVIER.

Donnant une coupure plus franche, plus vive, ils réclament moins d'efforts que les ciseaux ordinaires et ne contondent pas les tissus. Ces ciseaux peuvent s'appliquer à tous usages, comme ciseaux de chirurgie, de lingères, ciseaux de tailleurs, pour la toilette, etc.

ARTICLES DE BUREAUX.

| | |
|--|---------------|
| N° 1. Canifs de différentes formes et de différents modèles. | » 75 à 10 fr. |
| 2. Coupe-papier, en ivoire. | 1 50 à 5 |
| 3. Id. en nacre, en écaille. | 3 » à 10 |
| 4. Coupe-papier façonné, ou en acier damasquiné. | 2 50 à 15 |
| 5. Poinçons. | 1 » à 10 |
| 6. Ciseaux à papier. | 3 » à 20 |
| 7. Taille-plumes, de divers modèles. | 3 » à 25 |
| 8. Porte-miné en argent. | 4 » à 15 |

COUTELLERIE DE TABLE.

Il existe un si grand nombre de variétés de chacune de ces pièces, qu'il serait fastidieux d'en donner ici une liste complète. Je ne mentionnerai que trois espèces de services. Il est bien entendu toutefois que j'en fournirai conformément aux demandes qui me seraient faites.

Les manches de chacun de ces instruments peuvent être en ébène, en bois de cerf, en pied de chevreuil, en ivoire, en por-

celaine dorée, en nacre, en agate, en écaille, en argent, en argent niellé, en vermeil; etc., etc. Plusieurs de ces manches peuvent être façonnés de différentes manières, avec plus ou moins de luxe. Je me conformerai de tous points aux désirs des personnes qui m'en feront la demande.

Les lames sont, soit en acier, soit en argent, soit en vermeil, soit en or, et de différentes formes.

On fait maintenant des couteaux d'entremets de moyenne grandeur, la lame damasquinée or et argent.

On peut donner à toutes ces pièces de coutellerie de table tous les ornements désirables, soit en dorure, soit en gravure, etc.

COUPELLERIE DE TABLE, MANCHES EN ÉBÈNE.

| | | |
|-------|---|-------------|
| N° 1. | Fourchettes à huitres, en argent, la douzaine. | 40 à 60 fr. |
| 2. | Hors-d'œuvre à quatre pièces un argent; fourchette, pelle à beurre, cuiller pour thon, cuiller pour olives. | 40 à 70 |
| 3. | Couteaux à découper. la pièce. | 3 à 5 |
| 4. | Id. manches façonnés. id. . . | 4 à 6 |
| 5. | Fourchettes à découper. id. . . | 3 à 5 |
| 6. | Id. manches façonnés. id. . . | 4 à 5 |
| 7. | Couteaux à gibier. id. . . | 3 à 6 |
| 8. | Id. manches façonnés. id. . . | 4 à 6 |
| 9. | Fourchettes à gibier. id. . . | 3 à 5 |
| 10. | Id. manches façonnés. id. . . | 4 à 6 |
| 11. | Couteaux de table. la douzaine. | 12 à 20 |
| 12. | Id. manches façonnés. id. . . | 15 à 30 |
| 13. | Fusil à affiler les couteaux. | 2 à 6 |
| 14. | Fourchettes de table en acier. . . la douzaine. | 20 à 25 |
| 15. | Id. id. manches façonnés. . . la douzaine. | 28 à 34 |
| 16. | Pelles à poisson en argent. . . . la pièce. | 30 à 40 |
| 17. | Pinces à asperges, en argent. . . . id. . . | 50 à 65 |
| 18. | Manches porte-gigot, id. id. . . | 30 à 35 |
| 19. | Couvert à salade, en corne noire ou autres. . . | 3 à 15 |
| 20. | Couteaux de dessert. la douzaine. | 10 à 16 |
| 21. | Id. manches façonnés. id. . . | 15 à 24 |
| 22. | Id. à lame d'argent, id. | 60 à 72 |
| 23. | Id. id. à manches façonnés. la douzaine. | 70 à 80 |
| 24. | Pelles à glace et fromage, en argent, la pièce. | 24 à 32 |
| 25. | Pinces à sucre en argent. id. . . | 15 à 35 |
| 26. | Cuiller à beurre. id. id. . . | 20 à 35 |
| 27. | Ciseaux à raisin. | 15 à 25 |

COUPELLERIE DE TABLE, MANCHES EN IVOIRE.

| | |
|--|-------------|
| N° 1. Fourchettes à huitres en argent, la douzaine. | 48 à 70 fr. |
| 2. Hors-d'œuvre à quatre pièces en argent, fourchette, pelle à beurre, cuiller pour thon, cuiller pour olives. | 45 à 90 |
| 3. Couteaux à découper. la pièce. | 7 à 9 |
| 4. Id. manches façonnés, id. | 10 à 16 |
| 5. Fourchettes à découper. id. | 7 à 9 |
| 6. Id. manches façonnés, id. | 10 à 16 |
| 7. Couteaux à gibier. id. | 6 à 8 |
| 8. Id. manches façonnés. id. | 9 à 15 |
| 9. Fourchettes à gibier. la pièce. | 6 à 8 |
| 10. Id. manches façonnés. id. | 9 à 15 |
| 11. Couteaux de table. la douzaine. | 30 à 45 |
| 12. Id. manches façonnés. id. | 50 à 70 |
| 13. Fusils à affiler. la pièce. | 5 à 10 |
| 14. Fourchettes de table, en acier; la douzaine. | 40 à 45 |
| 15. Fourchettes de table, en acier; manches façonnés. la douzaine. | 45 à 62 |
| 16. Pelles à poisson, en argent. la pièce. | 34 à 60 |
| 17. Pincés à asperges, id. id. | 34 à 68 |
| 18. Manches porte-gigot. id. id. | 32 à 36 |
| 19. Couvert à salade, en ivoire. | 12 à 18 |
| 20. Couteaux de dessert. la douzaine. | 28 à 35 |
| 21. Id. manches façonnés. id. | 32 à 48 |
| 22. Id. id. lame d'argent. la douzaine. | 75 à 80 |
| 23. Couteaux de dessert, à lame d'argent, manches façonnés. la douzaine. | 80 à 120 |
| 24. Couteaux de dessert, à lame en vermeil : la douzaine. | 100 à 150 |
| 25. Pelle à glace et fromage, en argent, la pièce. | 29 à 39 |
| 26. Pincés à sucre, id. id. | 15 à 25 |
| 27. Cuillers à sucre, id. id. | 20 à 35 |
| 28. Ciseaux à raisin, id. id. | 15 à 25 |

COUPELLERIE DE TABLE, MANCHES EN ARGENT.

| | |
|---|--------------|
| N° 1. Fourchettes à huitres, en argent; la douzaine. | 72 à 100 fr. |
| 2. Hors-d'œuvre à quatre pièces en argent, fourchette, pelle, cuiller pour thon, cuiller pour olives. | 60 à 100 |
| 3. Couteaux à découper. la pièce. | 20 à 24 |
| 4. Fourchettes à découper. id. | 20 à 24 |
| 5. Fourchettes à découper, en argent. id. | 35 à 70 |

| | | |
|--|------------------------------|-----------|
| N° 6. Couteaux à gibier. | id. | 20 à 24 |
| 7. Fourchettes à gibier. | id. | 28 à 60 |
| 8. Couteaux de table. | la douzaine. | 90 à 160 |
| 9. Pelles à poisson, en argent. | la pièce. | 36 à 68 |
| 10. Pincés à asperges, id. | id. | 58 à 72 |
| 11. Manches, porte-gigot, id. | id. | 35 à 40 |
| 12. Couvert à salade. | | 30 à 40 |
| 13. Couteaux de dessert. | la douzaine. | 50 à 94 |
| 14. Id. | à lame d'argent, id. | 120 à 150 |
| 15. Id. | id. vermeil, id. | 140 à 200 |
| 16. Pelle à glace et à fromage, en argent ; la pièce. | | 32 à 40 |
| 17. Pincés à sucre, | id. id. | 15 à 25 |
| 18. Cuillers à sucre, | id. id. | 20 à 35 |
| 19. Ciseaux à raisin, | id. id. | 15 à 25 |
| Deux couteaux dits <i>Jumeaux</i> , lame d'acier et lame | | |
| d'argent, manches d'ivoire ou de nacre. | | 15 à 18 |
| Les mêmes façonnés, avec garniture riche. | | 24 à 30 |
| Les mêmes, en argent, argent niellé, ou vermeil. | | 30 à 45 |

SERVICE DE DÉJEUNER.

- N 1. Couteau d'acier.
 2. Id. d'argent.
 3. Cuiller en argent.
 4. Fourchette id.

Le tout renfermé dans une boîte.

PRIX TOTAL : 50 A 80 FR.

Tous les services de table sont ordinairement réunis dans des boîtes appropriées au luxe des pièces.

Quant aux pièces qui sont du domaine de l'orfèvrerie, je me charge de les fournir *par commission*.

TIRE-BOUCHONS.

| | | |
|--|--|-------------|
| N° 1. Tire-bouchons ordinaires. | | 75 à 1 50 |
| 2. Id. manche en bois des îles. | | 1 50 à 3 » |
| 3. Tire-bouchons, manches en cuivre, en maillechort. | | 2 » à 2 50 |
| 4. Tire-bouchons, manches d'ivoire. | | 3 » à 4 » |
| 5. Id. à anneau. | | 2 » à 3 » |
| 6. Id. à cloche. | | 15 » à 20 » |
| Tire-bouchons d'un nouveau modèle. | | » » » » |
| Casse-noix et casse-noisettes, de divers modèles. | | 2 » à 10 » |
| Casse-crouûte. | | 10 » à 18 » |
| Coupe-pain. | | 10 » à 18 » |

COUTELLERIE DE CUISINE (1).

| | |
|--|-------------|
| N° 1. Couteaux d'office. | 1 25 à 5 » |
| 2. Id. pour façonner les légumes. | 3 » à 4 » |
| 3. Id. pour façonner les carottes. | 3 » à 4 » |
| 4. Couteaux à abattre. | 3 50 à 15 » |
| 5. Couteaux tranche-lard et demi-tranche-lard. | 3 50 à 15 » |
| 6. Rabots à choucroute. | 3 » à 7 » |
| 7. Coupe-juliennes. | 3 » à 7 » |
| 8. Couteaux à sucre. | 1 50 à 3 » |
| 9. Pincés à casser le sucre. | 4 » à 6 » |
| 10. Râpe à sucre. | 1 50 à 4 » |
| 11. Buffles pour nettoyer les couteaux (divers modèles). | 1 50 à 3 » |
| 12. Fusils pour aiguiser les couteaux. | 2 » à 6 » |

NÉCESSAIRES.

Cet article offre de si nombreuses variétés qu'il n'est guère possible, dans un catalogue, d'en présenter un tableau complet. Les diverses compositions des troussees que nous mentionnons sont plutôt destinées à donner une idée générale qu'à fournir des indications précises. Chaque personne peut faire un choix des objets qu'elle désire, et donner ainsi une composition de trousse particulière, à laquelle nous nous conformerons de tous points dans les demandes qui nous seront faites. Quant au luxe, soit des pièces, soit des troussees, il est essentiel qu'on nous l'indique d'une manière approximative; car c'est surtout sous ce point de vue qu'il existe des différences importantes. Dans les listes qui suivent, nous n'avons indiqué le prix que d'une manière générale.

Nous composons des nécessaires, soit pour les enfants, soit pour les personnes adultes, soit pour les deux sexes. Chacun de ces cas donne des différences qu'il est facile de prévoir.

D'ailleurs, dans les demandes qui nous seront faites, voici les

(1) Les couteaux mentionnés dans cette liste sont le plus généralement à manches d'ébène et d'ivoire; on peut en faire, du reste, de toute autre espèce.

indications générales qu'on devra nous donner. On indiquera :
1° le nombre des pièces ; 2° la forme et les dimensions de la
boîte ; 3° le prix approximatif du tout.

Toutes les pièces de coutellerie sortent de mes ateliers.

TROUSSE DE VOYAGE N° 1.

| | |
|------------------------|------------------------|
| N° 1. 1 Couteau. | N° 6. 1 Brosse à tête. |
| 2. 1 Canif. | 7. 1 Brosse à ongles. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 8. 1 Brosse à dents. |
| 4. 1 Boîte à savon. | 9. 1 Cure-dents. |
| 5. 1 Peigne. | 10. 1 Pince à poils. |

Trousse fermant à pattes ; longueur, 15 centimètres ; largeur,
9 centimètres ; hauteur, 4 centimètres.

PRIX TOTAL : 12 A 15 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 2.

| | |
|------------------------|-----------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 6. 1 Peigne. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 7. 1 Brosse à ongles. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 8. 1 Brosse à dents. |
| 4. 1 Boîte à savon. | 9. 1 Vrille. |
| 5. 1 Blaireau. | |

Trousse fermant à boucle ; longueur, 21 centimètres ; largeur,
8 centimètres ; hauteur, 4 centimètres.

PRIX TOTAL : 16 A 25 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 3.

| | |
|------------------------|---------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 6. 1 Peigne en buffle. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 7. 3 Brosses assorties. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 8. 1 Brosse à ongles. |
| 4. 1 Boîte à savon. | 9. 1 Brosse à dents. |
| 5. 1 Blaireau. | |

Trousse fermant à boucle ; longueur, 19 centimètres ; largeur,
11 centimètres ; hauteur, 8 centimètres.

PRIX TOTAL : 22 A 28 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 4.

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 9. 1 Brosse à ongles. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 10. 1 Brosse à dents. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 11. 1 Lime. |
| 4. 1 Pince à épiler. | 12. 1 Flacon. |
| 5. 1 Boîte à savon. | 13. 1 Vrille. |
| 6. 1 Blaireau. | 14. 1 Encrier. |
| 7. 1 Peigne. | 15. 1 Porte-plume. |
| 8. 2 Brosses assorties. | |

Trousse fermant à boucle; longueur, 23 centimètres; largeur, 11 centimètres; hauteur, 8 centimètres.

PRIX TOTAL : 30 A 40 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 5.

| | |
|------------------------|-----------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 10. 2 Pots à pâte. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 11. 1 Brosse à tête. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 12. 1 Peigne. |
| 4. 1 Canif. | 13. 1 Vergette. |
| 5. 1 Vrille. | 14. 1 Brosse à dents. |
| 6. 1 Lime. | 15. 1 Brosse à ongles. |
| 7. 1 Pince à épiler. | 16. 1 Flacon. |
| 8. 1 Blaireau. | 17. 1 Encrier. |
| 9. 1 Boîte à savon. | 18. 1 Paire de tire-bottes. |

Trousse fermant à boucle; longueur, 23 centimètres; largeur, 15 centimètres; hauteur, 10 centimètres.

PRIX TOTAL : 35 A 45 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 6.

| | |
|------------------------|--------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 11. 1 Peigne. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 12. 2 Brosses assorties. |
| 3. 1 Couteau. | 13. 1 Flacon. |
| 4. 1 Canif. | 14. 1 Brosse à ongles. |
| 5. 1 Paire de ciseaux. | 15. 1 Brosse à dents. |
| 6. 1 Pince à épiler. | 16. 1 Vrille. |
| 7. 1 Pince à ongles. | 17. 1 Tire-bouchons. |
| 8. 1 Boîte à savon. | 18. 1 Porte-plumes. |
| 9. 1 Pot à pâte. | 19. 1 Encrier. |
| 10. 1 Blaireau. | |

Trousse plate fermant à boucle; longueur, 28 centimètres; largeur, 17 centimètres; hauteur, 8 centimètres.

PRIX TOTAL : 45 A 55 FR.

NÉCESSAIRE N° 7.

| | |
|------------------------|--------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs. | N° 10. 1 Boîte à éponge. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 11. 1 Peigne en buffe. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 12. 1 Id. en ivoire. |
| 4. 1 Couteau. | 13. 2 Brosses assorties. |
| 5. 1 Canif. | 14. 1 Brosse à ongles. |
| 6. 1 Pince à épiler. | 15. 1 Brosse à dents. |
| 7. 1 Lime. | 16. 1 Flacon. |
| 8. 1 Blaireau. | 17. 1. Vrille. |
| 9. 1 Boîte à savon. | |

Trousse fermant à serrure, avec poignée; longueur, 24 centimètres; largeur, 14 centimètres; hauteur, 10 centimètres.

PRIX TOTAL : 50 A 65 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 8.

| | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 8. 1 Flacon. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 9. 1 Peigne. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 10. 3 Brosses assorties. |
| 4. 1 Couteau, manche d'ivoire. | 11. 1 Brosse à ongles en ivoire. |
| 5. 1 Canif, id. | 12. 1 Id. à dents, id. |
| 6. 1 Blaireau, id. | 13. 1 Vrille, manche d'ivoire. |
| 7. 1 Boîte à savon. | |

Trousse fermant à boucle; longueur, 22 centimètres; largeur, 9 centimètres; hauteur, 8 centimètres.

PRIX TOTAL : 60 A 80 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 9.

| | |
|-----------------------------------|---|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 11. 1 Peigne. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 12. 2 Brosses assorties. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 13. 1 Brosse à ongles, manche d'ivoire. |
| 4. 1 Couteau, manche d'ivoire. | 14. 1 Id. à dents, id. |
| 5. 1 Canif, id. | 15. 1 Cure-dents, en ivoire. |
| 6. 1 Lime à ongles. | 16. 1 Flacon. |
| 7. 1 Pince à épiler. | 17. 1 Vrille. |
| 8. 1 Blaireau, manche d'ivoire. | 18. 1 Paire de tire-bottes. |
| 9. 1 Boîte à savon. | |
| 10. 1 Boîte à éponge. | |

Trousse fermant à courroie; longueur, 23 centimètres; largeur, 11 centimètres; hauteur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.

PRIX TOTAL : 75 A 95 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 10.

| | |
|--|---|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 12. 1 Peigne en buflé. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 13. 3 Brosses assorties. |
| 3. 1 Couteau, manche d'ivoire. | 14. 1 Brosse à ongles, manche d'ivoire. |
| 4. 1 Canif, id. | 15. Id. à dents, id. |
| 5. 1 Pince à ongles. | 16. 1 Flacon. |
| 6. 1 Lime. | 17. 1 Encrier. |
| 7. 2 Paires de ciseaux, dont une à ongles. | 18. 1 Couteau à papier, en ivoire. |
| 8. 1 Blaireau. | 19. 1 Règle en ivoire. |
| 9. 1 Boîte à savon. | 20. 1 Porte-plume. |
| 10. 1 Boîte à poudre. | 21. 1 Vrille. |
| 11. 1 Boîte à pâte. | |

Trousse fermant à boucle, à deux pliants; longueur, 23 centimètres; largeur, 14 centimètres; hauteur, 11 centimètres.

PRIX TOTAL: 90 A 115 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 11.

| | |
|---|------------------------------------|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 12. 1 Boîte à savon. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 13. 2 Flacons. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 14. 1 Brosse à ongles, en ivoire. |
| 4. 1 Couteau, manche d'ivoire. | 15. 1 Brosse à dents, id. |
| 5. 1 Canif, id. | 16. 1 Peigne. |
| 6. 1 Coupe-cors. | 17. 3 Brosses assorties. |
| 7. 1 Pince à épiler. | 18. 1 Encrier. |
| 8. 1 Vrille, manche d'ivoire. | 19. 1 Couteau à papier, en ivoire. |
| 9. 1 Porte-plumes en argent et en ivoire. | 20. 1 Lime. |
| 10. 1 Cure-dent en ivoire. | 21. 1 paire de tire-bottes. |
| 11. 1 Blaireau, manche d'ivoire. | |

Trousse ovale fermant à boucle; longueur, 28 centimètres; largeur, 14 centimètres.

PRIX TOTAL: 90 A 115 FR.

TROUSSE DE VOYAGE N° 12.

| | |
|-----------------------------------|---|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 6. 1 Poinçon, id. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 7. 1 Lime à ongles. |
| 3. 1 Paire de ciseaux. | 8. 1 Vrille, manche d'ivoire. |
| 4. 1 Couteau, manche d'ivoire. | 9. 1 Pinceau à barbe dans un étui d'ivoire. |
| 5. 1 Canif, id. | |

| | |
|--|-----------------------------|
| N° 10. 1 Boîte à savon, plaquée (nouveau modèle). | N° 14. 1 Flacon, id. id. |
| 11. 2 Pots à pâte, id. id. | 15. 1 Peigne en buffe. |
| 12. 1 Boîte à brosses, id. id. | 16. 1 Cure-dents en ivoire. |
| 13. 1 Boîte à poudre, id. id. | 17. 1 Paire de tire-bottes. |

Trousse fermant à courroie ; longueur, 25 centimètres ; largeur, 16 centimètres ; hauteur, 11 centimètres.

PRIX TOTAL : 130 A 150 FR.

Si, au lieu du plaqué *nouveau modèle*, on veut un plaqué uni, le prix diminue de 8 fr.

Si l'on désire que les objets plaqués soient en argent, le prix augmente alors de 80 à 100.

NÉCESSAIRE N° 13.

| | |
|--|--|
| N° 1. 2 Rasoirs, manche d'ivoire. | N° 15. 1 Boîte plaquée renfermant deux brosses, une à ongles, une à dents. |
| 2. 1 Cuir à rasoirs. | 16. 3 Flacons assortis, plaqués. |
| 3. 2 Paires de ciseaux, dont une à ongles. | 17. 1 Encrier, |
| 4. 1 Couteau, manche d'ivoire | 18. 1 Peigne en buffe. |
| 5. 1 Canif, id. | 19. 3 Brosses assorties. |
| 6. 1 Coupe-cors, id. | 20. 1 Cure-dents. |
| 7. 1 Pince à épiler. | 21. 1 Couteau à papier. |
| 8. 1 Poinçon, manche d'ivoire. | 22. 1 Règle. |
| 9. 1 Piton. | 23. 1 Porte-plumes. |
| 10. 1 Lime. | 24. 1 Cachet. |
| 11. 1 Vrille, manche d'ivoire. | 25. 1 Crochet à tapisserie. |
| 12. 1 Blaireau, id. | 26. 1 Paire de tire-bottes. |
| 13. 1 Boîte à savon, plaquée. | |
| 14. 4 Pots à pâte, id. | |

Boîte formant pupitre, fermant à serrure, couverte en maroquin ; longueur, 24 centimètres ; largeur, 20 centimètres ; hauteur, 15 centimètres.

PRIX TOTAL : 180 A 200 FR.

Si l'on désire un plaqué *nouveau modèle*, le prix total augmente de 16 à 20 fr.

Si l'on désire que les objets plaqués soient en argent, le prix total augmente de 125 à 150 fr.

NÉCESSAIRE N° 14.

| | |
|---|---|
| <p>N° 1. 2 Rasoirs, manchés d'ivoire. 2. 1 Cuir à rasoirs. 3. 2 Paires de ciseaux, dont une à ongles. 4. 1 Couteau, manchés d'ivoire. 5. 1 Canif, id. 6. 1 Coupe-cors. 7. 1 Pince à épiler. 8. 1 Poinçon, manchés d'ivoire. 9. 1 Lime. 10. 1 Vrille, manche d'ivoire. 11. 1 Blaireau plaqué. 12. 1 Boîte à savon, plaquée. 13. 1 Id. ronde, id. 14. 1 Pot à opiat, id. 15. 2 Pots à pâte, id. 16. 2 Flacons, id.</p> | <p>N° 17. 1 Boîte à poudre, plaquée. 18. 1 Boîte plaquée, contenant deux brosses, dont une à dents, et l'autre à ongles, en ivoire. 19. 3 Brosses assorties. 20. 2 Peignes dans un étui. 21. 1 Porte-plumes garni en argent. 22. 1 Couteau à papier, en ivoire. 23. 1 Règle en ivoire. 24. 1 Étui en ivoire. 25. 1 Chausse-pieds en ivoire. 26. 1 Paire de lire-bottes. 27. 1 Tire-guêtres.</p> |
|---|---|

Boîte fermant à serrure, bois de palissandre ou autre, couverte en maroquin ; longueur, $40 \frac{1}{2}$ centimètres ; largeur, 19 centimètres ; hauteur, $17 \frac{1}{2}$ centimètres.

PRIX TOTAL : 300 A 425 FR.

Si l'on désire un plaqué uni, le prix total diminue de 15 fr.

Si l'on désire que les objets plaqués soient en argent, le prix total augmente de 120 à 140 fr.

Nous dirons, en terminant, qu'on peut confectionner ces nécessaires à tous prix, suivant la matière qu'on emploie dans la confection des pièces qui composent les nécessaires.

PETITS NÉCESSAIRES A OUVRAGES DE BRODERIE.

Ces petits nécessaires se composent de cinq pièces :

Une paire de ciseaux, un dé, un poinçon, un passe-lacet, un étui à aiguilles.

| | |
|--|-------------|
| Ces cinq pièces en acier. | 10 à 40 fr. |
| Id. en acier doré ou damasquiné. | 15 à 50 |
| Id. en argent, ou argent doré. | 45 à 50 |
| Id. en or. | 80 à 140 |

Le luxe des boîtes est proportionné à celui des pièces qu'on désire.

OBJETS DIVERS.

- N° 1. Yeux artificiels.
2. Lunettes, louchettes, abat-jour, de tous modèles, pour les maladies des yeux.
 3. Perce-oreilles.
 4. Plaques aimantées, de tous modèles et de toutes grandeurs.
 5. Cerceaux en fer galvanisé ou verni, servant à protéger une partie du corps du contact des couvertures.
 6. Lentilles de M. Trecourt pour affiler les rasoirs.
 7. Canules et clous pour fistules lacrymales, en plomb, en argent, en or, en platine.
 8. Cisailles pour couper les appareils amidonnés ou dextrinés.
 9. Marteaux de M. Mayer pour vésicatoires, à trois et cinq têtes.
 10. Compas d'épaisseur.
 11. Plaques à cautères, de tous modèles.
 12. Pois à cautères, en ivoire flexible.
 13. Compresseurs de tous modèles.
 14. Rigocéphale de M. Blatin.
 15. Brosses et gants à friction, de tous modèles.
 16. Coussins élastiques à air, en tissu imperméable.
 17. Appareils respiratoires, de tous modèles.
 18. Appareil incubateur de M. le docteur J. Guyot.
 19. Boîtes de chirurgie pour les bâtiments baleiniers.
 20. Caisse à pansements pour secours publics, chemins de fer, etc. (modèle Charrière), mis en pratique sur diverses lignes de chemin de fer.
 21. Nouvel appareil à injections des vaisseaux lymphatiques sans tubes de verre.
 22. Appareil hydro-anatomique de M. le professeur Lacauchie.
 23. Boîtes et appareils à pansement.
 24. Tables d'opérations pour les hôpitaux.
 25. Camisoles de force.
 26. Appareils à injections, de tous modèles.
 27. Appareils pour recevoir les matières fécales dans les anus contre nature, de tous modèles.
 28. Appareils pour descendre dans les égouts, les fosses d'aisances, etc.
 29. Instruments de minéralogie, de botanique, de microscopie.
 30. Thermomètres.
 31. Sacs d'ambulance pour l'infanterie et sacoches pour la cavalerie (1).
 32. Gibernes-trousses pour MM. les chirurgiens de l'armée.
 33. Gibernes-trousses pour MM. les vétérinaires militaires (2).
 34. Nouvelles boîtes-trousses d'anatomie de diverses compositions, réduites de plus de moitié de volume et renfermant un grand nombre d'instruments (modèle Charrière).

Ce nouveau système, appliqué aux boîtes d'autopsie, les rend beaucoup plus portatives et présente aux praticiens un très-grand avantage.

(1) J'ai été chargé par M. le ministre de la guerre de fournir ces sacs et ces sacoches à toute l'armée.

J'ai également été chargé, depuis 1830, par MM. les ministres de la guerre, de la marine et de l'intérieur, d'établir les modèles de toutes les espèces de caisses et d'instruments de tous genres.

(2) J'ai été chargé par M. le ministre de la guerre d'établir le modèle de ces gibernes-trousses.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS UN CATALOGUE GÉNÉRAL

DES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

Ce catalogue, *actuellement sous presse*, sera divisé en plusieurs chapitres, qui seront eux-mêmes subdivisés en plusieurs sections. Chaque chapitre correspondra à une région ou à une partie plus ou moins étendue du corps. Dans les sections, nous indiquerons les instruments pour chaque opération spéciale que l'on pratique dans la région ou sur la partie mentionnée dans le chapitre correspondant. Il est bien entendu toutefois que nous ne parlerons que des opérations qui offrent des différences notables sous le rapport des instruments qu'elles réclament.

Nous ne nous faisons point illusion sur les imperfections inhérentes à cette classification. On verra même que nous avons été quelquefois obligé de la sacrifier pour conserver au catalogue toute sa clarté et toute sa simplicité. D'ailleurs, ce n'est pas ici le moment de tâcher de justifier la marche que nous avons cru devoir adopter. Nous nous expliquerons sur ce sujet dans la Préface du Catalogue.

Dans cette table, nous nous bornons à mentionner le titre des différents chapitres et des différentes sections. Pour abréger, nous indiquons le plus souvent les opérations, ou même les maladies; car nous ne voulons parler que des instruments que chacune de ces opérations réclame. En résumé, notre seul but ici, c'est de montrer que dans le Catalogue tout sera classé avec ordre et méthode, et qu'on aura sous les yeux tous les instruments pour chaque opération.

CHAPITRE PREMIER.

INSTRUMENTS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

1° Trousses; 2° lancettes; 3° ventouses; 4° scarificateurs; 5° portemoxas; 6° cautères; 7° aiguilles et fils à suture; 8° sêton; 9° vaccination; etc.

CHAPITRE II.

MALADIES DES YEUX.

1° Opérations que l'on pratique sur les paupières; 2° fistule lacrymale; 3° strabisme; 4° pupille artificielle; 5° cataracte; A, opération par déplacement et broiement; B, opération par extraction; etc.

CHAPITRE III.

MALADIES DE L'OREILLE.

1° Spéculum de l'oreille; 2° cathétérisme; 3° injections liquides et douches d'air; 4° corps étrangers; 5° perforation de la membrane du tympan; 6° perforation du lobule; 7° cornets acoustiques, etc.

CHAPITRE IV.

MALADIES DES FOSSES NASALES.

1° Opérations contre les polypes; 2° corps étrangers;
3° tamponnement, etc.

CHAPITRE V.

MALADIES DES LÈVRES ET DE LA BOUCHE.

- 1° Bec-de-lièvre ; 2° opérations sur les dents ; 3° myotomie de la langue, 4° ligature de cet organe, etc.

CHAPITRE VI.

MALADIES DE L'ARRIÈRE-BOUCHE.

- 1° Staphylophie ; 2° opérations qui se pratiquent sur les amygdales et la luette ; 3° cautérisation, etc.

CHAPITRE VII.

MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE.

- 1° Trachéotomie, etc.

CHAPITRE VIII.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF.

- 1° Cautérisation du pharynx ; 2° corps étrangers dans le pharynx ; 3° corps étrangers dans l'œsophage ; 4° injections dans l'estomac ; 5° hernies ; 6° sutures des intestins ; 7° anus contre nature ; 8° rétrécissement du rectum ; 9° chute du rectum, *suppositoires* ; 10° excision d'une portion du rectum ; 11° fistules recto-vaginales ; 12° seringues et appareils à lavement de tous modèles, etc.

CHAPITRE IX.

MALADIES DE L'ANUS.

- 1° Fistules ; 2° fissures ; 3° végétations, etc.

CHAPITRE X.

MALADIES DE L'APPAREIL GÉNITO-URINAIRE CHEZ L'HOMME.

- 1° Cathétérisme ; 2° porte-caustique ; 3° dilateurs ; 4° appareils à injections ; 5° instruments explorateurs et autres ; 6° taille : A, périnéale ; B, sus-pubienne ; 7° lithotritie : A, instruments à perforation successive, par usure à grande surface et par éclat ; B, instruments à usure concentrique et écrasement par pression ; C, instruments par pression et percussion ; D, instruments pour extraire ou briser les calculs engagés dans l'urètre ; 8° appareils contre l'onanisme ; 9° urinaux de tous modèles, etc.

CHAPITRE XI.

MALADIES DE L'APPAREIL GÉNITO-URINAIRE CHEZ LA FEMME.

- 1° Spéculums de tous modèles ; 2° fistules vésico-vaginales ; 3° cautérisation du vagin ; 4° opérations qui se pratiquent sur le col de l'utérus ; 5° polypes de l'utérus ; 6° injections ; 7° pessaires ; 8° urinaux de tous modèles, etc.

CHAPITRE XII.

ACCOUCHEMENTS.

CHAPITRE XIII.

POITRINE.

- 1° Extraction des corps vulnérants ; 2° empyème ; 3° instruments pour l'auscultation ; 4° appareils pour l'allaitement, etc.

CHAPITRE XIV.

ABDOMEN.

Paracentèse.

CHAPITRE XV.

MALADIES DES BOURSES.

1° Hydrocèle; 2° varicocèle; 3° suspensoirs.

CHAPITRE XVI.

MALADIES DES MEMBRES.

1° Bandages et appareils à fracture *de tous modèles*; 2° appareils orthopédiques *de tous modèles*; 3° instruments pour les amputations; 4° membres artificiels; 5° béquilles; cors aux pieds, etc.

CHAPITRE XVII.

MALADIES DES OS.

1° Trépanation; 2° résections; 3° extraction d'esquilles, de séquestres, etc.

CHAPITRE XVIII.

MALADIES DES MUSCLES, DES TENDONS ET DES LIGAMENTS.

Ténotomie.

CHAPITRE XIX.

VAISSEAUX SANGUINS.

1° Moyens hémostatiques; 2° varices, etc.

CHAPITRE XX.

ONGLES.

Opérations qui se pratiquent sur les ongles.

CHAPITRE XXI.

1° Opérations autoplastiques; 2° nez, mentons, etc., artificiels.

CHAPITRE XXII.

Bandages *de tous modèles*.

CHAPITRE XXIII.

1° Appareils incubateurs; 2° appareils contre l'asphyxie; 3° appareils pour bains locaux, soit à gaz, soit liquides; 4° appareils à fumigation, etc.

CHAPITRE XXIV.

CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

CHAPITRE XXV.

OPÉRATIONS CADAVÉRIQUES.

CHAPITRE XXVI.

OBJETS DIVERS.

Coutellerie fine, etc., etc.

Commission pour tout ce qui se rattache à la chirurgie et aux sciences.

TABLE DES MATIÈRES.

| | Pages. |
|---|------------|
| Avant-propos. | 3 |
| Rapport du Jury de l'Exposition nationale de l'Industrie, pour 1834. | 5 et 10 |
| Rapport du Jury de l'Exposition nationale de l'Industrie, pour 1834. | 5 |
| Rapport du Jury de l'Exposition nationale de l'Industrie, pour 1839. | 7 |
| Encouragement de l'Académie des sciences. | 8 |
| Biberons et bouts de sein en ivoire flexible (Charrière). | 13 |
| Garde-lait. | 16 |
| Pompes-ventouses à sein. | <i>ib.</i> |
| Cornets acoustiques. | 17 |
| Cordons porte-voix (Charrière). | <i>ib.</i> |
| Seringues, pompes, clyso-pompes, clysoirs, etc. | 18 |
| Rapport de M. Thillaye à l'Académie de médecine. | 20 |
| Seringues. | 22 |
| Seringues en étain. | 23 et 25 |
| Canules en étain. | 24 |
| Canules élastiques. | <i>ib.</i> |
| Seringues en cuivre et en maillechort. | 26 |
| Seringue ovale en maillechort (nouveau modèle). | 27 |
| Petites seringues en étain. | 28 |
| Id. en verre. | <i>ib.</i> |
| Id. en os. | <i>ib.</i> |
| Id. en ivoire. | <i>ib.</i> |
| Bouteilles en gomme élastique, à injection. | 29 |
| Pompe simple à courant régulier, sans réservoir d'air (modèle Charrière). | <i>ib.</i> |
| Id. plus forte (même modèle). | 33 |
| Clyso-pompes. | 34 |
| Clysiériennes. | 35 |
| Appareil fluiduc. | <i>ib.</i> |
| Clysoirs. | 36 |
| Siphon pour faire des irrigations. | <i>ib.</i> |
| Bidets de voyage. | 38 |
| Ventouses à pompe, piston à parachute (modèle Charrière). | <i>ib.</i> |
| Ventouses simples. | 41 |
| Grandes ventouses de M. le docteur Junod. | 42 |
| Scarificateurs à ressort (modèle Charrière). | 44 |
| Autres scarificateurs. | 46 |
| Emissions sanguines. | 47 |
| Dragues de sauvetage (modèle Charrière). | <i>ib.</i> |
| Instruments pour donner des secours aux asphyxiés (modèle du même). | 49 |
| Boîtes de secours. | 58 |
| Filière métrique de Charrière. | 61 |
| Canules à trachéotomie. | 62 |
| Sondes en maillechort, en argent et en ivoire flexible. | <i>ib.</i> |
| Sondes en étain de M. Mayor (de Lausanne). | 63 |
| Sondes élastiques. | <i>ib.</i> |
| Mandrins. | <i>ib.</i> |
| Bougies élastiques. | 64 |
| Id. en boyau. | <i>ib.</i> |
| Id. en ivoire flexible. | <i>ib.</i> |

| | Pages. |
|--|------------|
| Bougies en cire. | 64 |
| Id. en étain. | <i>ib.</i> |
| Urinaux. | <i>ib.</i> |
| Suspensoirs. | 65 |
| Appareils contre l'onanisme. | <i>ib.</i> |
| Spéculums. | <i>ib.</i> |
| Pessaires. | <i>ib.</i> |
| Ceintures hypogastriques. | 67 |
| Suppositoires. | <i>ib.</i> |
| Bandages herniaires. | 68 |
| Ressorts pour les bandages. | <i>ib.</i> |
| Ceintures ventrières. | 69 |
| Bas lacés. | <i>ib.</i> |
| Genouillères. | 70 |
| Appareils à fractures. | <i>ib.</i> |
| Gouttières en fil de fer du docteur Mayor, de Lausanne. | 72 |
| Béquilles. | 73 |
| Appareils orthopédiques. | 74 |
| Membres artificiels. | 78 |
| Nez artificiels. | 81 |
| Obturateurs. | 83 |
| Trousses pour naturaliste. | <i>ib.</i> |
| Appareils de M. Gannal pour les embaumements. | 85 |
| Instruments pour fines préparations et dissections. | <i>ib.</i> |
| Trousse de petite chirurgie vétérinaire et instruments de jardinage. | 87 |
| Toilette des dents. | <i>ib.</i> |
| Toilette des mains et des pieds. | <i>ib.</i> |
| Rasoirs. | 88 |
| Affiloirs, cuirs et pierre à affiler les rasoirs. | 89 |
| Canifs. | 90 |
| Couteaux. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux. | 92 |
| Ciseaux à broderie. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux pour lingères. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux pour la toilette. | 93 |
| Ciseaux de poche. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux à papier. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux de tailleur. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux de coiffeur. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux à lampe. | <i>ib.</i> |
| Ciseaux pour les crins. | 94 |
| Nouveaux ciseaux à levier. | <i>ib.</i> |
| Articles de bureaux. | <i>ib.</i> |
| Coutellerie de table. | <i>ib.</i> |
| Service de déjeuner. | 97 |
| Tire-bouchons. | <i>ib.</i> |
| Coutellerie de cuisine. | 98 |
| Nécessaires de voyage. | <i>ib.</i> |
| Objets divers. | 105 |
| Table analytique du catalogue général des instruments de chirurgie. | 109 |